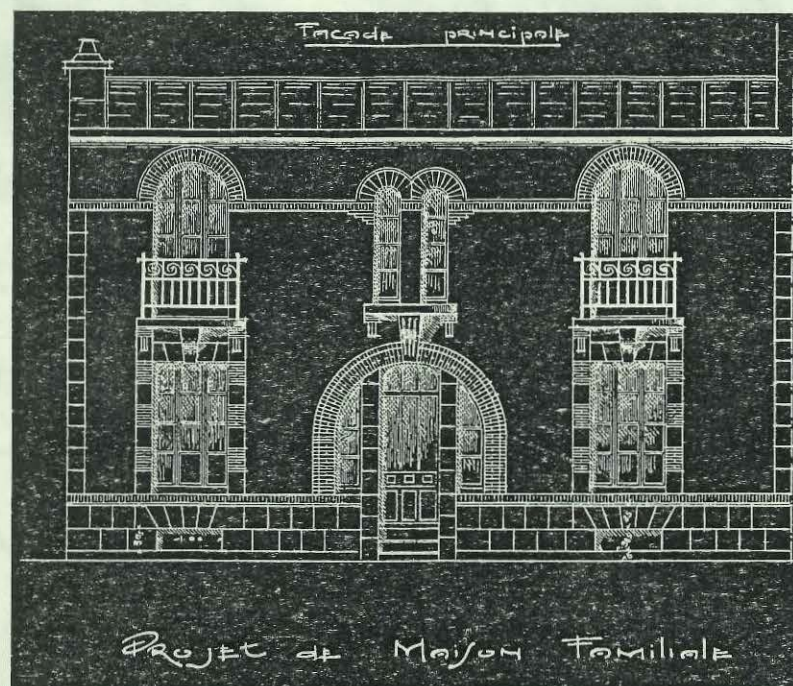


MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIE ARCHITECTURALE DES FRANGES NORD ET SUD DE LA RUE JEAN-JAURÈS

DELPHINE MARRIÈRE



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'URBANISME DU PAYS DE BREST
Hôtel de la Communauté, rue Coat-ar-Guéven - 29200 BREST - tél. +33 2 98 33 51 71 - fax +33 2 98 33 51 69

Novembre 1997/287

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER : MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIES ARCHITECTURALES DE LA FRANGE SUD

I. Évolution urbaine : d'un territoire vierge à la ville nouvelle imaginée

I.1. La naissance du faubourg de l'Annexion	6
I.2. Le quartier Sanquer/Kérivin : des débuts difficiles.....	7
I.3. Le plan Milineau : des interventions mineures.....	10
I.4. État actuel du site.....	10

II. Les hommes, leur œuvre : architectes, entrepreneurs, clients et habitants

II.1. État des sources	11
II.2. Marché florissant et demande spécifiée	11
II.3. Entrepreneurs : d'une offre locale à l'extension du marché	13
II.4. Les maîtres d'œuvre et leurs références architecturales.....	14
II.5. Notices d'architectes	17

III. Morphogenèse et typologies architecturales

III.1. Considérations méthodologiques.....	25
III.2. Identification des typologies architecturales.....	26
III.2.1. Immeubles d'inspiration néoclassique.....	27
III.2.2. Immeubles empreints de modernité.....	27
III.3. Transformations et évolution du bâti.....	28
III.4. Répartition spatiale des types.....	29
III.4.1. Le secteur Sanquer.....	30
III.4.2. Le secteur Kéruscun.....	36
III.4.3. Le secteur du Forestou.....	39
III.4.4. Le secteur Saint-Marc.....	42

IV. Édifices intéressants du point de vue historique, architectural et urbanistique

CHAPITRE SECOND : MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIES BÂTIES DE LA FRANGE NORD

I. Évolution urbaine : d'un vacuum à la cité H.B.M.

I.1. Un siècle de stagnation.....	74
I.2. La lente maturation du plan Milineau	76

II. Architectes de la Reconstruction

II.1. Le choix des reconSTRUCTEURS	78
II.2. Notices d'architectes.....	78

III. Morphogenèse et typologies bâties

III.1. Considérations méthodologiques.....	81
III.2. Identification d'entités homogènes	81
III.2.1. Le secteur Kérigonan.....	82
III.2.2. Le secteur hospitalier.....	86
III.2.3. Le secteur Montaigne	88
III.2.4. Le secteur Paul-Masson.....	90

IV. Édifices intéressants du point de vue historique architectural et urbanistique



Étude réalisée par Delphine Marrière au sein du laboratoire de l'Institut de Géoarchitecture, avec ses moyens infographiques - novembre 1997
Crédits photographiques — sauf mention contraire — ADEUPa de Brest et Institut de Géoarchitecture, université de Bretagne Occidentale
Moyens infographiques — sauf mention contraire — Institut de Géoarchitecture, université de Bretagne occidentale

INTRODUCTION

La présente étude sur la morphogenèse et les typologies architecturales des franges Nord et Sud de la rue Jean-Jaurès s'inscrit dans la continuité du rapport « Morphogenèse et typologie architecturale de la rue Jean-Jaurès et de ses abords », menée par Delphine Marrière, Institut de Géoarchitecture (février 1997, 74 p), pour le compte de l'ADEUPa de Brest.

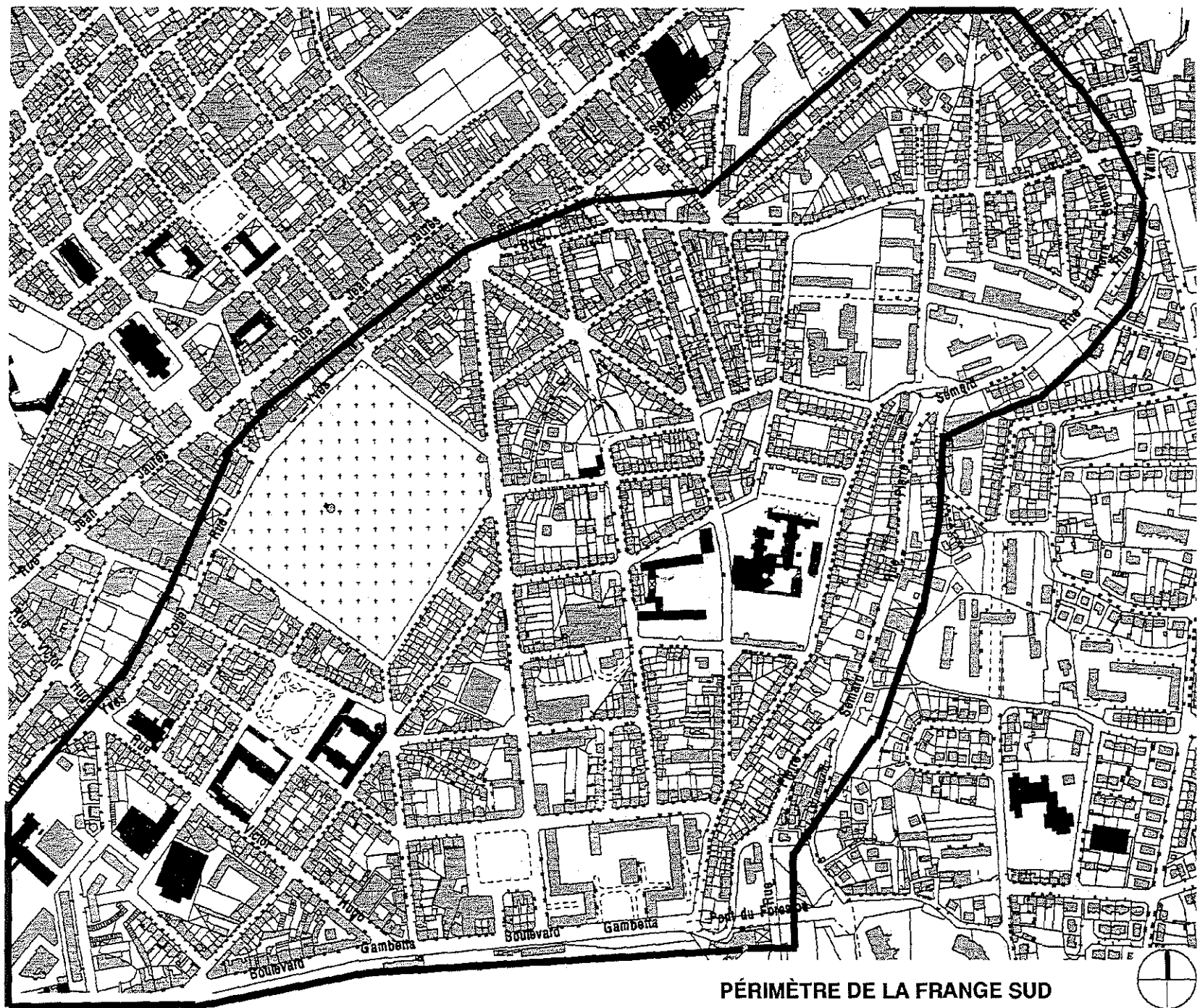
Les limites des périmètres ont été définies par l'ADEUPa. Le secteur Sud couvre plus d'une cinquantaine de voies et se trouve serré par le boulevard Gambetta, les rues Pierre-Semard, de Valmy, Sébastopol et Yves-Collet. En revanche, la situation périphérique de certains quartiers de la frange Nord, aux tissus contemporains sans réelles qualités urbaines ou paysagères, ont induit un recadrage de la zone étudiée : le périmètre se trouve donc circonscrit par l'axe Paul-Doumer/Montaigne, l'avenue du-maréchal-Foch, les rues de-Glasgow, Bruat, Charles-Berthelot et Bailly.

La méthode d'analyse mise en œuvre a été construite en grande partie sur l'exploration de terrain et l'exploitation des fonds d'archives (permis de construire, dossiers de voirie et de lotissements, cadastre, fonds d'architectes, plans de ville anciens...). En la matière, les services des *Archives municipales* de Brest et du *Droit des sols* de la CUB nous ont donné accès à des informations pertinentes. L'examen de ces divers matériaux nous a, en effet, permis d'analyser les morphologies bâties, les formes urbaines produites et leurs transformations de la fin du XIX^e siècle à nos jours. Ce corpus de données a été retranscrit sous forme de cartes de synthèse figurant la répartition des typologies architecturales sur chaque secteur. Les informations recueillies nous ont également amené à découvrir un champ culturel et pédagogique encore peu exploité. Le recensement du bâti des franges Nord et Sud de la rue Jean-Jaurès peut

être, à juste titre, relié à des perspectives historiques, biographiques,... D'ailleurs, une densité importante d'édifices ou de groupes d'immeubles aux caractéristiques intéressantes du point de vue urbanistique, architectural ou historique a conduit à l'inventaire de soixante-dix objets susceptibles d'une attention patrimoniale.

Aussi loin d'être insipides, les franges de l'axe Jean-Jaurès apparaissent surtout méconnues. Et pourtant, les quartiers qui les forment sont des rescapés des destructions de 1939-1945 et méritent une vigilance semblable à celle dont commence à faire l'objet le centre reconstruit. À l'heure où les édifices de Siam trouvent, après quarante ans de commisération, un regain de dignité dans les études, les publications et les colloques, le patrimoine immobilier de l'ancien faubourg souffre d'un moindre attrait. Or, dans le souci de préserver les grands équilibres patrimoniaux, il semble important d'envisager une réhabilitation, autant morale que matérielle, de cet espace. Avec ce souci, la présente recherche a pour but d'informer le projet de *Z.P.P.A.U.P.* récemment mis à l'étude.





PÉRIMÈTRE DE LA FRANGE SUD

Noms de rues	Date d'ouverture	Délibérations	Ancienne rue	Date d'ouverture	Délibérations	Modifications	Date	Délibérations
Amiral-Courbet	8-jan-1897	CM Brest				Prolongement	30/05/1949	
Chaptal	30/05/1931	CM Lz						
Com ^e -Lucas	19/07/1954		Venelle Édouard-Corbière					
Cuvier	30/05/1931	CM Lz						
D'Aboville	22-avr-1896	CM Brest						
Descartes	8/08/1912	CM Brest						
Docteur-Guillerm	14/02/1977							
Edouard-Corbière	8-jan-1897	CM Brest						
Émile-Sauvestre	22-avr-1896	CM Brest						
Ernest-Renan	22-avr-1896	CM Brest						
François-Rivière	27/06/1933	CM Brest						
Gambetta	29-avr-1887	CM Brest	Rue-de-la-Gare					
Gasté	22-avr-1896	CM Brest						
Hippolyte-Violeau	8-jan-1897	CM Brest						
Inkermann	7-fév-1864	Citée CM Lz						
Jean-Le-Gall	1/02/1984		Existait déjà avant 1984					
Jules-Guesde	14/03/1923	CM Brest	Porstrein-Névez	29-nov-1866	Acte adm Brest			
Kérivin	8-jan-1897	CM Brest						
Kérivin (venelle)	21/11/1955	Citée						
Kerjaouen	4/07/1936	Citée CM Lz						
Kerjean-Vras	29-nov-1866	Arrêté Brest						
Kerjean-Vras (ven)	22-avr-1896	CM Brest						
Kéroriou	30/05/1949							
Kersaint	21/10/1958							
Kéruscun	29-nov-1866	Acte adm brest						
Kéruscun (place)	8-oct-1888	CM Brest						
Laënnec	24/03/1932	CM Brest						
Lakanal	30/05/1931	CM Lz						
Lamennais	9/10/1933	CM Brest						
Le-Gonidec	25/04/1931	CM Brest						
Le-Minihy	15/05/1955							
Litré	30/05/1931	CM Lz						
Louis-Le-Guen	26/10/1945	Délé. spéc. Brest	Rampe Gambetta					
Louis-Pidoux	25/11/1957							

Louise-de-Kéroual	26/10/1945	Délé. spéc. Brest	Rue Brizeux	30-mai-31	CM Lz			
Maréchal-Lyautey	8/08/1942	CM Lz						
Marie-Léneru	28/12/1926	CM Brest						
Mostaganem	21/10/1958							
Pascal	8/10/1912	CM Brest						
Pierre-Semard	26/10/1945	Délé. spéc. Brest	Rue du Gaz	25-aoû-1900	CM Lz			
Poul-ar-Bachet	25/11/1954							
Poullaouec	3/10/1936	CM Lz						
Prosper-Levot	22-avr-1896	CM Brest				Prolongement	26/01/1925	CM Brest
Prosper-Levot						Prolongement	25/04/1931	CM Brest
Prosper-Levot						Prolongement	21/04/1982	
Puebla	26-sep-1891	Citée CM Lz		1875 (carte)				
République	8-jan-1897	CM Brest						
Richelieu	22-avr-1896	CM de Brest						
Richer	13/02/1956							
Saint-Marc	2-nov-1879	Citée CM Brest	Chemin de Saint-Marc	1846 (carte)				
Saint-Marc			Rue du Moulin-Blanc	29-nov-1866	Acte adm brest			
Sané	5-mai-1897	Arrêté Brest						
Sully	31/10/1933	CM Lz						
Tourot	8-jan-1897	CM Brest						
Valmy	8/10/1942	CM Lz				Prolongement	25/10/1948	
Viala	30/05/1931	CM Lz	Rue de l'Isly					
Victor-Hugo	29-avr-1887	CM Brest				Prolongement (Jaurès à Glasgow)	20/12/1934	CM Brest
Victor-Hugo						Portion Duplex	30/05/1949	
Victor-Pengam	24/05/1921	CM de Brest	Chemin de ronde du cimetière					
Victor-Pengam			Venelle de Kerjean-Izella	29-nov-1866	Acte adm Brest			
Villaret-de- Joyeuse	22-avr-1896	CM Brest						
Noms de rues	Date d'ouverture	Délibérations	Ancienne rue	Date d'ouverture	Délibérations	Modifications	Date	Délibérations

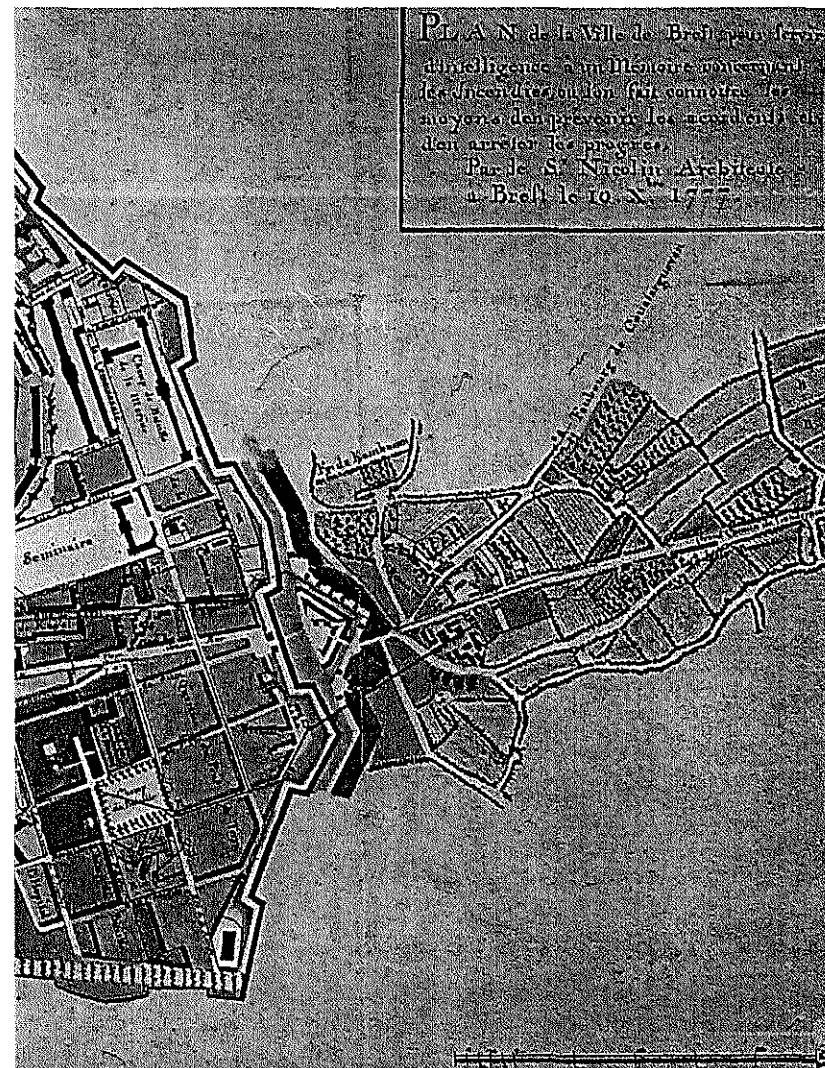
Ouvertures de voies et travaux de voirie sur la frange Sud de 1864 à nos jours

I. ÉVOLUTION DE LA FRANGE SUD : D'UN TERRITOIRE VIERGE À LA VILLE NOUVELLE IMAGINÉE

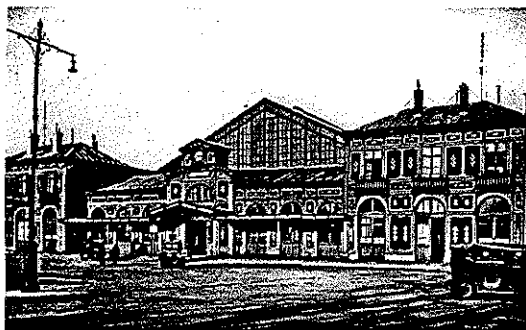
Brest est primitivement délimité au Nord-Ouest par des glacis. Mais, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, l'extension de la ville hors les murs est notamment assurée par ses débordements territoriaux sur la plus vaste commune voisine, dynamique et industrielle : Lambézellec. L'année 1861 marque d'ailleurs la plus conséquente des annexions. L'ordonnance du 27 avril 1945, quant à elle, prend acte du développement tentaculaire de la ville-mère en créant le *Grand Brest* qui réunit la ville portuaire aux anciennes communes limitrophes — Saint-Pierre-Quilbignon, Lambézellec et Saint-Marc. Entre temps, différents plans d'urbanisme se sont évertués à fixer les contours de l'urbanisation du faubourg de l'Annexion.

I.1. La naissance du faubourg de l'Annexion

Dès la fin du XVIII^e siècle, la plus grande paroisse proche de Brest se compose de quatre bourgs : celui de Lambézellec, les villages de Kérinou et du Moulin-à-Poudre, et, enfin, d'une plus importante agglomération établie aux confins des glacis. De part et d'autre du Grand-Chemin de Brest à Landerneau (future rue Jean-Jaurès), ce noyau est alors constitué, au Sud-Est, du hameau Belle-Promenade, au Nord-Ouest, des lieux-dits Kérabécam, Coat-ar-Guéven et Villeneuve, qui sont reliés entre eux par des chemins ruraux. Dès 1866, sur cette matrice viennent s'appuyer les tracés des rues de-la-Vierge (rue de-Glasgow), Bel-Air (rues Danton et Proudhon) et du-Vieux-Cimetière (rue Yves-Collet). La plus importante annexion de territoire, intervenue en 1861, est à l'origine de ces changements puisque ces différents lieux-dits ainsi que les secteurs de Messidou, du Merle-Blanc et du Haut-Porstrein sont désormais rattachés à la juridiction brestoïse. Certes, finalité économique et fierté municipale tendent à expliquer cette nouvelle donne. D'une part, le poids démographique (6000 habitants) et les petits établissements industriels présents sur le site augurent de nouvelles recettes d'octroi fort utiles au



Plan Nicolin, 1777



Gare de Brest

pas dépendre de la commune de Lambézellec, appelées qu'elles sont à servir Brest.

I.2. Le quartier Sanquer/Kérivin : des débuts difficiles

L'annexion entérinée, l'opposition latente entre le Nord-Ouest et le Sud-Est du nouveau faubourg se fait jour. Le plan régulateur du quartier Bel-Air (Saint-Martin) est rapidement approuvé et mis en œuvre dès 1869. En revanche, les servitudes militaires qui pèsent sur les terrains situés à proximité de la redoute de Kéroriou — visible dès 1825 sur le cadastre napoléonien — sont un obstacle à l'urbanisation. Il faudra d'ailleurs attendre l'approbation d'un plan régulateur en 1895, devant l'ouverture effective des voies en 1896-1897, pour voir poindre les premiers immeubles des quartiers Sanquer et Kérivin.

Dans ce laps de temps, ce secteur, qui bénéficie d'une situation privilégiée face à la mer, aura fait l'objet de plusieurs projets de « ville nouvelle » associée à d'ambitieux développements portuaires transatlantiques. Il en est ainsi des plans du *Nouveau Brest* (1863) ou de G. Pilvin (1867) qui préfiguraient, à l'arrière d'un port fortement armé, une excroissance urbaine au tracé orthogonal, clair et aéré ; elle devait s'étendre jusqu'à la rampe du Forestou (rue Pierre-Semard à partir de 1869), puis déborder des limites brestoises, au Nord de chemin de Brest à Daoulas (rue Saint-Marc). Toutefois, l'obstination du Génie, l'échec cuisant

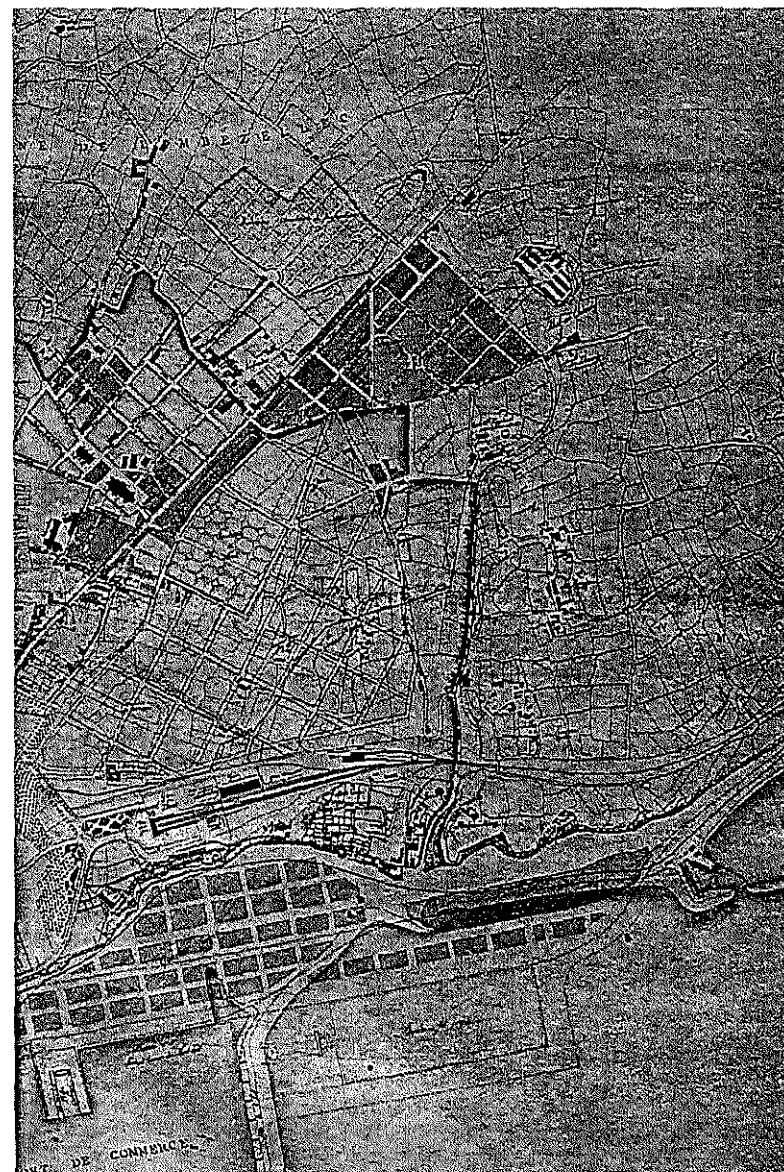
financement des équipements portuaires civils de Porstrein. D'autre part, l'arrivée prochaine du chemin de fer et de la construction d'une gare (1865) invitent à ce rattachement car ces infrastructures majeures ne peuvent raisonnablement



de la *Société civile immobilière des ports de Brest*, porteuse de l'un des projets, et les discours péremptaires mais sans lendemain sur le devenir portuaire civil auront raison de ces ambitions. De fait, sous le Second Empire, les seuls percements de voies autorisés concernent la commune de Lambézellec entre la rue de Paris et la route du Vieux-Saint-Marc (rue Saint-Marc). Les rues du-Télégraphe, Solférino, Magenta, Puebla, Inkerman y formeront le quartier du Pilier-Rouge¹. Au Sud, le paysage n'évolue guère : un parcellaire agraire mité de quelques hameaux ou fermes (Kerjean-Vras, Kérivin, Kerjean-Izella) subsiste.

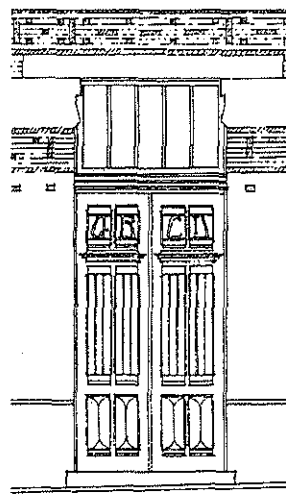
Certes, après de nombreux refus, le Génie accède enfin à certaines requêtes. En 1882, sur des terrains vierges éloignés de toute habitation, il donne son accord à l'établissement d'abattoirs municipaux puis à l'ouverture, en 1888, de ses voies d'accès depuis la barrière d'octroi (réalisation de la rue Richelieu en 1897). Un an auparavant, en 1887, d'autres servitudes ont été levées permettant le percement des rues Victor-Hugo et de-la-Gare (boulevard Gambetta). Avec la rue de-la-République (1896), ces deux voies forment l'armature du quartier Sanquer approuvé en 1895. À l'intérieur, le tissu urbain doit s'organiser selon une trame grossièrement orthogonale. Deux places, autour desquelles se concentrent les principaux équipements du quartier, sont intégrées au programme : la place Sané, à l'arrière du boulevard Gambetta, juxte les abattoirs, aujourd'hui disparus au profit d'un ensemble de type « barre » ; la place Sanquer, située en plein cœur du quartier se trouve fermée au Sud-Est par une école publique. Cette dernière offre une insertion urbaine sensiblement identique à celle de l'ensemble scolaire du quartier Bel-Air, situé sur la place Guérin — situation, emprise sur un îlot, fermeture de l'espace public, gabarit, architecture, organisation des édifices. Le bâtiment, attribué à l'ingénieur de la ville Olivier-Marie

¹ En vertu d'une tolérance, les militaires brestois étaient autorisés à fréquenter les nombreux débits de boissons, salles de danse et jeux de boule qui se situaient sur la rue de-Paris, en Lambézellec. Cependant, le point limite à ne pas franchir était matérialisé par une borne dite « le pilier-rouge ». Cette fruste pierre existe toujours au n°220 rue Jean-Jaurès, à l'angle de l'entrée du cimetière Kerfastras.



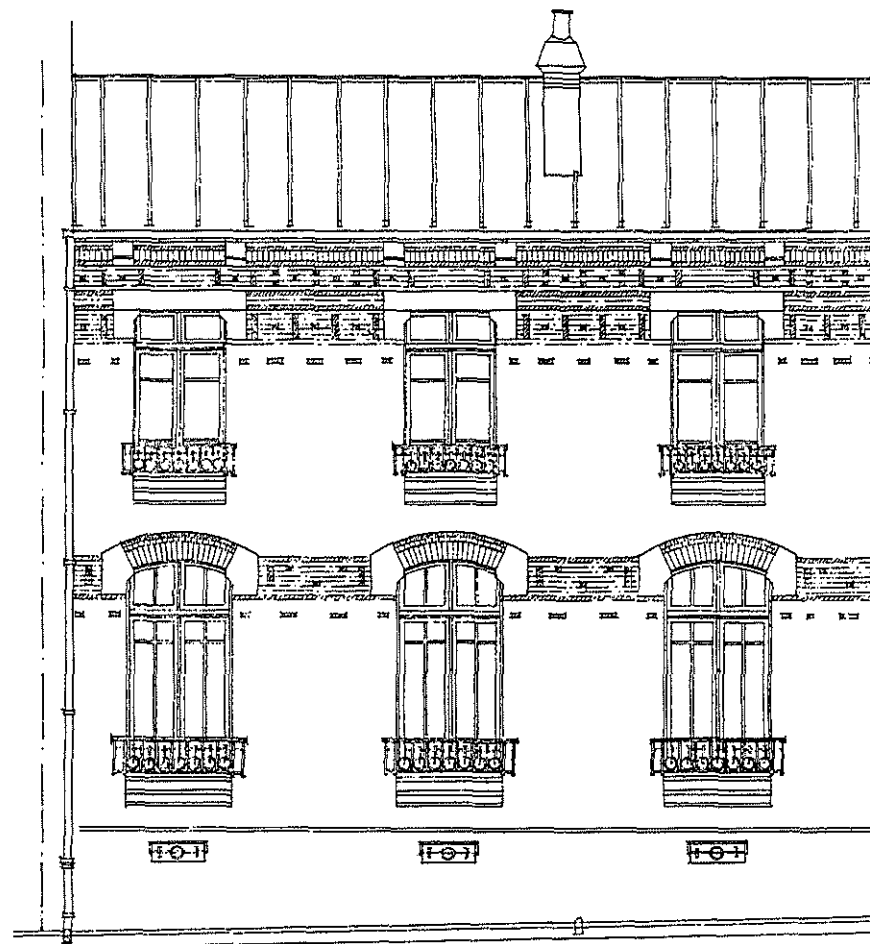
Plan Pilvin, 1860

Guennoc, est achevé en 1902. Sur la place, deux pavillons R+2, à la sobriété néoclassique de rigueur pour un édifice communal, se trouvent liés par les élévations plus basses des préaux. Avec cet équipement, l'objectif de la municipalité est de desservir la rive droite de la rue Jean-Jaurès puis les secteurs de Kéruscun et de Kéroriou. Mais au cours de la *Belle Époque*, la croissance urbaine de la frange Sud témoigne vite de l'insuffisance de cette infrastructure scolaire. En 1925, un second établissement (école maternelle) est réalisé à quelques encablures aux n°22-24 rue de-la-République. Associé à des bains-douches, cet immeuble à la facture résolument néoclassique se trouve rehausser par un travail d'ornementation méticuleux de la façade principale. Son auteur, l'architecte en chef de la ville Georges Milineau, a su, en effet, jouer savamment du briquetage et régler avec minutie les infimes détails des ferronneries.



Détail de la porte d'entrée

Ce bâtiment vient ainsi compléter un tissu urbain façonné au tournant du siècle. Ce dernier se compose principalement d'immeubles de rapport aux élévations parfois soignées — empruntant aux canons classiques ou à l'audace éclectique —, au sein desquels se trouvent enchâssés quelques beaux spécimens d'hôtels particuliers qui versent dans un Art nouveau assagi ou dans une riche modénature. Dans ce contexte, l'église Saint-Michel réalisé en 1910 par Jules Astruc impose peut-être un bien terne et pesant néogothique. À la même époque, le morcellement du secteur Kérivin s'appuie sur un tracé planifié en 1886. Malgré des alignements d'immeubles austères, l'organisation en étoile du réseau viaire caractérise et individualise fortement cette zone. Bien plus tard, en 1906, la dernière portion de territoire encore vierge, entre les abattoirs et Kérivin, fera l'objet d'un plan régulateur. Toutefois,



École rue de-la-République, détail de l'élévation principale, G. Milineau, 1925

l'urbanisation de Kerjean-Izella souffrira d'un décalage par rapport à l'adoption de ce document d'urbanisme. Grâce à la promulgation de la *loi Loucheur*, c'est le développement considérable des procédures de lotissements, approuvées au cours de l'entre-deux-guerres, qui y imprimera le plus fortement sa marque.

I.3. Le plan Milineau : des interventions mineures

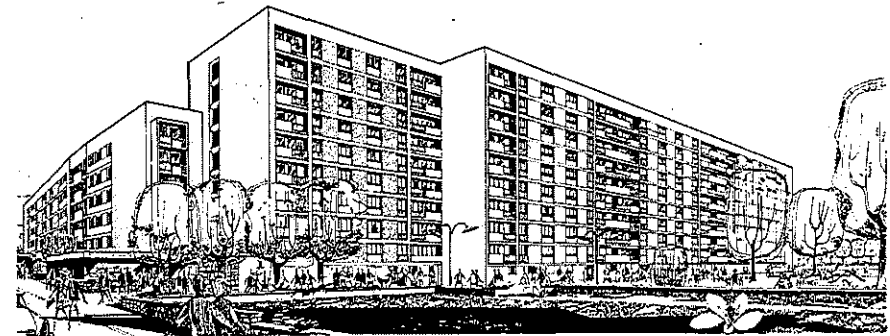
À l'occasion de l'instruction du *Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (P.A.E.E.)*, la coupure entre l'intra-muros et le faubourg souvent dénoncée redevient d'actualité. Dans le projet, la prise en compte du déclassement des fortifications obtenu en 1921 présage de la réunion de ces deux entités, tout du moins sur le papier. La charge de cette première et véritable réflexion d'urbanisme est alors confiée à l'architecte municipal, Georges Milineau. À la charnière de ces deux tissus urbains, il émet l'idée d'une ceinture verte que se partageraient jardins publics, équipements sportifs et boulevard périphérique. À la hauteur des anciennes portes, il plante d'ailleurs le nouvel hôtel de ville, symboliquement ouvert sur le faubourg. Dans l'ancienne *Annexion*, ses desseins intéressent surtout la limite occidentale avec de nouvelles extensions à Kérigonan tandis que la frange Sud-Est, où les conditions générales d'équipement et de salubrité sont très satisfaisantes, ne subit que de légères modifications.

À l'exception des possessions militaires — redoute de Kéroriou — dorénavant intégrées au quartier Saint-Michel/Sanquer, l'intervention porte sur des élargissements de voies (Kerjean-Vras, François-Rivière, Jules-Guesde, Pierre-Semard) et l'achèvement des travaux adoptés lors des différents plan régulateurs de la zone : débouché de la venelle Édouard-Corbières (rue du Commandant-Lucas) sur la place Sané ; prolongement des rues Édouard-Corbières, à l'angle de la rue Pascal, et Richelieu depuis la rue Charles-Le-Goffic (rue Sully-Prud'homme) jusqu'à la place Sané ; constitution d'un nouvel îlot susceptible d'accueillir un établissement scolaire par la continuation des rue Levot, Laënnec et Charles-Le-Goffic.

I.4. État actuel du site

Malgré l'abandon du *P.A.E.E.* à l'aube de la Seconde guerre mondiale, ces quelques remaniements éclaireront les initiatives

municipales après-guerre. Certes, le dessin de Kéroriou sera quelque peu remanié. En outre, la jonction prévue par Milineau entre la rue Levot et la rue Jean-Le-Gall n'aboutira pas. À sa place, la dépression topographique qui les sépare aujourd'hui est livrée un cœur d'îlot vert, qui figure au nombre des caractéristiques morphologiques intéressantes du quartier Kérivin. Par ailleurs, peu affectée par les destructions de 1939-45, la frange Sud-Est de la rue Jean-Jaurès témoigne encore des étapes récentes et distinctes de son urbanisation — tournant du siècle, entre-deux-guerres —, au travers des découpages parcellaires, des typologies bâties et des modes d'habiter particuliers selon les secteurs. Dans ce registre, la topographie prégnante et la présence d'une trame foncière parfois lâche à leurs marges — équipements publics comme l'hôpital Ponchelet, la maison de personnes âgées de Poul-ar-Bachet ou les grands ensembles collectifs — accentuent d'autant plus les clivages.



Ensemble collectif, rues Choquet-de-Lindu et Richelieu



II. LES HOMMES, LEUR ŒUVRE : ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, CLIENTS ET HABITANTS

II.1. État des sources

Selon la méthode appliquée aux deux études antérieures, sur Jaurès et ses abords, d'une part, puis sur Recouvrance d'autre part, cette partie a pour but de déterminer l'évolution de la production immobilière de la frange Sud, d'appréhender l'intervention des maîtres d'œuvre sur la construction, d'analyser leur influence sur l'architecture et les formes urbaines produites et enfin, d'élucider les transformations de l'offre et la demande de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle.

Les éléments de réponse — aussi bien qualitatifs que quantitatifs — s'appuient sur l'exploitation exhaustive des différents fonds déposés aux *Archives municipales* et *départementales* : examen de 600 demandes d'autorisations de construire, de documents relatifs à la politique municipale et aux opérations d'urbanisme — cadastre, dossiers de voirie, approbations de procédures de lotissement. La qualité de conservation des dépôts et la pluralité des informations recueillies — données morphologiques sur les édifices, datation, situation, statut du pétitionnaire,... — ont notamment permis d'illustrer les différenciations socio-spatiales selon les modes d'habiter — de l'humble maison ouvrière à la demeure bourgeoise en passant par l'immeuble de rapport — en relation avec la demande, les exigences et les valeurs changeantes d'une société.

En outre, d'autres sources ont été mobilisées pour la mise au point de notices sur les professionnels intervenus sur le quartier. Les renseignements extraits des *Archives municipales* de Brest ont constitué un préalable à nos recherches. *Curriculum vitae*, coupures de journaux d'époque, nécrologies, bulletins municipaux et fonds d'architectes ont apporté leur lot d'informations. Une autre approche a été rendue possible par la thèse de troisième cycle de Daniel Le Couédic, *1880-1980, Un*

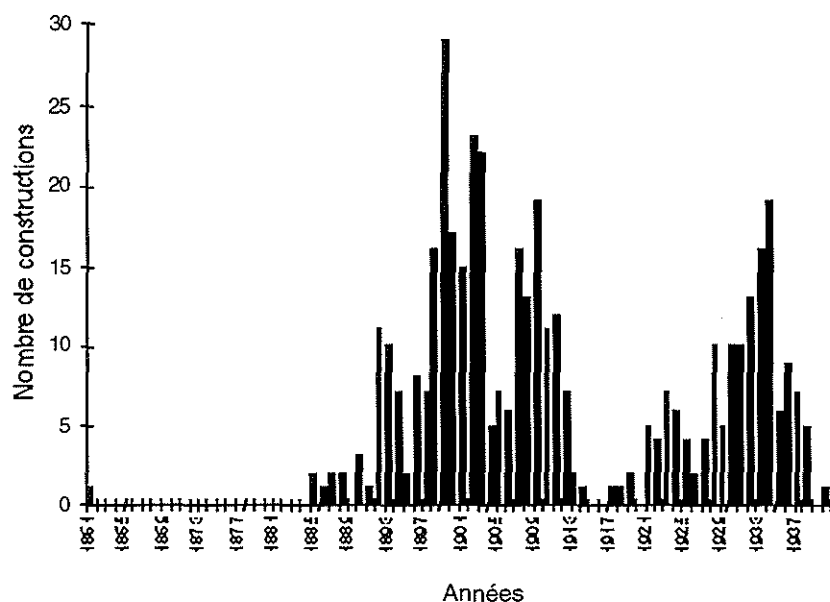
siècle d'architecture domestique en Bretagne, du modèle social à la série marchande (université de Bretagne occidentale, 1984, 639 p.), ainsi que par sa thèse de doctorat d'État, *Les architectes et l'idée bretonne, contribution à l'étude de l'influence des courants d'idées et des sujétions corporatives sur l'architecture et les arts appliqués* (université de Bretagne occidentale, 1992, 1667 p). Enfin, l'ouvrage collectif *Brest alias Brest* (Éditions Mardaga, 1992, 239 p) nous a permis de glaner d'autres informations complémentaires.

II.2. Marché florissant et demande spécifiée

Pendant un demi-siècle, de 1861 à 1940, l'évolution de la construction² fait apparaître une urbanisation de la frange Sud en deux temps, témoins d'une conjoncture locale ou d'une politique nationale favorables. Entre 1861 et 1890, ce secteur de l'économie souffre d'une certaine atonie en raison des servitudes militaires qui pèsent sur la zone Sud-Est du faubourg de l'Annexion. Seules les marges révèlent une certaine activité : la rampe du Forestou et la place Kéruscun, où un établissement humain se développe à proximité d'un point d'eau, comptent quelques petites constructions. En revanche, au tournant du siècle, l'activité du bâtiment connaît une période d'embellie avec l'approbation des plans régulateurs des quartiers Kérivin et Sanquer, consécutive au desserrement de l'étau militaire. De 1890 jusqu'à la *Belle Époque*, la frange Sud fait ainsi l'objet de 270 mises en chantiers, représentant près de 65% du marché, sur la période considérée. Cependant, l'issue incertaine du premier conflit mondial paralyse quelque temps la profession avant une reprise progressive et ininterrompue des années 1920 à 1940. Certes, cette amélioration est essentiellement due à

² Seules les mises en chantiers dont le maître d'œuvre est mentionné ont été comptabilisées lors du recensement, soit 421 constructions dont 58 émanent d'architectes.

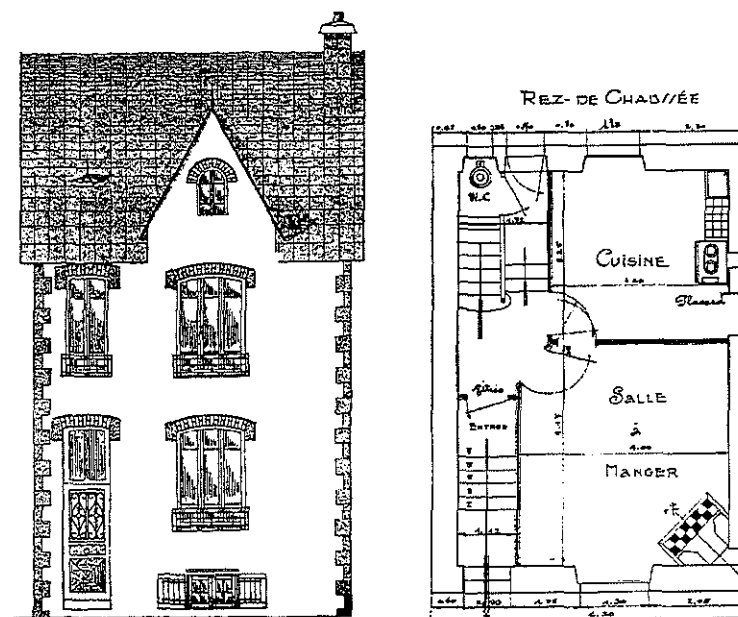
Progression de la construction immobilière



la loi Loucheur, qui stimule notamment la construction sous forme de lotissements.

À cet égard, la croissance urbaine du secteur, en deux phases distinctes, se caractérise aussi par des types d'habitat différenciés selon les phases d'urbanisation observées. Au tournant du siècle, l'initiative privée et la mobilisation financière de certains propriétaires dans l'immobilier — issus du haut de la classe moyenne voire de la petite bourgeoisie — se portent exclusivement sur « l'immeuble de rapport » ou « l'immeuble à loyers ». Constituant la production banale du logement dit « populaire », ce type d'édifice définit un bâti homogène, de 3 à 4 niveaux en général. La marque néoclassique des façades, le plus souvent dépouillées, atteste de leur destination sociale même si quelques chantiers remarquables affichent une recherche ostentatoire accrue aux

abords de la place Sanquer et du boulevard Gambetta. À l'opposé, le tissu urbain des secteurs de Saint-Marc et du Forestou est traversé par un courant qui s'est durablement installé dans l'activité du bâtiment durant l'entre-deux-guerres. Dans la mouvance d'une politique sociale désormais affranchie de ces balbutiements de la fin du XIX^e siècle, un nouveau type d'habitat, permettant aux couches les plus modestes d'accéder à la propriété s'y est développé. Ici comme ailleurs, à la faveur de la loi Loucheur, la solution de l'individuel a notamment rapidement pris le pas sur le mode collectif. À partir des années vingt, des lotissements ont fleuri un peu partout, alignant des petites maisons ouvrières³, aux élévations



Maison de lotissement, rue Levot

³ Dans les demandes des pétitionnaires, ces constructions sont indifféremment dénommées « maison d'ouvrier », « petite maison HBM, loi Loucheur » ou « petite maison ouvrière ».

immuables et aux dispositifs intérieurs organisés en modules identiques. Grâce aux aides octroyées par le *Crédit immobilier*, une population de petits fonctionnaires — instituteurs, employés des chemins de fer —, de militaires — seconds et premiers maîtres, agents techniques — ou d'ouvriers du port a notamment su trouver, dans ce quartier, l'agrément de la maison individuelle et du jardin potager⁴.

Ainsi, l'immobilier et ses formes de regroupement — unité urbanistique d'immeubles de rapport ou de maisonnettes — ou son individualisation — hôtels particuliers —, sont effectivement déterminés par la nature de la demande sociale et son expression architecturale, mais aussi par les moyens techniques et fonciers disponibles. Ils apparaissent alors comme l'intermédiaire entre l'espace social et le paysage de la ville.

II.3. Entrepreneurs : d'une offre locale à l'extension du marché

En ce qui concerne les entrepreneurs, l'offre se répartit tout aussi inégalement selon ces périodes. Entre 1890 et 1914, une dizaine d'entre eux se partagent 60% du marché. Avec 39 mises en chantier entre 1900 et 1913, Théodore Arhan est le plus prolifique. Marziou dirige, quant à lui 25 chantiers entre 1890 et 1904. François Migot et Joseph Pondaven ont en charge 17 chantiers, respectivement entre 1894 et 1912 puis entre 1906 et 1914. Les deux associés Chapalain et Péron assurent la maîtrise d'ouvrage de 14 chantiers entre 1908 et 1911 tandis que G. Broustail en conduit 13, de 1900 à 1914. La maison Desrués et Baron [1901-1911] comme Adolphe Raguet [1886-1904] construisent 12 édifices. Enfin, Charles et Louis Jourde sont appelés pour 11 réalisations entre 1887 et 1902. À l'exception de l'établissement Desrués et Baron domicilié à Lambézellec, ces entrepreneurs généraux demeurent dans le faubourg de l'Annexion. L'affaire familiale des Jourde et celle de François Migot sont

⁴ Le statut social des propriétaires mentionnés sur la plupart des demandes concernant la rue Levot est, à cet égard, édifiant.

établies rue de-Paris. Les entrepôts de Joseph Pondaven et de Félix Collet sont situés rue de-la-Vierge tandis que les adresses professionnelles de Broustail et de Marziou sont peu éloignées, rue Branda pour l'une, rue du-Cimetière pour l'autre (rue Collet). Malgré sa mobilité, Théodore Arhan reste aussi attaché au faubourg, résidant rue Saint-Marc puis rue Guilhem à partir de 1912. Outre le fait qu'ils soient effectivement peu nombreux à demeurer dans les murs, la faible représentation des chefs d'entreprise établis dans l'*intra-muros*, confirme la géographie partielle de l'offre. Louis Omnès du quartier de l'Harteloire, J.

Caër, établi Grand'rue (rue Pasteur), Joseph Le Vézo, habitant rue Colbert, J. Queinec, installé rue de-la-Mairie (rue de-Lyon) ou A. Sadet, de la rue Traverse, n'obtiennent qu'une poignée de commandes. De la même façon, peu d'établissements de la rive droite parviennent à décrocher quelques contrats, à l'exception des Corre et surtout de François Petton.

Cette répartition de l'offre limitée à quelques entrepreneurs locaux est toutefois bouleversée à l'issue de la guerre 14-18 puisque le marché se divise dorénavant entre une multitude de maîtres



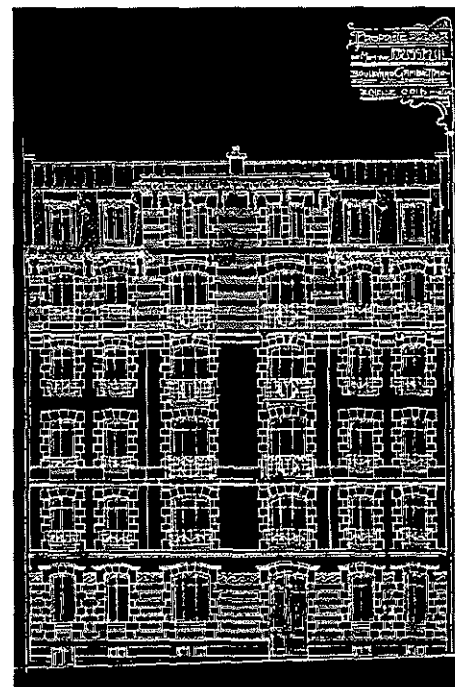
44-50 boulevard Gambetta, P. Richet, 1925

d'œuvre — recensement d'une quarantaine —, en charge d'une ou deux réalisations, souvent guère plus. Face à cette concurrence acharnée, trois entrepreneurs se détachent cependant : les associés Simonelli et Cortellari de Saint-Pierre-Quilbignon qui remportent 9 commandes [1931-1935] ; l'affaire familiale Novello et Graziana située rue de-Paris et Marcel Le Guell, établi 6 place de-Verdun (place Saint-Martin), qui totalisent chacun 8 chantiers. Après la période de récession, l'accroissement de la demande profite aussi aux entreprises de bâtiments extérieures à l'agglomération. Même si ce recours s'avère exceptionnel, la maison Séréna et Tognoli de Morlaix et surtout Prosper Richet de Saint-Brieuc bénéficient de cette nouvelle donne. Le Briochin n'en est d'ailleurs pas à son premier essai. Alors qu'il réalise déjà pour son propre compte un immeuble au gabarit quasi haussmannien et empreint de modernité au 99 rue Jean-Jaurès, il récidive sur le boulevard Gambetta, en édifiant une barre d'une trentaine de mètres animée de bow windows en saillie (44-46-48 boulevard Gambetta). Phénomène encore très peu couru avant le deuxième guerre mondiale, cet entrepreneur diversifie ces activités puisqu'il destine ces appartements à la vente en copropriété.

II.4. Les maîtres d'œuvre et leurs références architecturales

En revanche, le recours à un architecte confirmé ne concerne qu'une partie marginale de la construction. Au demeurant, les chantiers du faubourg s'avèrent beaucoup plus prisés et prestigieux que ceux de Recouvrance. Olivier-Marie Guennoc, Louis Mer et Louis Mony, qui effectue principalement sa carrière à Quimper et à Douarnenez, apparaissent ainsi parmi les maîtres d'œuvre du tournant du siècle. Sylvain Crosnier, Joseph Philippe, Abel Chabal et L. Driffort signent les réalisations majeures de la *Belle Époque*. Durant l'entre-deux-guerres, ils sont relayés par Édouard Mocaër, Aimé Freyssinet et Georges Milineau, pour les plus habiles, ou encore Édouard Toudic, Raymond Célestine, Jules-Michel Goasglas, Maurice Margat et Maurice Michali, à la fin des années trente. S'ils figurent tous, à l'exception de Crosnier et Driffort, sous la rubrique

« architectes », dans l'*Annuaire des bâtiments publics* édité par Eugène Sageret de 1886 à 1947, ce statut est pourtant revendiqué par des gens dont la formation, la stature et les pratiques sont très diverses. À titre d'exemple, Guennoc est ingénieur civil alors que Louis Mony exerce en qualité de métreur-vérificateur ; de son côté, Maurice Margat ne peut se prévaloir que d'un diplôme d'ingénieur IDN... Toutefois, l'approche architecturale menée par certains d'entre eux révèle les honorables qualités de maîtres d'œuvre d'un Crosnier, d'un Freyssinet ou d'un Mocaër. L'étude peut encore démontrer leurs capacités d'adaptation à un tissu particulier : tandis qu'Abel Chabal verse dans un pittoresque anglais ou hésite entre l'*Art nouveau* et l'*Anglo-normand* dans la station balnéaire de Morgat, ses conceptions affichent des prétentions classiques en milieu urbain. Enfin, des infléchissements peuvent être également perçus dans

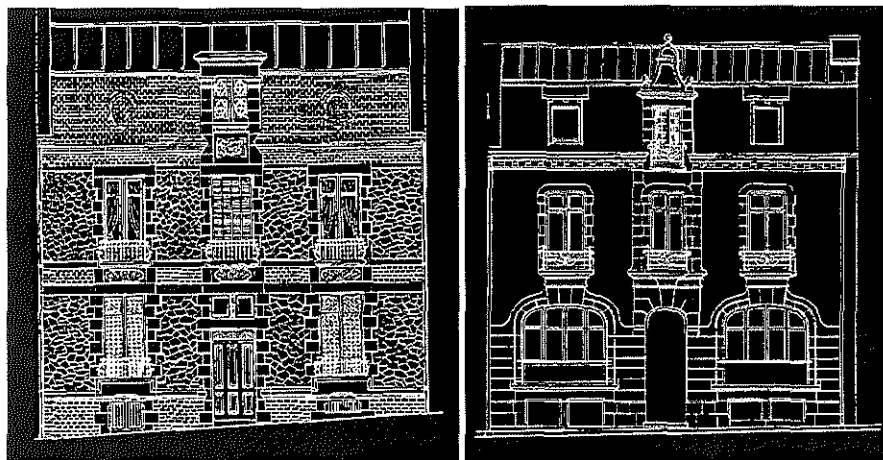


38 boulevard Gambetta, A. Chabal, 1909

leur production, à l'exemple des réalisations de Joseph Philippe qui évoluent rapidement à l'arrivée de son neveu au sein de son agence.

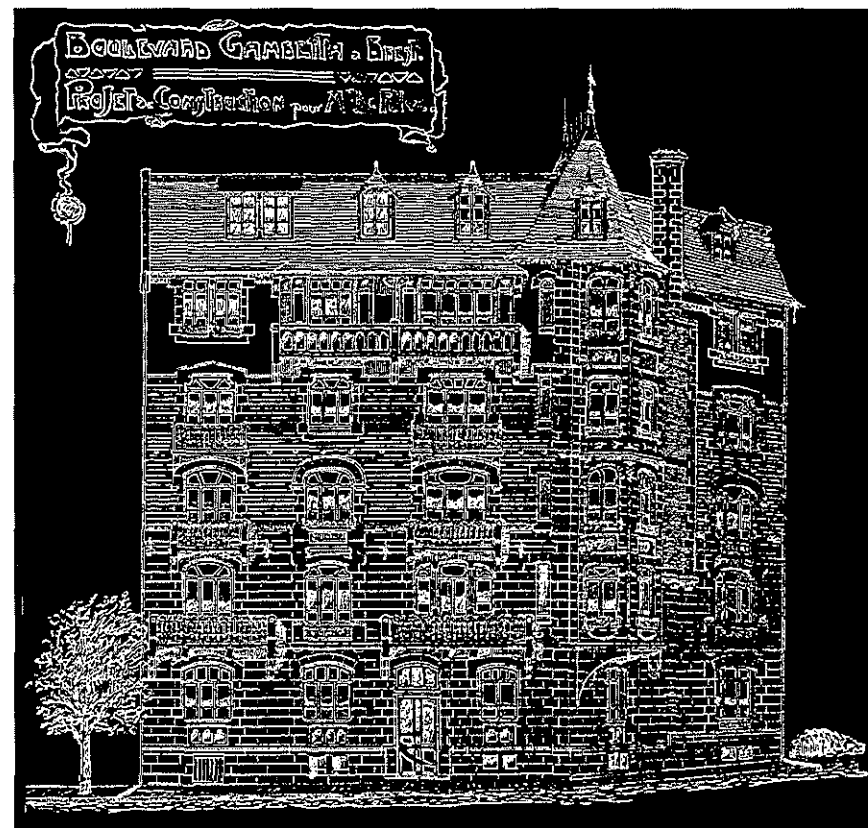
Certes, l'absence d'une grande bourgeoisie influente, qui seule à la capacité — financière, culturelle — d'innover et de souhaiter des changements dans l'aspect d'un édifice, fait de Brest une petite ville de province où l'architecture n'a guère obéi aux clivages stylistiques rigoureux — néoclassicisme, éclectisme, Art déco,... Toutefois, elle s'en est inspiré et a emprunté aux uns et aux autres. Ainsi, face à une production médiocre, le plus souvent réalisée par des

anonymes, quelques édifices témoignent de la transposition, au contexte brestois, de modèles architecturaux diffusés par le biais de revues professionnelles. À cet égard, parmi les chantiers remarquables que la frange Sud a connu, ceux d'Abel Chabal sont empreints d'un historicisme de bon aloi pour cet ardéchois formé à l'*École des Beaux-Arts*. Sur deux immeubles mitoyens dominant le port de commerce (36 et 38 boulevard Gambetta), il a décliné, avec efficacité, les règles de composition symétrique et hiérarchisée. Sur deux petits hôtels particuliers construits place Sanquer (n°26) et rue Victor-Hugo (n°71), il a usé d'une même grammaire néoclassique, accentuée par une symétrie axiale, tout en rehaussant leur façade d'un vocabulaire de détail propre à chaque commande. Sans avoir l'inspiration d'un Chabal, les productions de Driffort sont agréablement rythmées comme en témoignent l'édifice situé au n°34 rue de-la-République. Malgré une épure formelle — socle, étage, corniche —, la débauche ornementale dont il fait l'objet le distingue fortement du tissu urbain environnant.



Rue Victor-Hugo et place Sanquer, A. Chabal, 1895 et 1900

Si l'Art nouveau, tardivement accepté en Bretagne, a fait peu d'émules, les bâtiments que Joseph Philippe a signé dans l'Annexion renvoient pourtant à cette écriture quelque peu assagie. Outre l'immeuble



40 boulevard Gambetta, J. Philippe, 1908

édifié au n°83 rue de-Paris (rue Jean-Jaurès), ce style décoratif investit aussi la frange Sud, à l'image de la *Villa Amélie*, édifiée en 1903 au n°51 rue Victor-Hugo. Malgré une façade assez sobre organisée en trois travées, la variété des baies, l'opus incertum de granit grège, les allèges parées de céramique aux motifs floraux et l'usage récurrent de la courbe font l'originalité de cette demeure bourgeoise. Et pourtant, cinq ans plus tard, sur la rue de-la-Gare, ce même architecte a opté pour un éclectisme déjà éculé lors de la construction d'un immeuble de rapport cossu sur une parcelle d'angle (40 boulevard Gambetta). Là, accommodant classicisme et

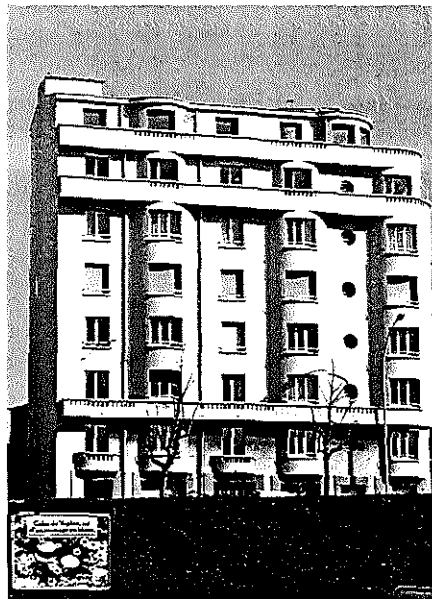


83 rue Jean-Jaurès, J. Philippe, 1912

deux-guerres, c'est à l'Art déco que l'on peut recourir. Dans ce registre, l'immeuble de style Paquebot qui domine la gare sur le boulevard Gambetta impressionne. En 1940, sur une parcelle d'angle ingrate, Aimé Freyssinet imagine un immeuble en béton armé, de sept niveaux. Entre un entresol et un couronnement en gradins limités par des balcons filants à balustres, des bow-windows curvilignes forment un ordre colossal. Certes, sur la rue d'Aboville (n°3), il s'avère moins en veine pour un autre édifice au gabarit toujours aussi imposant. Ce spécimen rejoint la

partition verticale à l'ornement inattendu d'oriels, mêlant briques et pierres, il s'est autorisé le mélange des genres et des matériaux. Ces déviances que la génération précédente de maîtres d'œuvre aurait tenu pour une hérésie, qualifie encore un vaste hôtel particulier de la rue de-Gasté, que son ancien associé, Sylvain Crosnier, bâtit en 1900, à l'apogée de ce style.

S'il fallait qualifier d'un terme générique la plupart des réalisations inspirées, tout ou partie, de la modernité apparue dans l'entre-



24 boulevard Gambetta, A. Freyssinet, 1939



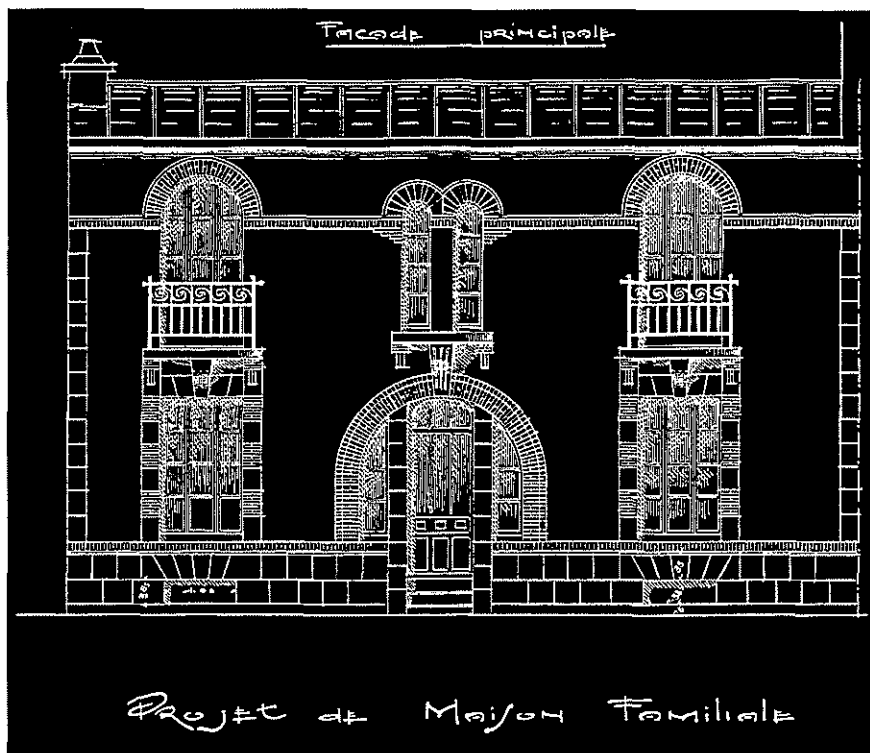
8 rue Émile-Souvestre, J et M. Philippe, 1937

production assez commune de Joseph Philippe, à la fin des années trente. La venue de son neveu Maurice Philippe le conduit, certes, à renouveler sa production mais aussi à une certaine paresse intellectuelle. Proposant à ses différents clients des édifices quasi identiques (n°8 et 10 rue Émile-Souvestre semblables au n°32 rue Laënnec, par exemple), ses élans vers l'Art déco s'arrêtent à la mise en valeur de quelques détails connotés : oculus, bow-window, motif

dominant en couronnement, bandeau vertical vitré éclairant la cage d'escalier... Il n'en demeure pas moins, qu'au même moment, certains maîtres d'œuvre se portent vers d'autres courants ou s'en remettent à un classicisme intemporel. Édouard Mocaër, résume, à lui seul, ces paradoxes. En 1931, les deux maisons qu'il conçoit sur des parcelles loties du boulevard Gambetta empruntent aux anciennes demeures campagnardes des références que leur auteur aime surtout dispenser sur des habitations des environs de Brest, au Trez-Hir ou encore au bourg de Lambézellec (n°68 et 70 boulevard Gambetta). Par contraste, la « maison familiale », réalisée en 1922 au n°13 de la rue Édouard-Corbières traite avec légèreté



boulevard Gambetta, É. Mocaër, 1932



13 rue Édouard-Corbières, É. Mocaër, 1922

les canons classiques par un vocabulaire de détail plein de fantaisie — arcs en plein-cintre, baies géminées, appareillage de briques.

II.5. Notices d'architectes

CÉLESTINE Raymond

Inscrit à l'annuaire Sageret entre 1937 et 1947, cet architecte mène une carrière finistérienne entre Brest, Carantec et Morlaix où se situent ces adresses professionnelles successives. Il est notamment appelé sur quelques commandes du faubourg à la fin des années trente. Sur le secteur Saint-Martin, il s'illustre surtout par un projet réalisé en

association avec H. Le Coz en 1939. Aux n°2 bis et 4 rue de Turenne, un ensemble à deux niveaux sur rez-de-chaussée commerçant se signale par son organisation quasi symétrique, marquée d'une accentuation centrale. Cette dernière associe porte cochère, bow-window et balcon incurvés, couronnés d'un fronton curviligne interrompant la corniche.



2 bis et 4 rue Turenne, H. Coz et R. Célestine, 1939

Sur la frange Sud, sa contribution en solitaire demeure des plus modestes : en 1925, aux n°23-25 rue Victor-Hugo, il réalise deux petites maisons de ville jumelées, dont la composition générale produit une symétrie inverse sans grande inventivité (dissymétrie fonctionnelle des travées couramment mise en œuvre à cette époque).

CHABAL Abel (1844-1913)

Après une formation à l'École des Arts décoratifs de Paris, Abel Chabal part exercer à Brest en 1874, où il obtient rapidement nombre de commandes publiques dans les communes alentours (plusieurs écoles et un abattoir à Landerneau, nouvelles halles de Saint-Renan).



Ker Maria, Morgat, 1908



38 boulevard Gambetta, 1900

la presqu'île qui reprend le flambeau en se chargeant d'édifier cette cité aux allures distinguées et un peu guindées d'un Vézinet littoral.

À Brest, ses productions versent plutôt dans un classicisme intemporel, à l'image des immeubles qu'il bâtit à la *Belle Époque* sur la rue de-la-Gare (36-38 boulevard Gambetta).

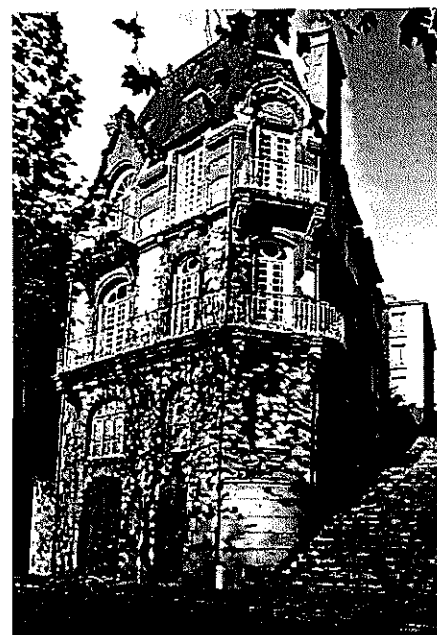
CORTELLARI (père)

Cet italien artisan-maçon, originaire d'un petit village situé en Italie du Nord près de Varèse, émigre en France dans les années vingt. En 1923, il décroche un emploi dans une entreprise de l'Est de la France. Deux ans plus tard, il gagne la Bretagne et s'installe à son compte à Paimpol. Mais c'est finalement à Saint-Pierre-Quilbignon qu'il s'établit en 1929, obtenant plusieurs chantiers dans l'Annexion avec son associé Simonello.

Choisi par Armand Peugeot pour édifier la station balnéaire de Morgat, en presqu'île de Crozon, il y a réalisé quelques villas (*Villa Ker Maria*, 1908) inspirées du pittoresque anglais ou hésitant entre l'*Art nouveau* et l'*Anglo-normand* (*Grand hôtel de la mer*, bâti à partir de 1908). Mais très vite, c'est son fils Gaston (1882-1965) effectuant de nombreux déplacements dans la

CROSNIER François-Sylvain (1859-1950)

Issu d'une famille d'entrepreneurs locaux dont le père Sylvain-Pierre Crosnier (1833-1902) est associé pendant quelques temps à Buré, les activités extraprofessionnelles de cet architecte témoignent du penchant des bâtisseurs de l'époque à s'investir non seulement dans l'édification matérielle de la ville mais aussi dans un développement civique harmonieux de la cité. Sa participation aux conseils d'administration de la Société des tramways brestois (1901-1936), son élection à la vice-présidence de la *Caisse d'épargne* de Brest (1935), son soutien à la *Société de secours aux blessés militaires* ou encore ses fréquentations assidues aux réunions de la *Société académique de Brest*, en compagnie d'Abel Chabal, figurent au nombre de ses références.



Cour Dajot, 1900

située au-dessus du boulevard Gambetta, à l'angle des rues de-Gasté et Villaret-de-Joyeuse.

Mais c'est dans le métier d'architecte qu'il laisse les plus belles traces de ses aptitudes, bousculant les habitudes architecturales d'une ville peu encline à se débarrasser d'une patine néoclassique austère. En 1900, la construction de sa propre demeure sur une parcelle ingrate du cours Dajot révèle son intérêt pour l'Art Nouveau. La même année, mêlant briques et pierres, cassant les symétries, il verse dans une facture éclectique sur le quartier de Paris pour un hôtel particulier installé allée du Cimetière (rue Saint-Martin), puis sur une demeure bourgeoise

Cette empreinte singulière appliqué à certains édifices réalisés au tournant du siècle se retrouve dans la production de Joseph Philippe (n. 1907), formé dans le cabinet Crosnier et qui s'inspire du même mouvement jusqu'à la reprise en main de l'agence par son neveu Maurice Philippe (1910-1958).

FREYSSINET Aimé (1881-décembre 1947)

Aimé Freyssinet est le premier diplômé de l'*École des Beaux-Arts* à s'installer à Brest. En 1911, son premier éclat réside dans son projet d'*École navale* qu'il affuble d'une pompeuse ordonnance classique. Mais sa proposition est désavouée par le ministre de la Marine d'alors.

Débarassé de cet académisme trop rigide, sa production s'épanouit avec le *Palais du commerce* situé sur la rue Aiguillon. Plus que la sobriété de sa façade, rythmée cependant par des bow windows qui animent une silhouette massive, cet immeuble se signale par un gabarit peu commun à Brest (dix niveaux, spectaculaires par les innombrables décrochements).

Tout aussi remarquable que cet édifice venant ponctué une série d'ouvrages en béton armé qui a étonné les Brestois — le Carmel Saint-Joseph en Saint-Marc, la chapelle du pensionnat sur le Cour Dajot, et, dans l'ancien théâtre désaffecté, le hall du journal *L'Ouest-Éclair* —, l'immeuble de style Paquebot, qui domine la gare sur la rue Gambetta, impressionne. Peut-être faut-il y voir une marque familiale : Aimé Freyssinet est, en effet, le frère d'Eugène Freyssinet (1879-1962), le fameux ingénieur spécialiste du béton armé et précontraint. Quoiqu'il en soit, ce morceau de bravoure fait oublier les quatre autres chantiers qu'il a dirigé sur la frange Sud de l'Annexion qui, s'ils s'avèrent moins étonnants, témoignent cependant de la diversité de ses commandes — immeuble en copropriété, maison de lotissement.

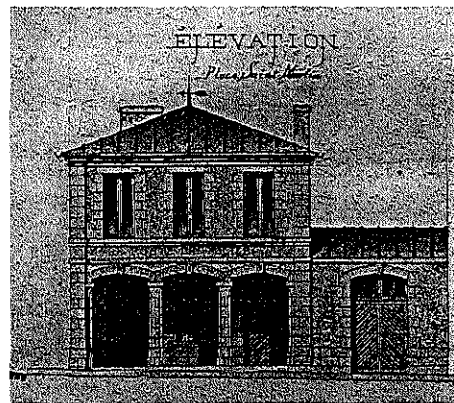
Malgré des réussites indéniables dans sa carrière brestoise, il essuiera pourtant un nouveau revers lors du concours brestois pour l'établissement d'un nouvel hôpital, n'obtenant qu'une quatrième place

loin derrière le morceau de bravoure proposé par de très jeunes diplômés d'alors, Raymond Gravereaux (1905-1991) et Raymond Lopez (1904-1966).

GOASGLAS Jules-Michel (décédé le 25-05-1966)

Après une carrière brestoise entamée dans les années trente, Jules-Michel Goasglas termine sa carrière à Carhaix en 1962. Détenteur d'un diplôme A.E.T.P., il est surtout connu pour avoir précédé Albert Cortellari au poste d'architecte en chef de l'Office municipal des H.B.M, créé en 1922, et futurs H.L.M. Sur l'Annexion, en 1940, il ne réalise qu'une petite maison rue Kerjean-Vras, dans la cour d'un immeuble.

GUENNOC Olivier-Marie



Ancien hôtel de Police. 1881

Olivier-Marie Guennoc, qui a reçu une formation d'ingénieur, occupe le poste d'architecte de la ville de 1880 à 1897. Dans ce laps de temps, il a en charge la conception et la maîtrise d'ouvrage des bâtiments communaux au nombre desquels figurent l'hôtel de police de l'Annexion sur la place Saint-Martin (1881) et l'école publique mixte de la place Sanquer, achevée en 1902, peu après son

départ. Ses fonctions sont alors assurées par l'ingénieur Bouvier.

JOURDE Charles (n. décembre 1862) et Louis

Entrepreneurs généraux du bâtiment qui ont pris la succession de leur père, Jean (1820-1897), décédé à l'âge de 77 ans.

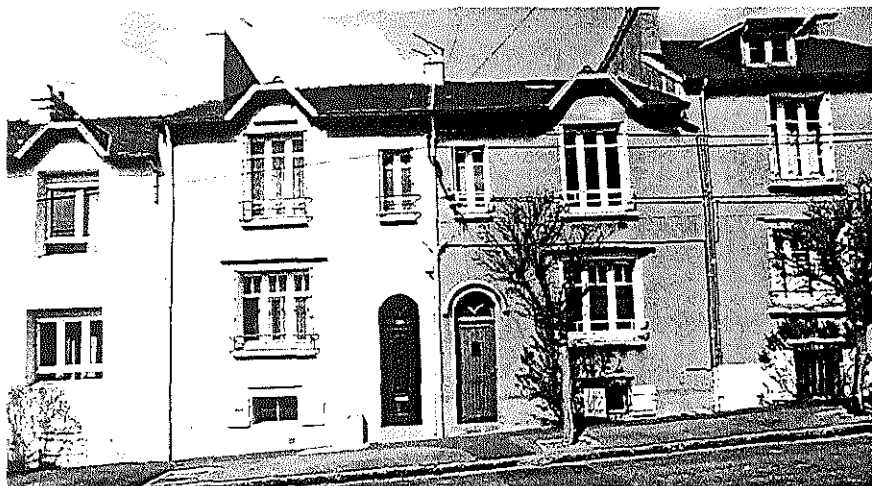
LOUCHEUR Louis (1872-1931)

Cet homme, proche des gauches mais souvent ministre de gouvernements conservateurs, est l'auteur d'une loi à l'échelle nationale, dont les effets ont influencé le paysage urbain brestois.

Qualifié par ses pairs de technocrate pragmatique, cet ingénieur et patron d'industrie est venu tardivement à la politique à l'occasion de son entrée au gouvernement lors de la première guerre mondiale, comme secrétaire d'État aux fabrications de guerre. Député du Nord, région fortement dévastée en 1914-18, il a vite pris conscience d'un épineux problème, la pénurie de logements.

Malgré un projet de loi dénaturé par le Sénat en 1921, ses efforts ont abouti le 13 juillet 1928, avec l'adoption d'une loi prévoyant de donner « au travailleur honnête, sérieux, père de deux enfants, le droit d'obtenir la construction de sa maison sans faire aucun apport, ni de terrain, ni d'argent »

Localement, cette décision politique a permis aux desseins du plan Milineau de prendre corps. Même si l'adoption du P.A.E.E. a été contrecarrée par la reprise des combats, il a constamment servi de guide à



Rue Félix-Le-Dantec

l'édification de la politique municipale de l'entre-deux-guerres. Ainsi, les quartiers des Fédérés et de Kérigonan ont pu être dotés d'une forte image urbaine, en dépit de la modestie des édifices. Certes, cette empreinte incombe à la rigueur des tracés définis au préalable par Milineau ; mais aux alentours de la rue Félix-Le-Dantec, la répétitivité des formes d'un habitat groupé, conçu selon quelques « plan-types », incline également dans ce sens.

MARGAT Maurice domicilié rue de Richelieu

— Pas de renseignement —

MER Louis (1852-1928)

Au tournant du siècle, alors que 18 bas-bretons sont inscrits dans l'*Annuaire des bâtiments et travaux publics* lancé par Eugène Sageret (1828-1891), seul Louis Mer peut se prévaloir d'avoir fréquenté l'*École nationale des Beaux-Arts* (promotion 1877). Avant de succéder à son père, il y a été l'élève de Louis-Jules André.

Avant-guerre, il est l'auteur d'un chantier d'envergure : dans l'intramuros, la réalisation de l'*Auto-garage brestois*, au 38 de la rue Colbert, offre la possibilité d'admirer les plus belles voitures, mais aussi de goûter à d'autres plaisirs par l'adjonction d'une *Salle des Arts* au-dessus des ateliers. Dans l'Annexion, sa seule réalisation située rue de-la-Gare date du tournant du siècle est restée attachée à une facture d'inspiration néoclassique (n°34 boulevard Gambetta).

Fier de son métier, il a eu à cœur d'organiser une profession d'architecte souffrant, à Brest, d'une considération et d'une reconnaissance suffisantes. C'est avec un vif intérêt qu'il a donc participé à la constitution de la *Société des architectes du Nord-Ouest de la France*, en insistant pour qu'elle rejoigne, en 1908, l'*Association provinciale des architectes français*, dont il obtient la présidence en 1913.

MICHALI Maurice



Rue Jules-Guesde, 1933

Apparu dans la profession dans les années trente, Maurice Michali, détenteur du titre « d'ingénieur-civil » assure surtout la maîtrise d'ouvrage de quelques chantiers de la Reconstruction, après avoir donné une production insignifiante au Recouvrement d'avant-guerre. Malgré une carrière en demi-teinte, il appose aussi sa signature sur deux maisons jumelées, non dépourvues d'intérêt dans le secteur du Forestou, aux n°18-20 rue Jules-Guesde. En 1933, sur ces deux parcelles loties, il propose, en effet, une composition produisant une symétrie inverse des constructions, marquées par un gâble à œil-de-bœuf. Leur façade revêtue d'un appareil rustique met en valeur les linteaux des baies recouverts d'un enduit lisse.

MILINEAU Georges (1878 Paris-1949 Étables)



Ce parisien, élève de Victor Laloux à l'École nationale des Beaux-Arts (promotion 1898) s'exile à Brest où il est nommé architecte municipal, le 24 septembre 1919. Sa tâche principale consiste alors en l'élaboration du *Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (P.A.E.E.)*, qui a eu une influence durable sur le développement urbain de Brest, même s'il n'a jamais été entériné. S'il propose une première esquisse en 1920, le déclassement des fortifications, intervenu en 1921, l'incline à préconiser d'autres solutions,

avec notamment la formation d'un ensemble urbain sur d'anciennes terres agricoles contraintes par des servitudes militaires — Kérigonan, fort des Fédérés.

Dès 1927, son projet reçoit ainsi l'accueil favorable de Léon Jaussely, examinateur du projet et membre de la *Commission supérieure des plans de ville*, instituée par la loi du 14 mars 1919. Ce dernier suggère une entente communale associant Brest, Lambézellec, Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon, qui n'est pas encore envisageable politiquement. Toutefois, une consternante lenteur de l'instruction va empêcher que le plan n'aille au terme de son parcours administratif. Malgré tout, cette vision prémonitoire du *Grand Brest* donne à la municipalité une référence constante pour mener sa politique de développement dans les années trente et sera partiellement reprise par Jean-Baptiste Mathon lors de la Reconstruction.



Poste centrale rue de Siam

Si Georges Milineau est plus connu comme urbaniste qu'architecte, il s'est tout de même illustré, avant guerre, par quelques réalisations dans le faubourg ou à ses marges. Il en est ainsi de l'Hôtel des Postes. À la hauteur de la porte de Landerneau, cet édifice d'inspiration classique aurait du participé à la formation d'un centre administratif et culturel à l'échelle de l'agglomération.

En 1925, c'est avec bonheur qu'il a su allier fantaisie et rigueur classique pour un ensemble école maternelle/bains-douches de la rue de la République. Leur épure formelle — composition verticale ternaire —, est rehaussée grâce à un briquetage qui anime la façade principale d'une

frise décorative à la hauteur des sommiers. La ligne originale des garde-corps dessinés par l'architecte, lui-même, participe à la surenchère.

De fait, l'édifice qu'il bâtit, en 1934, sur sa propre parcelle de la rue Branda a de quoi surprendre (n°40-42 rue Branda). Il s'agit d'un bâtiment aux allures massives, comportant 5 niveaux, qu'agrémentent des bow windows, installés une travée sur deux. Jusqu'à son départ pour Étables en 1942, peu de temps après sa mise en retraite (1938), il résidera au quatrième étage de la première bâtisse.

MOCAËR Édouard (fils) (1892-1977)

Ce maître d'œuvre a été formé par son père — également prénommé Édouard (1867-inc) —, ancien conducteur de travaux aux services municipaux installé par la suite comme architecte. Si le fils commence à exercer à ses côtés dès 1912, il ne reprend l'agence paternelle que dans les années vingt. À cette époque, l'agglomération composée des communes de l'entente de 1927 offre un tissu lâche et comprend encore de vastes propriétés et de véritables lambeaux de campagnes. Dans cet univers, nombre de terrain lotis donne l'occasion à Édouard Mocaër d'exercer son métier.

Comme Chabal, pétri de culture, les références à la Grande-Bretagne vont traverser ses productions. Cet adepte du régionalisme



22-24 rue Ernest Renan (1928) et 68-70 boulevard Gambetta (1925)

architectural sait mettre à profit ce penchant lors de l'édification de villas au Trez Hir, au bourg de Lambézellec et jusqu'à Kérinou. En 1935, ces réalisations lui valent d'ailleurs de figurer au palmarès du concours d'art régional lancé par l'*Académie d'art national*. En revanche, dans le faubourg, ces réalisations de valeur inégale trahissent une demande variable selon les clients. Tour à tour, il opte pour un esprit années trente (22-24 rue Ernest-Renan), revient à ce style néorégionaliste qu'il affectionne particulièrement (68-70 boulevard Gambetta), actualise une façade d'inspiration néoclassique (13 rue Édouard-Corbières) ou encore rejoint le lot commun avec une organisation-type de petites maisons ouvrières (rue Pierre-Semard et François-Rivière).

Fin des années trente, se désintéressant d'un débat doctrinal sur le devenir de l'architecture qui parcourt la profession, Édouard Mocaër s'abandonne sans mesure au théâtre tandis que Chabal, son prédécesseur à la présidence des *Amis des Arts de Brest*, organise des expositions de peinture. Il va jusqu'à fonder la *Compagnie des comédiens brestois* et à obtenir, à sa tête, de brillants succès en Bretagne, promouvant son ascension au *Bureau d'art dramatique de l'Ouest*.

MONY Louis E. (1892-1977)

Titulaire d'un diplôme ETP — titre très contesté et non reconnu après 1940 —, ses lieux d'exercice sont Quimper et Douarnenez. Il est même l'auteur du *P.A.E.E.* de cette ville littorale. Il a, par ailleurs, laissé son empreinte à Concarneau avec la réalisation des halles. À Brest, sur la frange Sud de l'Annexion, ses productions sont teintées d'un néoclassique de bon aloi (n°26 à 32 rue Jules-Guesde).

NOVELLO Abel (1905-1966)

Fils d'un immigré italien, d'abord bâtisseur puis fabricant de produits en béton manufacturés, Abel Novello a intégré l'entreprise familiale puis à fini par s'associer avec l'entrepreneur Graziana. Ensemble,

au cours de l'entre-deux-guerres, ils ont assuré la maîtrise d'œuvre d'une poignée de chantiers dans l'Annexion, à part égale avec Simonelli et Cortellari mais aussi Marcel Le Guell. En revanche, Ernest (n.1909) et André (1911-1944), ses benjamins, ont brillamment obtenu leurs diplômes d'ingénieurs de travaux publics et choisi d'embrasser la carrière d'architectes.

PHILIPPE Joseph (1907-1965)



Villa Amélie, 49 rue Victor-Hugo, 1903

Ancien collaborateur de Sylvain Crosnier, Joseph Philippe a décroché ses premiers chantiers hors les murs, dans le quartier de l'Annexion. La *Villa Amélie* qu'il a érigé rue Victor Hugo, en 1903, témoigne de sa capacité à adapter l'Art nouveau à un contexte brestois frileux. Sans déroger ni à l'alignement, ni à la mitoyenneté, cet hôtel particulier se détache d'un tissu urbain relativement austère par un inhabituel socle en opus incertum de granit grège, la variété de ses baies, des allèges recouvertes de céramique au motif d'iris mauve et de l'usage de la courbe en décoration. Non loin de là, au 83 de la rue Jean-Jaurès, ou encore au 40 du boulevard Gambetta, il montre sa fidélité à un éclectisme sans ostentation faisant preuve de la même réserve que Crosnier. Ces exemples prouvent, qu'en ses faubourgs, Brest a connu, au tournant du siècle, une bourgeoisie moyenne qui ne dédaignait ni la nouveauté architecturale, ni le souci de représentation.

Certes, en 1934, l'arrivée de son neveu Maurice Philippe à l'agence va reléguer au second plan l'audace architecturale de son aîné, même si l'immeuble situé au n°64 rue Jean-Jaurès atteste encore de son

savoir-faire. Dans un contexte de marasme et de crise générale s'étendant au bâtiment, ce revirement peut paraître logique. Les surfaces enduites et peintes de blanc sont désormais de rigueur. Les vagues allusions à l'Art Déco remplacent l'inspiration Art Nouveau.

Mais à cette époque, la considération de Joseph Philippe a déjà dépassé ses qualités professionnelles indéniables. Son goût pour les arts, son érudition l'ont porté au rang de notable considéré. Avec sa collection d'ouvrages d'art, il s'est forgé une solide réputation ; son entrée à la *Société archéologique du Finistère*, puis à la *Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* intiment le respect de ses concitoyens.

C'est en 1963, cinq après la disparition prématurée de son neveu, qu'il met à un terme à sa propre carrière.

PHILIPPE Maurice (1910-1958)

Si son association avec Joseph Philippe, son oncle, n'est entérinée qu'en 1945, il le rejoint pourtant aussitôt diplômé de l'*École régionale de Rennes*, en 1934. Dès lors, il entraîne son aîné dans une production renouvelée mais entachée d'une inspiration assez pauvre dont rendent compte les silhouettes parfaitement identiques de certains immeubles de l'Annexion (8-10 rue Émile-Souvestre et 32 rue Laënnec, 32 et 38 rue Touro). Il s'égare aussi souvent dans une complexité que ses programmes et ses budgets ne permettent de maîtriser qu'en de rares occasions.

Cependant, les Philippe n'en restent pas moins le plus prolifiques sur le marché brestois des années trente. Par ailleurs, l'analyse fine de leurs bâtiments dégage quelques caractéristiques à leur avantage : l'Art



64 rue Jean-Jaurès, 1936

Déco s'affiche dans des éléments de modénature abstraite, un encadrement de baie (hublot), un vitrail ou un garde-corps sans adopter toutefois un style trop connoté ; le recours aux bow windows fait saillir des silhouettes massives ; la situation sur parcelle de certains bâtiments offrant une cour à redent sur rue surprend (64 bis et ter rue Collet) ; l'importance de certaines opérations étonne pour l'époque avec notamment la réalisation d'un lotissement de sept immeubles de rapport sur un îlot triangulaire serré par les rues de-la-Vierge et Félix-Le-Dantec.



Lotissement d'immeubles en copropriété, rue de-Glasgow, 1939

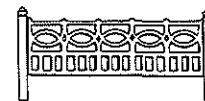
SADET.A

Inscrit à l'annuaire Sageret en 1914 sous le qualificatif d'architecte-mètreur. Pas de renseignement

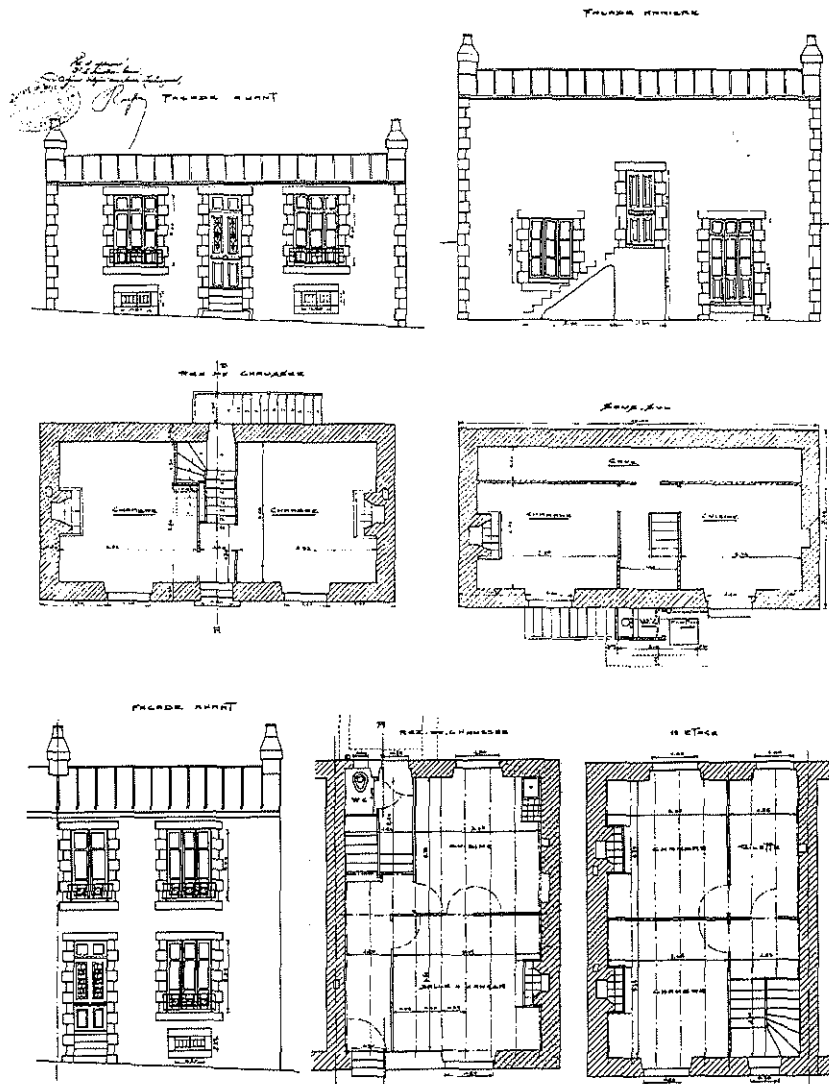
TOUDIC Édouard

Inscrit à l'annuaire Sageret entre 1936-1942)

Seul architecte domicilié dans une commune périphérique de Brest à Lambézellec, Édouard Toudic intervient ponctuellement sur deux chantiers d'importance mineure dans l'Annexion.



III. MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIES ARCHITECTURALES DE LA FRANGE SUD DE LA RUE JEAN-JAURÈS



Maisons typiques de lotissement, rue Levot, élévations et plans

III.1. Considérations méthodologiques

En se référant à l'ensemble des édifices recensés sur le terrain, cette troisième partie s'attache à reconnaître les caractéristiques du paysage construit et non construit de la frange Sud, puis à en cerner les éléments d'intérêt. Ce faisant, outre la reprise des typologies architecturales dégagées lors de l'étude sur la rue Jean-Jaurès et ses abords, les trames viaries et bâties, l'organisation des îlots, les lignes de faite des rues, le parcellaire, la topographie [...] nous renseignent sur les formes urbaines produites. Ces dernières révèlent alors l'histoire et l'identité de sous-quartiers fonctionnant avec leur propre logique. Certes, la classification adoptée sur Jaurès nécessite d'emblée un recadrage en raison de la spécificité du tissu urbain de la frange Sud. Il appert, en effet, que le phénomène de l'habitat individuel constitue, ici, l'une des composantes essentielles à la perception d'entités urbanistiques. D'Ouest en Est, un gradient peut être observé depuis le quartier Sanquer, où quelques maisons se trouvent enchâssées dans un environnement collectif, jusqu'au vallon du Forestou où ce mode, privilégié lors d'expansions plus récentes, prédomine.

Malgré son importance quantitative, ce type d'habitat n'induit aucune prouesse architecturale. À l'inverse de la conception traditionnelle de la demeure particulière destinée à une clientèle relativement fortunée, la majorité des maisons unifamiliales ne reflète pas de demande spécifiée de la part de leurs commanditaires. Leurs plans, peu innovants, trahissent d'ailleurs, une époque de constructions — entre-deux-guerres — et une destination sociale — petite classe moyenne. De fait, malgré des hauteurs bâties — R à R+2 avec ou sans combles — et une implantation diverses — lotissement, jumelée, en bande, isolée sur parcelle —, le logement économique souffre d'une banalisation.

En dehors du recours à une composition d'inspiration néoclassique minimale, seules sont admises quelques variantes de programme qui introduisent une hiérarchie comme la dissymétrie fonctionnelle. De plus, avec une palette de couleurs et de matériaux peu variés, le vocabulaire de façade s'inspire, sur le mode mineur, de l'ensemble des références qui renvoient aux typologies bâties élaborées. Toutefois, la reprise de ces modèles standards est parfois opérée avec plus d'esprit et de savoir-faire par certains architectes, à l'image d'Aimé Freyssinet ou de Maurice Michali. Le premier a notamment dessiné une frise de céramique au n°9 de la rue de-la-République, tandis que le second a paré les façades des n°18 et 20 de la rue Jules-Guesde d'un appareil rustique et percé leur gâble d'une lucarne originale.

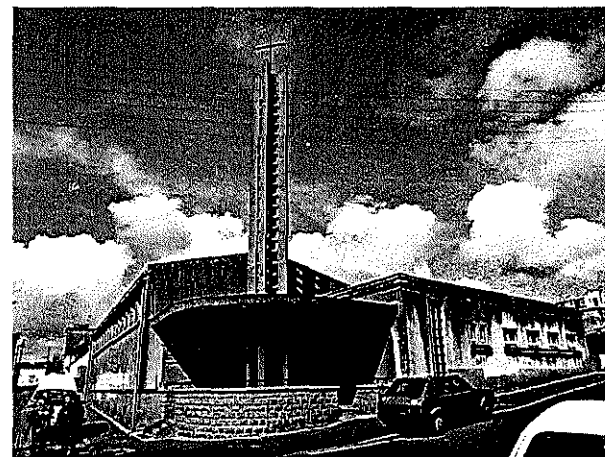


9 rue de-la-République, A. Freyssinet (1909) - 18-20 rue Jules-Guesde, M. Michali (1928)

En revanche, leur organisation intérieure obéit à des schémas généraux. La disposition la plus fréquente s'appuie sur la différenciation des espaces par travée : en position centrale, un étroit couloir menant à un ensemble W-C/cabinet de toilette sépare les pièces de jour (salle sur rue/cuisine sur jardin) des pièces de nuit, qui possèdent toutes un accès indépendant et communiquent chacune avec la pièce contiguë. Dans le cas d'une organisation dissymétrique sur plusieurs niveaux, un couloir

latéral sert de vestibule au rez-de-chaussée. Une salle éclairée côté rue communique avec la cuisine ouvrant sur le jardin en façade arrière. Du vestibule, un escalier situé à l'avant des W-C conduit, à l'étage, à un petit cabinet de toilette et aux chambres. Parfois, les combles sont en partie aménagés en penderie.

III.2. Identification des typologies architecturales



Église rue Tourot, Reconstruction

marquée par la Reconstruction. La classification « Édifices de la Reconstruction » ne se justifie donc pas dans ce secteur du faubourg. Toutefois, contemporaine de cette époque, l'église située à l'angle des rues Levot et Tourot mérite quelque égard. Par sa tour de béton ajourée et ses deux corps de bâtiments réunis par un auvent d'angle, elle constitue un repère monumental dans le quartier.

Seule subsiste la catégorie des édifices du xix^e- début xx^e siècle. Cette dernière se divise en deux grandes classes : immeubles d'inspiration néoclassique/immeubles empreints de modernité. La première offre quatre subdivisions qui attestent d'une gradation dans l'ornementation de la façade des immeubles du faubourg ; derrière son

Outre la distinction fondamentale établie entre habitat collectif et habitat individuel, les critères qui ressortissent à la définition des types ont fait l'objet d'amendements. Préservée des destructions de la deuxième guerre mondiale, la frange Sud reste peu

appellation générique, la deuxième sous tend une somme d'individualités et fait plutôt référence à divers courants architecturaux. La hiérarchie établie est donc la suivante :

III.2.1 Immeubles d'inspiration néoclassique

— Immeubles à architecture dépouillée.

Aux édifices de cette catégorie sied une esthétique urbaine sans exubérance. Issus de conventions classiques, les principes faîtiers de ce modèle ressortissent à une division ternaire minimale (socle, étage, corniche en bois ou marquée d'une plate-bande de pierre de kersantite) et une répétitivité en plan comme en façade. Néanmoins, une partition horizontale sommaire par chaînage simple peut s'admettre dans de nombreux cas recensés.

— Immeubles avec valorisation mesurée de la façade

Par valorisation s'entend tout élément qui témoigne des prémices d'un décor en façade. À cet égard, l'apparition plus récurrente des détails constructifs — chaînage d'angle ou horizontaux —, de corniches moulurées ou d'appuis débordants participe notamment à la surenchère. Des croisées plus diversifiées — croisées cintrées plus systématiques aux étages courants, droites au dernier niveau —, marquées de garde-corps plus importants, témoignent aussi de la transformation du modèle initial. Enfin, l'apparition timide du balcon amorce la mise en valeur des façades par des éléments en saillie.

— Immeubles avec enrichissement systématique de la façade

Une plus grande profusion et conjugaison de matériaux — granit rose, kersantite, pierre de Logonna dont on affectionne le poli ou l'aspect grège sur des piédroits, des allèges ou un socle en opus incertum —, un vocabulaire de détails plus riche — hiérarchie dégressive, partition verticale, dissymétrie —, des percements aux dimensions et formes variées — baies cintrées, géminées, arcs surbaissés, déprimés, en anse

de panier —, le recours aux ouvrages de ferronnerie — balconnets, balcons galbés ou non disposés élégamment — caractérisent des immeubles avec enrichissement systématique. Sur une épure classique, l'apparition de la céramique peut aussi souligner la façade de jeux graphiques. Dans ce cadre, les entablements, les trumeaux ou les allèges deviennent le refuge d'une ornementation naturaliste — motifs floraux — ou de cabochons aux couleurs chatoyantes, qui rendent compte d'une expression plus recherchée, d'un décor soigné.

— Immeubles à attique

Sans être une spécificité brestoise, ce procédé constructif n'en demeure pas moins une particularité de l'ancien faubourg. Outre le secteur Saint-Martin et la rue Jean-Jaurès, le boulevard Gambetta, les abords de la place Sanquer, les rues Victor-Hugo et Choquet-de-Lindu offrent des spécimens semblables. Ce type d'édifice est couru pendant une quinzaine d'années au tournant du siècle. Qu'il s'agisse d'une surélévation ou d'une construction d'origine, l'étage de combles en ouvrage de charpente, situé en retrait par rapport à la rue, a pu être une solution avantageuse pour détourner habilement une règle de prospect rigoureuse et réaliser un niveau supplémentaire à un moindre coût.

III.2.2. Immeubles empreints de modernité

— Immeubles éclectiques ou d'inspiration Art nouveau

Dans la production du tournant du siècle et de la *Belle Époque*, quelques habiles maîtres d'œuvre, ont su envelopper leur travail d'une bouffée d'éclectisme. Tout en usant du savoir-faire constitué par les règles de la composition, Joseph Philippe s'est, par exemple, ouvert à diverses sources d'inspiration — le pittoresque, le néoclassicisme — dans une combinatoire conceptuelle renouvelée. Dans le même temps, l'Art nouveau, style décoratif par excellence, est venu timidement contester jusqu'aux règles de composition dans cette partie du faubourg.

— Immeubles d'inspiration Art déco, néorégionaliste

Pendant l'entre-deux-guerres, la popularité de l'Art déco a gagné du terrain même si, à Brest, il ne s'est agi que d'une reprise de quelques standards, sans décorum superflu et pleine de retenue. D'ailleurs, si l'arc stylisé à l'extrême par des angles rabattus à 45° encadre nombre de baies, il ne suffit pas à bouleverser les façades d'esprit néoclassique. Au demeurant, le travail de modénature reporté sur des effets de mouluration et une nouvelle grammaire allégeant des profils massifs par des gradins donnent à certains immeubles une facture Art déco à la « mode brestoise ». De même, l'oculus, la formule du bow window associé au balcon souvent requis pour l'accentuation de travées, la balustrade de maçonnerie évoquant les bastingages des navires en sont les autres signes distinctifs.

En ce qui concerne, l'inspiration néorégionaliste, elle s'illustre sur quelques façades par l'usage d'éléments dérivés de l'architecture traditionnelle bretonne, adaptés à des modes d'habiter urbains des années trente : lucarne élégante sortant d'un appareil rustique, badigeon de couleur blanche pour les murs, large gâble...

II.3. Transformations et évolutions du bâti

Sont évoqués très rapidement certains maux dont souffrent à l'heure actuelle nombre de bâtiments du secteur de l'Annexion.

— Les effets de couleurs

S'ils sont souvent contradictoires avec la sobriété des immeubles brestois, les badigeons de couleurs deviennent surtout absurdes quand le peinture masque des matériaux de qualité (pierre, brique). En revanche, utilisé avec simplicité et discrétion, ces procédés peuvent renforcer la composition d'immeubles classique du faubourg ou mettre en valeur les lignes de certains bâtiments des années trente.

— Les motifs ornementaux

Au début du siècle, la céramique a été utilisée sur une dizaine d'immeubles de l'Annexion — frange Sud, frange Nord et secteur Jaurès compris — pour orner les trumeaux de cabochons ou de motifs géométriques, les allèges de motifs floraux et certaines frises ou corniches. Leur dégradation paraît dommageable car tous ces éléments font référence à une ornementation minimale, caractéristique de l'architecture de faubourg des années 1900-1910. Les immeubles repérés se situent aux n°151 et 184 rue Jean-Jaurès, 68 rue Massillon, 29 rue Lazare-Carnot, 38 boulevard Gambetta, 41 et 71 rue Victor-Hugo, 59 rue de-la-République, 5 rue Touro et 22 rue Puebla.

L'état de certains bardages en écailles de zinc agrémenté de motif préformé s'avère également inquiétant sur certains immeubles atypiques de la rue Malakoff (n°4-6-8) et de la rue Bruat (n°6).

— Les fermetures de loggias

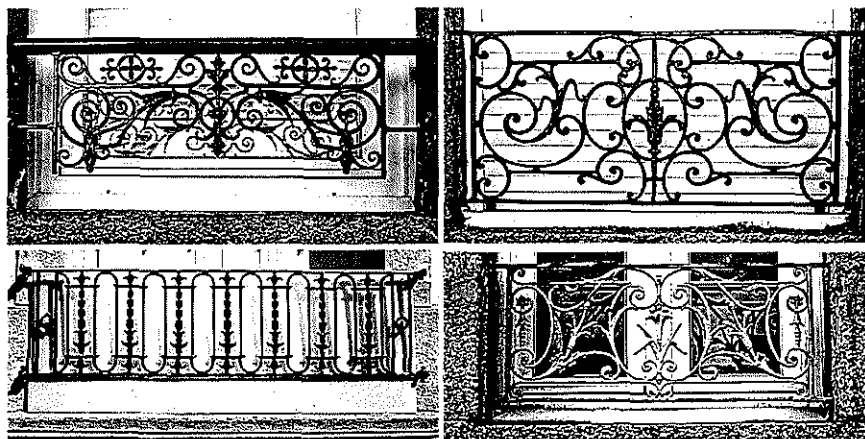
Les fermetures de loggias correspondent à un besoin de surface supplémentaire, contre lequel il est difficile d'aller. Par leur effet de transparence, elles pourraient toutefois être autorisées sur certains édifices si elles ne nuisent pas à leur silhouette originelle. De fait, le conseil à donner serait d'éviter le coup par coup et d'exiger un accord global par immeuble sur un mode de fermeture (immeuble de Gaston Chabal au n°17 rue Jean-Jaurès par exemple).

— Les modifications de menuiserie et des volets

Les modifications de menuiserie, qui se multiplient au profit de profilés en PVC à vitrage unique sont préoccupants dans la mesure où les fenêtres à deux vantaux et petits bois constituent une image forte des immeubles du faubourg. Ces changements s'accompagnent le plus souvent de la disparition des persiennes en bois remplacées par des volets roulants en PVC dont les coffres apparents ternissent la façade.

— Les garde-corps en ferronnerie

Outre les persiennes, les garde-corps, balcons filants, de croisées ou en saillie participent à la lecture des immeubles de faubourg. L'état de ces éléments est généralement préoccupant — quand ils ne sont pas remplacés par des ouvrages sans rapport avec l'âge et le type d'édifice.



Modèles de garde-corps répandus sur la frange Sud de la rue Jean-Jaurès

— Les transformations de devantures en croisées de logement

La disparition de devantures commerciales au profit d'un logement se fait très souvent en contradiction avec la composition structurelle originelle de l'immeuble et de sa façade.

III.4. Répartition spatiale des types

Pour une démonstration plus aisée, la cartographie du patrimoine immobilier recensé s'appuie sur une subdivision du périmètre étudié en quatre secteurs qui s'apparentent aussi à des réalités architecturales et urbanistiques passées ou contemporaines :

— le secteur Sanquer présentant les caractéristiques d'un « beau quartier » du tournant du siècle ;

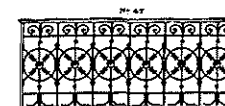
— le secteur Kérivin marqué par une composition urbaine volontaire et la subsistance d'une organisation rurale ;

— le secteur du Forestou où certaines implantations bâties révèlent l'incidence de la topographie ;

— le secteur Saint-Marc, modeste quartier périphérique où prédomine l'habitat individuel.



23 rue de Gasté



SECTEUR SANQUER

HABITAT

Collectif Individuel

		Immeuble de marque néoclassique
		Immeuble avec enrichissement modéré* de la façade
		Immeuble avec enrichissement systématique* de la façade
		Immeuble à attique
		Immeuble empreint de modernité

* Inspiration éclectique/Art nouveau

• Inspiration Art Déco/Années 30/Néorégionalisme

(* conjugaison de différents critères : partition horizontale, dissymétrie verticale, modénature, ferronnerie)



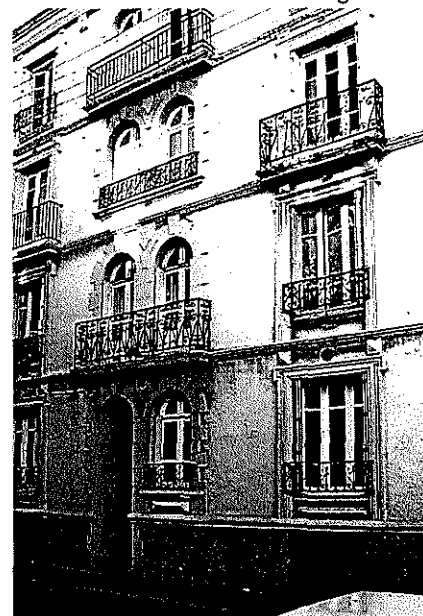
III.4.1. Le secteur Sanquer : les allures d'un beau quartier de la Belle Époque

Même s'il apparaît difficile d'évaluer l'incidence des projets transatlantiques dans la dynamique de l'initiative privée sur la frange Sud du faubourg, le traitement de faveur dont le secteur Sanquer a fait l'objet témoigne de ces prétentions de « beau quartier », au même titre que la rive Est de la rue Jean-Jaurès. Encore aujourd'hui, la présence de quelques chantiers remarquables de la *Belle Époque*, atteste d'un tissu urbain traversé par la nouveauté architecturale ou par l'élégance efficace des règles de la composition symétrique et hiérarchisée.

Dans cette collection d'objets aux réminiscences intéressantes — néoclassicisme, pittoresque, éclectisme, style Paquebot, néorégionalisme,... —, les arrières immédiats du boulevard Gambetta dénotent. À l'emplacement de l'ancienne redoute de Kéroriou, les attermoissements de la Reconstruction ont hypothéqué les intentions exprimées par Milineau pour le traitement de cette zone. Outre le maintien d'équipements militaires — salle de sport, *Foyer du marin* —, un petit ensemble de tours et de barres élevé après-guerre conteste la hiérarchie des voies établies, à l'image d'un immeuble construit en porte-à-faux au-dessus de l'intersection des rues Amiral-Courbet et de-Mostaganem. L'accès à ce secteur résidentiel depuis les rues Marie-Lenérü et de-Mostaganem confirme aussi la perception d'un lieu peu lisible, où l'alignement indigent de garages ne fait qu'accroître l'impression d'une organisation en cul-de-sac.

Après la rue Victor-Hugo, la trame urbaine qui voisine cette zone présente un maillage orthogonal régulier, qui sied à la sobre ordonnance des immeubles de marque néoclassique constituant la majorité des fronts de rues — par exemple, les îlots compris dans un quadrilatère serré par les rues Victor-Hugo/Amiral-Courbet/Ernest-Renan/Yves-Collet et le triangle formé par les rues de-Gasté/Villaret-de-Joyeuse/de-la-République. Si le quartier Sanquer offre, en plan, des allures d'un *Saint-Martin bis*, il souffre

cependant d'une armature urbaine incomplète pour insuffler une véritable vie de quartier. Passé la rue Yves-Collet, les commerces deviennent rares (boulangerie, petite alimentation, pharmacie), malgré la position centrale d'un espace fédérateur, la place Sanquer. En revanche, le bâti se caractérise, ici, par un matériel architectural beaucoup plus riche comme en atteste la redondance de signes ostentatoires en façade noble.



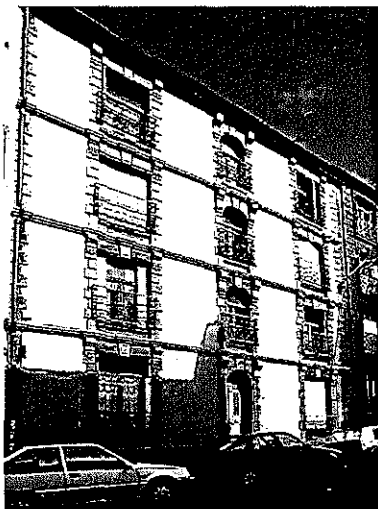
59 rue de-la-République, Driffort, 1911

61 se distinguent par une composition symétrique à accentuation centrale, au moyen de baies géminées ; la disposition en quinconce de larges balcons, les moulures d'étages et des encadrements de croisées instaurent un jeu graphique en façade, redoublé par des cabochons

Sur une section de la rue de-la-République comprise entre les rues Victor-Hugo et Richelieu, le front urbain présente une ligne de faite homogène à R+3/R+4 et se trouve ponctuellement jalonné de modèles remarquables. Sur un socle de granit grège en opus incertum, les édifices réalisés aux n°57, 59 et



25 rue de-Gasté, Driffort, 1908



34 rue de-la-République, Driffort, 1904

de céramique au niveau des sommiers (n°59) ou par des chaînages mêlant briques et kersantite (n°57). Au croisement avec la rue de-Gasté, l'architecte Driffort a également su manier tout un vocabulaire de détails pour valoriser la composition séquentielle d'un immeuble d'angle : croisées rehaussées de briques à l'étage noble, balcons installés sur le pan coupé, corniche à modillons sculptés, moulures d'étages, chaînage en harpe (25 rue de-Gasté). Au n°34 rue de-la-République, cette débauche atteint son paroxysme sur un



8-10 rue Choquet-de-Lindu

bâtiment, dont il était le propriétaire. L'organisation symétrique de la façade à accentuation centrale se double d'une modénature encore plus vigoureuse comme l'attestent les sommiers munis de clés à volutes saillantes. À une cinquantaine de mètres de là, sur la rue Choquet-de-Lindu, ce même esprit anime deux façades mitoyennes : référence ouverte à la hiérarchie dégressive des niveaux par une modénature renouvelée, dissymétrie des travées, (n°8-10 rue Choquet-de-Lindu). Le procédé est encore intégralement mis en œuvre au 41 de la rue Victor-Hugo.

Sur la partie centrale de la rue Villaret-de-Joyeuse, où l'on trouve des gabarits identiques à ceux de la rue de-la-République, des effets de symétries locales et de relief ont été recherchés au moyen de balcons ventrus. Ces éléments somptueux se retrouvent aux n°14, 23 — ce dernier est agrémenté d'une corniche en briques — et sur le pan coupé du n°22, rue de-Gasté. En revanche, dans le panel des immeubles à attique, rares sont les édifices qui échappent à la facture néoclassique assez terne adopté pour la plupart des modèles présents sur le site (front homogène des n°16-18-20 rue Ernest-Renan, n°54 rue Victor-Hugo,



41 rue Victor-Hugo



22 rue de-Gasté

n°1 et 5 rue Choquet-de-Lindu...). Les plus beaux spécimens, conçus par un même entrepreneur sur deux parcelles voisines demeurent sur la place Sanquer (n°28 et 30 rue Ernest-Renan). Sur cet ensemble formé de cinq niveaux à rez-de-chaussée surélevé, les ouvrages finement ouvragés en ferronnerie — balcon filant et lambrequins en attique, hauts garde-corps aux étages courants — s'allient à une double composition — verticale ternaire et horizontale à 3 travées avec accentuation latérale. Malgré une exécution moins pompeuse, trois autres immeubles mitoyens du boulevard Gambetta méritent attention (n°52,54,56). Dus à l'entrepreneur Louis Omnès, ils



28-30 rue Ernest-Renan, 1905



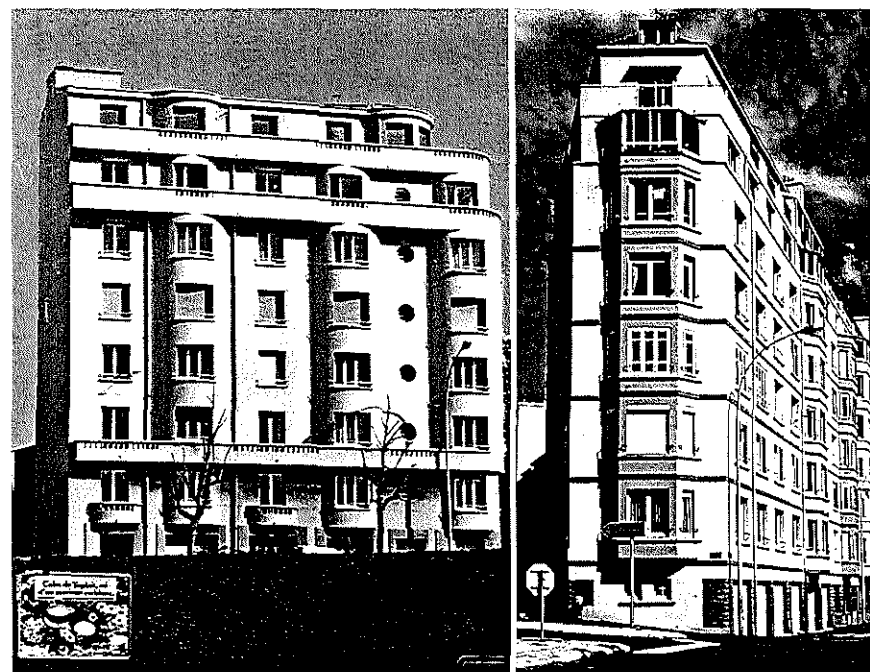
52 boulevard Gambetta, L. Omnès (1893), 40 boulevard Gambetta, J. Philippe (1900)



36-38 boulevard Gambetta, A. Chabal, 1901 et 1909

développent une composition séquentielle sur trois niveaux — plate-bande à chaque niveau de plancher.

Mais avec les autres édifices qui bornent le boulevard, ils nous renseignent surtout sur l'évolution historique de l'alignement, par des



24 boulevard Gambetta, Freyssinet (1939), 44-46-48 boulevard Gambetta, Richet (1925)

gabarits et des types architecturaux différenciés. Les immeubles jumeaux R+4, proposés par Abel Chabal, s'en remettent à une agréable ordonnance classique s'appuyant sur une travée centrale en légère saillie, un socle et une corniche dédoublés, une frise décorative et des tableaux appareillés en harpe (n°36-38 boulevard Gambetta). En revanche, le bâtiment suivant se signale par un silhouette pittoresque (40 boulevard Gambetta) ; sur cinq étages, Joseph Philippe s'est, en effet, exercé à une composition éclectique et fantaisiste soulignant l'angle d'oriels, utilisant des formes d'arcs variées, animant les allèges d'un remplage de briques. En face, les sept niveaux vertigineux de l'immeuble en copropriété du briochin Prosper Richet offrent un contraste saisissant, qu'accentue un long développement rythmé par les multiples décrochements des bow-windows (1 rue de-la-République et 44,46,48 boulevard Gambetta). Sur un

gabarit équivalent, l'œuvre de Freyssinet fait preuve d'une plus grande audace architecturale avec ses bow-windows curvilignes formant un ordre colossal et ses balcons filants à demi-balustres, à la hauteur de l'entresol et du double couronnement (24 boulevard Gambetta).

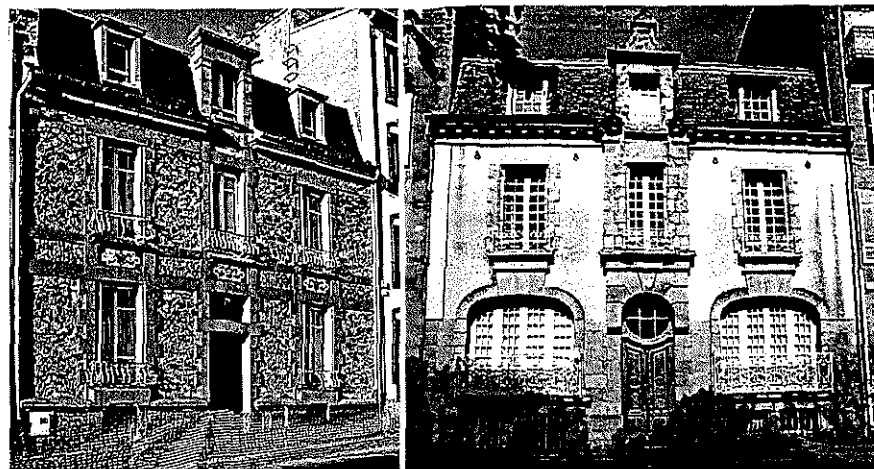


41 rue Victor-Hugo, J. Philippe, 1900

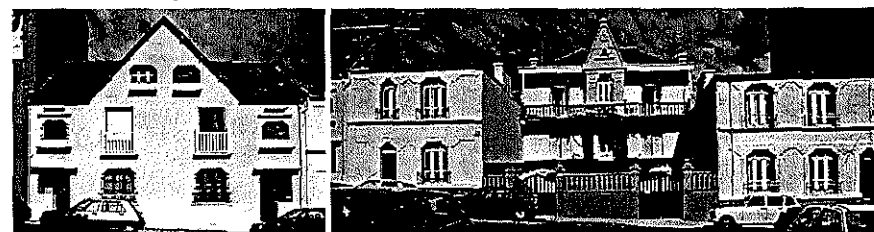
variété de ses baies, ses allèges recouvertes de céramique au motif d'iris et par l'usage de la courbe en décoration.

Malgré l'état préoccupant des garde-corps, la façade entièrement recouverte d'un opus incertum du n°71 apparaît aussi intéressante par la déclinaison d'une symétrie axiale et son vocabulaire de détails — lucarne passante, sommiers à motifs ornementaux, petit appareil rustique,... Son concepteur, Abel Chabal a mis en œuvre une semblable grammaire au n°26

À proximité de cette large voie dominant la rade, la rue Victor-Hugo se caractérise aussi par un profil singulier. Elle rappelle, en effet, que la situation des édifices participant à la définition de parois urbaines. Tandis que nombre d'implantations bâties se jouent de l'alignement sur la rive paire, côté impair, les immeubles participent à la définition d'un front dont le rythme est notamment fragmenté par deux maisons de ville séduisantes. Sans déroger à l'alignement ni à la mitoyenneté, la *Villa Amélie* élevée au n°49 suggère un Art nouveau, certes affadi, mais elle se démarque de son environnement par un inhabituel socle en opus incertum de granit grège, la

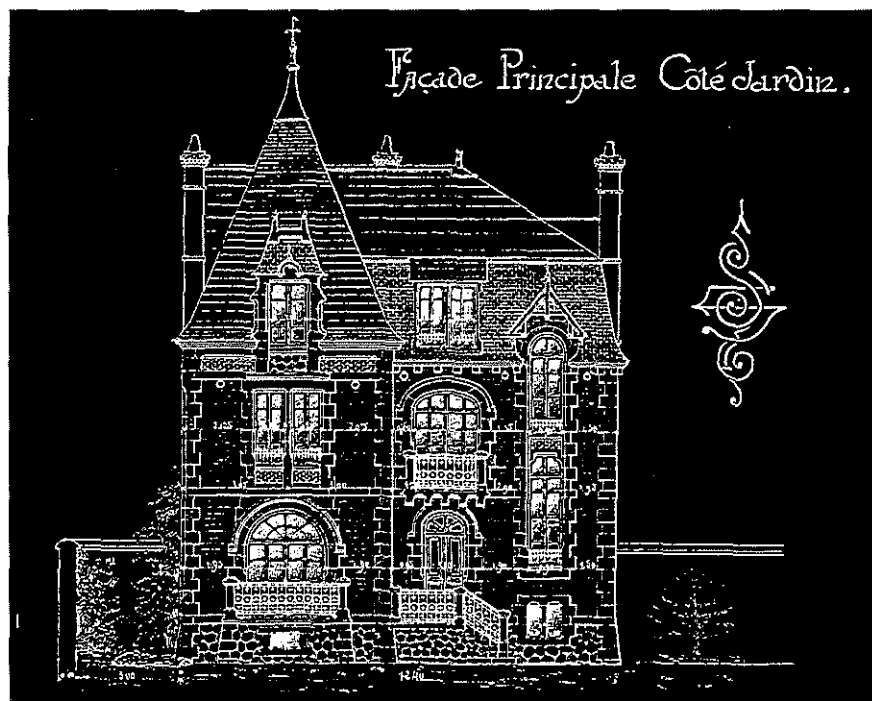


71 rue Victor-Hugo et 26 rue Amiral-Courbet, A. Chabal, 1895 et 1900



Rue Ernest-Renan n°22-24, É. Mocaër (1928), et n°24 bis, 26 et 26 bis (1929-1931)

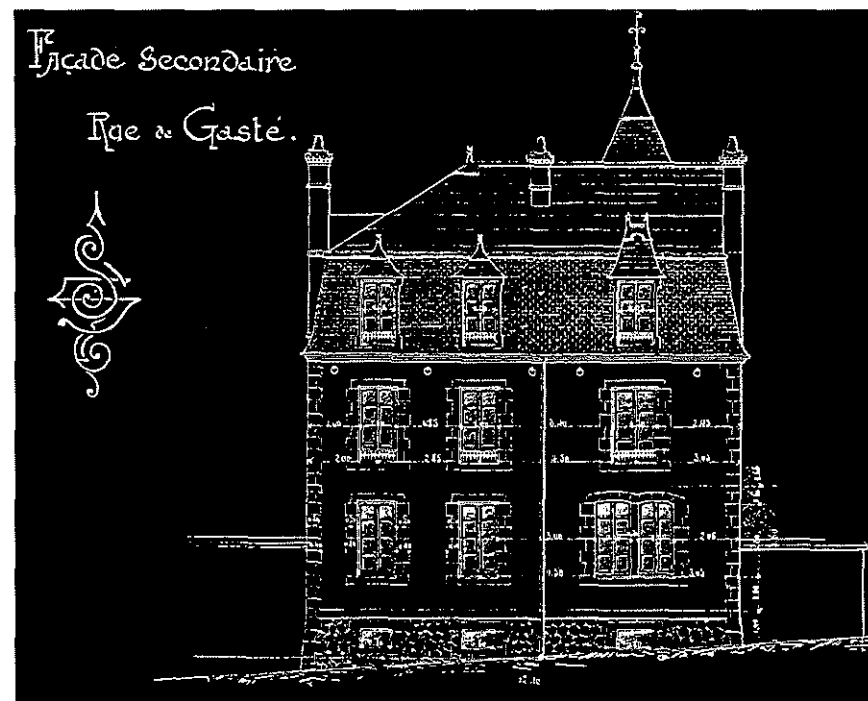
Amiral-Courbet (place Sanquer) où la composition symétrique à accentuation centrale s'accompagne, d'un pseudo bossage et d'arcs déprimés au rez-de-chaussée, de tableaux appareillés à l'étage et d'une corniche à modillons. Sur cette même place, d'autres habitations individuelles de la fin des années vingt, présentent une certaine cohésion. Il en est ainsi des maisons jumelées marquées d'une symétrie inverse (22-24 rue Ernest-Renan) et de la composition d'ensemble formée par les n°24 bis, 26 et 26 bis.



33 rue de-Gasté, façade noble, S. Crosnier, 1900

À quelques encablures, la façade d'une grande demeure bourgeoise invisible depuis la rue révèle le penchant de son architecte Sylvain Crosnier pour l'éclectisme : au n°23 de la rue de-Gasté, détails architecturaux — dissymétrie par retour de toiture, baies géminées, arcs en plein-cintre ou déprimés, lucarne sous gâble — et matériaux divers — briques, granit grège ou poli — se conjuguent même si le dessin reste finalement discret. Rue de-la-République, les trois charmantes maisons de ville qui ont conservé leurs entablements de briques ou de céramique (n°5-7-9) répondent à l'ensemble bains-douches/école maternelle (n°22).

Avec intelligence, Georges Milineau a su marier imagination avec rigueur en proposant une composition ternaire classique rehaussée d'une frise décorative à la hauteur des sommiers. Quelque peu endommagées, les lignes épurées des garde-corps, qui ont été dessinées par l'architecte



33 rue de-Gasté, façade sur rue, S. Crosnier, 1900

lui-même, participent à la surenchère. Enfin, malgré un badigeon monochrome masquant la finesse de détails d'une « petite maison familiale » construite par Mocaër, au n°13 de la rue Édouard-Corbières, on devine encore une façade d'inspiration néoclassique, empreinte



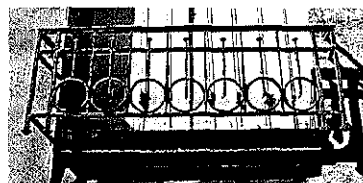
5-7 rue de-la-République, A. Freyssinet, 1909 et 1913

de fantaisie. Cette caractéristique reste fort éloignée des références néorégionalistes qu'il impose sur deux maisons mitoyennes du boulevard Gambetta (n°68-70).

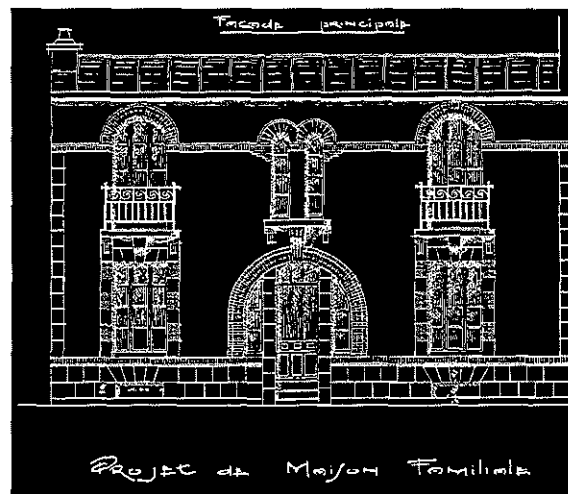


22 rue de la République, G. Milineau, 1925

procédures de lotissement qui, durant l'entre-deux-guerres, ont permis à des modestes accédants de délaisser l'immeuble au profit d'une maison⁵. Les sections basses des rues de la République et Villaret-de-Joyeuse alignent de petites maisons de ville que des détails infimes individualisent — usage de la brique, alliance de l'ocre de la pierre de Logonna et du gris de la kersantite pour les encadrements de croisées... Chose plus rare, la persistance d'un parcellaire rural au sein d'îlots — venelle Kerjean-Vras et surtout la rue du Commandant-Lucas — rend compte de gabarits et profils de voies pittoresques de ce tissu urbain de la fin du XIX^e siècle.



Hormis ces quelques demeures enchâssées dans une trame bâtie à dominante collective, quelques portions de voies mettent en évidence l'importance que commence à prendre ce mode d'habiter en périphérie du centre-ville et les prémices d'un changement d'échelle dans la silhouette du quartier. Par sa configuration, la rue Marie-Lenérü est un exemple des



13 rue Édouard-Corbières, É. Mocaër, 1922



Rue Choquet-de-Lindu



Rue Villaret-de-Joyeuse



Rue du Commandant-Lucas

⁵ Il s'agit du lotissement Wilkens approuvé le 5 décembre 1927 et composé de 17 lots.

III.4.2. Le secteur Kéruscun : entre composition volontaire et subsistance d'une organisation foncière plus ancienne



Rue Émile-Souvestre

La forme urbaine du secteur Kéruscun souligne l'identité forte d'un quartier fonctionnant avec sa propre logique. Il est en partie modelé par la superposition de tracés urbains hérités du plan régulateur de 1881 sur une structure rurale préexistante (chemins).

Entre les rues Richelieu, Saint-Marc, Laënnec et Jules-Guesde, une organisation volontaire et raisonnée s'appuie sur un système de réseaux en étoile. Sur cette matrice, les gabarits homogènes et les principes constructifs, qui sont traditionnellement associés à l'image d'un faubourg modeste, confortent ici la lisibilité de l'espace et attestent d'une urbanisation quasi simultanée des parcelles.

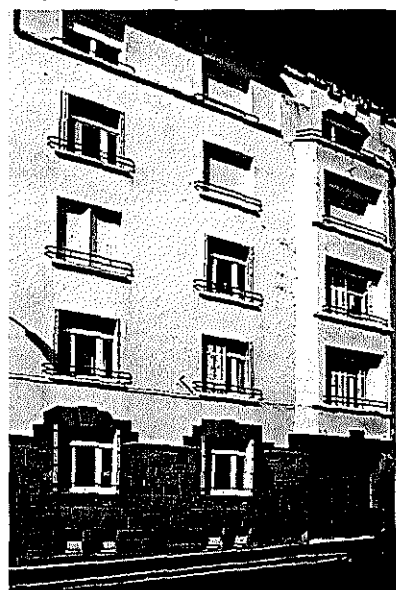
Si l'on est fort éloigné des expériences stylistiques pratiquées sur le quartier Sanquer, quelques particularités du tissu sont décelables. Alors que l'habitat collectif de type R+2/R+3 domine dans la partie haute de la rue



Rue Jean-Le-Gall

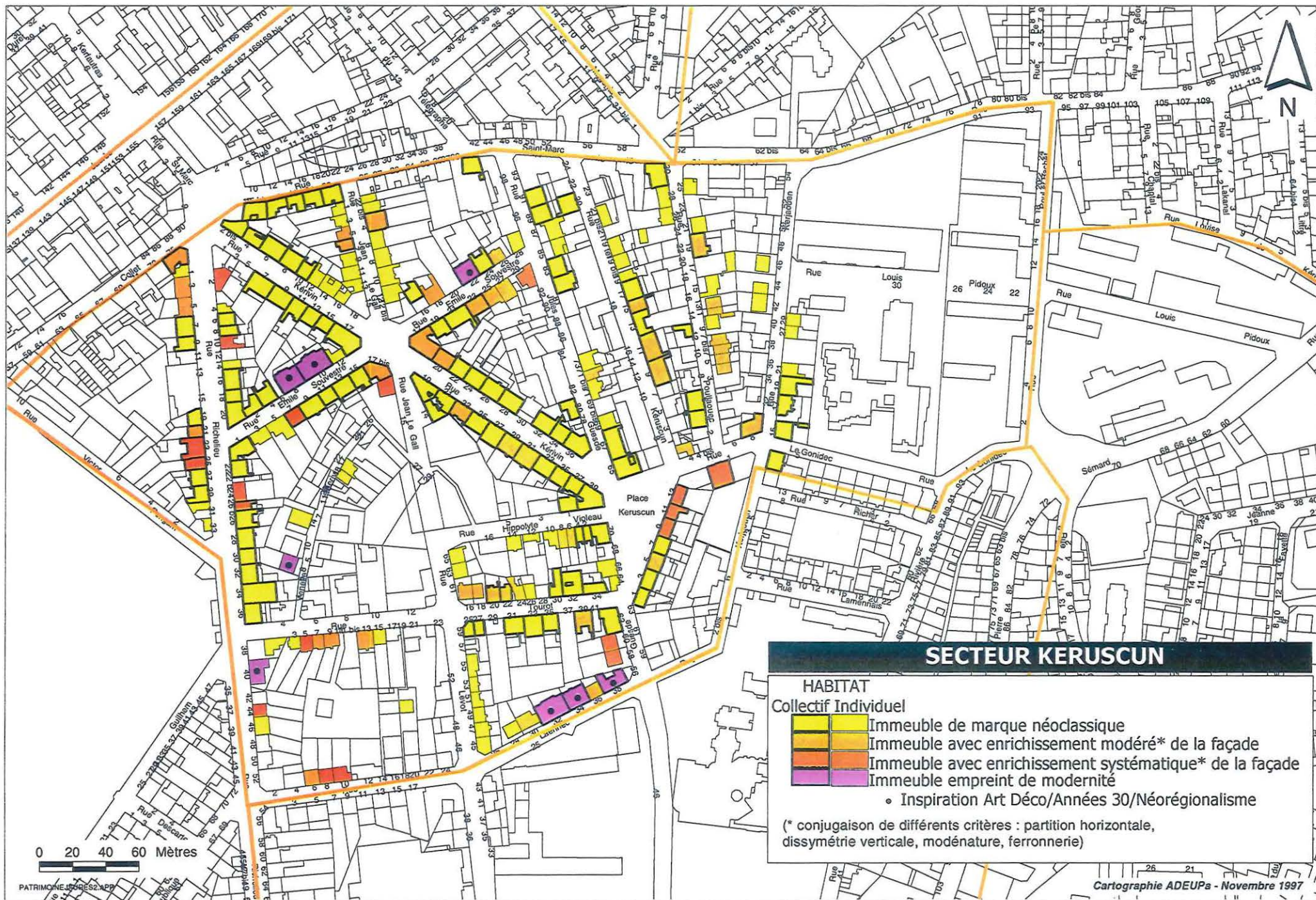


10 et 23 rue Richelieu



22 rue Souvestre, J. et M. Philippe 1938

Richelieu et sur les voies Émile-Souvestre et Kérivin, la rue Jean-Le-Gall se singularise par de petites maisons de ville qui usent toutes des mêmes conventions architecturales. L'uniformité des alignements est parfois rompue par une façade inattendue rehaussée de motifs décoratifs (10 rue Richelieu), d'éléments en saillie (23 rue Richelieu) ou par l'incursion de constructions postérieures, remarquables par leur silhouette atypique (8, 10 et 22 rue Émile-Souvestre).



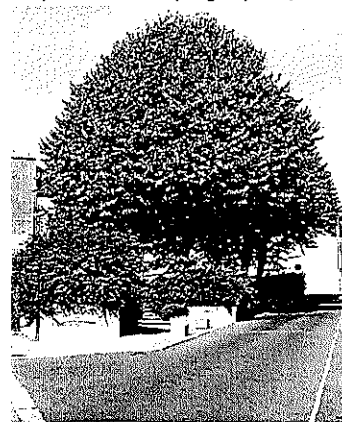


Front homogène rue Richelieu



Jardin public dans une dépression entre les rues Levot et Jean-Le-Gall

En nombre d'endroits, l'organisation interne des îlots déroge aussi à la rigueur et à la netteté de leurs contours par la stabilité d'un découpage foncier plus ancien ou par la prégnance du site. Derrière l'ordonnance de la rue Richelieu, le tissu plus hétéroclite de la venelle Kérivin révèle des implantations bâties et une stratification historique pittoresques. Plus loin, au raccordement projeté des rues Jean-Le-Gall et Levot se substituent leur aboutissement en cul-de-sac et l'aménagement d'un espace vert dans la dépression topographique qui les sépare.



Place Kéruscun

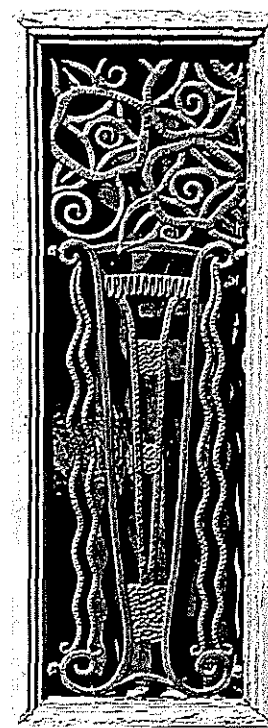
Place Kéruscun, le résultat de deux tracés contradictoires a également produit un espace public de qualité, comparable à la place Joseph Goez sur Recouvrance. Certes, les plus anciens édifices de la frange Sud, qui en bornent la rive orientale, concourent à cette ambiance. Des détails uniques, sculptés sur les clés des croisées simples ou géminées — têtes de lions ou de cochons —, viennent parées une série de trois façades marquées d'une symétrie axiale au moyen d'un égout formant fronton.

À quelques mètres de là, une semblable modénature identifie l'immeuble édifié en 1861 au n°1 de la rue Le-Gonidec. L'adjonction d'un acrotère formant un fronton en pas de moineau apparaît cependant postérieure à sa date de construction.

Enfin, même si l'analyse fine de leurs bâtiments dégage quelques caractéristiques à leur avantage, on peut regretter la facilité avec laquelle les architectes Joseph et Maurice Philippe ont proposé des plans identiques pour des immeubles en copropriété (parcelles loties des n°8, 10 rue Émile-Souvestre et 32 rue Laënnec) alors que leur savoir-faire peut encore apparaître de manière ténue comme au n°22 rue Émile-Souvestre.



9 place Goez et 1 rue Le-Gonidec, env 1860 et 1861

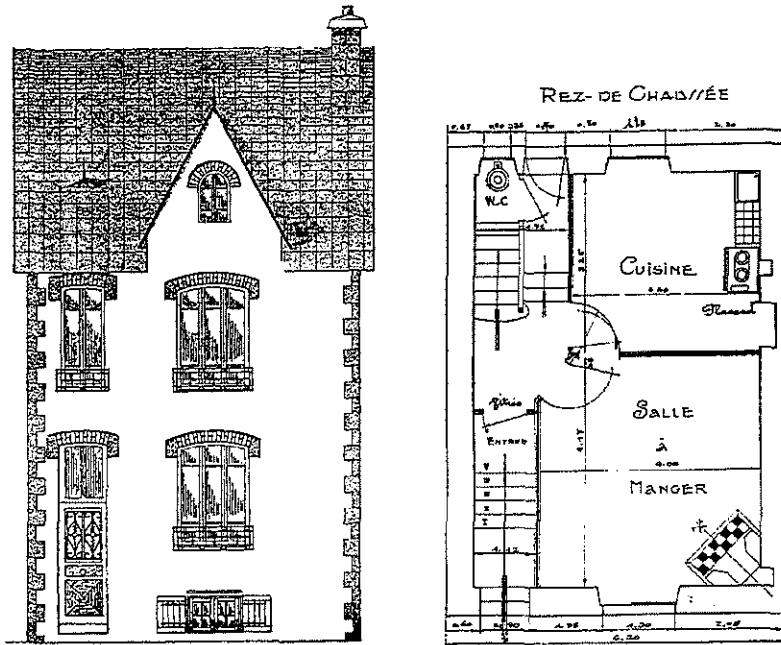


Détail, 22 rue É. Souvestre



32 rue Laënnec, J. et M. Philippe, 1938

III.4.3. Le secteur du Forestou : des formes urbaines et un site particuliers



Maisons de lotissement rue Levot

Longtemps écarté de la dynamique urbaine de la frange Sud, le secteur du Forestou fait figure de parent pauvre sur le plan patrimonial. Malgré l'adoption du plan régulateur de Kerjean-Izella en 1906, la zone est demeurée un *vacuum* entre les abattoirs de la place Sané et le quartier structuré de Kéruscun. Son « remplissage » a débuté dans les années trente sous l'impulsion de la loi Loucheur et l'engouement pour l'habitat individuel. Les impératifs économiques de clients aux revenus modestes tendent à expliquer le caractère répétitif des constructions et la modestie de leur programme (n°5 à 17 venelle François-Rivière, n°47 à 55 rue Levot



18-20 rue Jules-Guesde, M. Michali, 1933

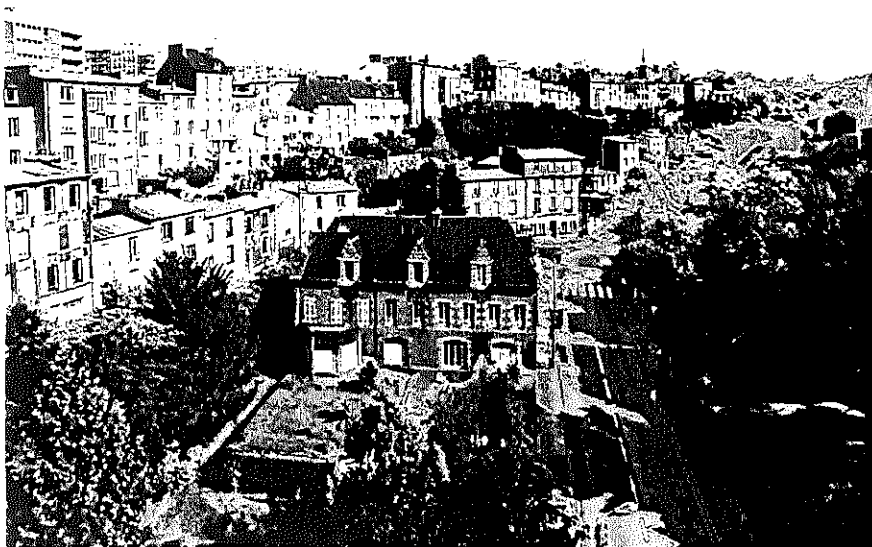
par exemple). Face à ces contraintes budgétaires et pour donner plus de relief à une façade relativement neutre, la brique a souvent été employée au recouvrement des encadrements comme aux n°43, et 43 bis rue François-Rivière. Actuellement, cette distinction est souvent effacée au profit d'un enduit monochrome revêtant l'intégralité de la façade (n°6 rue Pascal) ou masquée par une peinture marron censée ranimer ces détails (n°31 rue François-Rivière). Une petite opération entreprise en 1933 sur deux lots mitoyens échappe pourtant à ce constat : aux n°18 et 20 rue Jules-Guesde, l'architecte Maurice Michali appose sa signature sur deux maisons jumelées dont la composition produit une symétrie inverse accentuée par des gâbles. Leur façade, revêtue d'un appareil rustique, met en valeur les linteaux des baies recouverts d'un enduit lisse.

Dans l'anonymat de ce secteur résidentiel, quelques vestiges du tournant du siècle se distinguent aussi par l'unité visuelle qu'ils instaurent : rue Jules-Guesde, une série de quatre immeubles réalisés en 1887 par Louis Mony pour le compte de l'entrepreneur Omnès, sont dotés d'une même composition séquentielle. Ils déterminent une séquence urbaine ordonnancée par la régularité dans la position et la dimension des percements (n°26 à 32 rue Jules-Guesde). Les bâtiments situés aux n°146 à 150, sur le versant oriental de la rue Pierre-Semard, affichent un même assemblage de façades et de gabarits homogènes. Juste derrière le site des anciens abattoirs, les rues Choquet-de-Lindu et Pascal présentent, quant à elles, suffisamment de caractère pour former un « front historique » face à l'ensemble collectif contemporain. Si la majorité des

édifices conservent la marque d'une architecture de faubourg dépouillée (n°26 à 34 rue Choquet-de-Lindu, n°2, 4, 5 et 9 rue Pascal), d'autres s'enrichissent de balcons (n°38, 40 et 42 rue Choquet-de-Lindu) ou d'un attique inattendu (n°44 rue Choquet-de-Lindu).



38, 40-42 et 44 rue Choquet-de-Lindu



Vallon du Forestou et étagement des implantations bâties

Mais dans son ensemble, le cadre bâti du secteur Forestou présente des caractéristiques insipides et hétérogènes, tant du point de vue de l'âge que de la hauteur des constructions. Outre ces médiocres qualités, ce secteur apparaît retranché du reste de la zone par les grandes propriétaires foncières qui l'avoisinent et par les limites naturelles, sur lesquelles sont venues se greffer des limites administratives. Au Nord et à l'Ouest, les ensembles collectifs de Poul-ar-Bachet, du Douric, des rues Édouard-Corbières et Louis-Pidoux provoquent des ruptures dans le tissu urbain. Le groupe scolaire Levot, une petite zone d'activité rue Louis-Pidoux et deux établissements médico-sociaux — hôpital Ponchelet, maison de personnes âgées de Poul-ar-Bachet — constituent d'autres facteurs de discontinuités. À l'Est, l'escarpement du vallon du Forestou, qui définissait la frontière entre le faubourg et la commune de Saint-Marc, figure une autre ligne de démarcation.

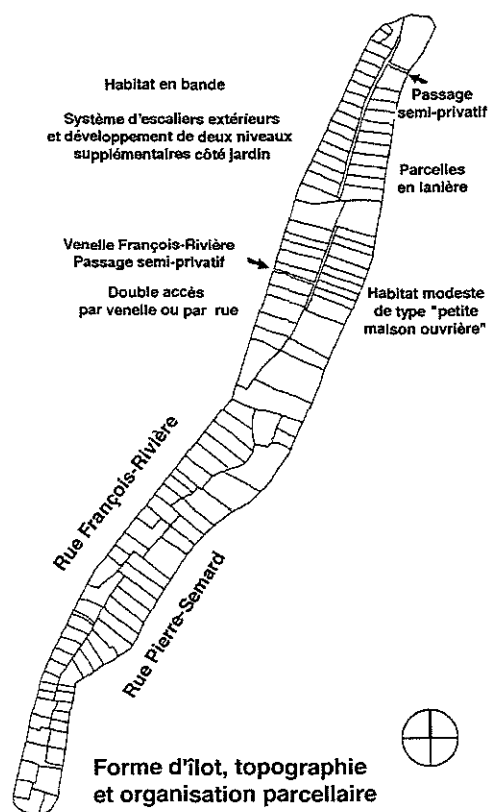


Escaliers de la rue Richer et venelle semi-privative

Sur ce dernier point, c'est surtout la prégnance du site qui fait l'originalité de ce secteur car elle a fixé la forme urbaine et déterminé le fonctionnement et l'adaptation du parcellaire d'un îlot atypique. En effet, sur le versant occidental

du vallon du Forestou, les tracés longitudinaux des rues Pierre-Semard et François-Rivière épousent les courbes de niveaux et cernent un îlot étiré en éperon. Le sens de la pente règle une trame parcellaire, organisée en

lanières étroites. Outre l'incidence du dénivelé, des venelles semi-privatives situées à mi-pente innervent le cœur d'îlot et permettent à la fois l'étagement des constructions et la distribution de jardins. Dans la partie Nord de l'îlot, le bâti atteste également des adaptations induites par un site contraignant. Tandis que sur la rue François-Rivière, un ensemble d'habitations en bande se compose d'un rez-de-chaussée simple, côté jardin, le dénivelé permet la réalisation de deux niveaux supplémentaires munis d'escaliers extérieurs (69 à 93 rue François-Rivière).



Habitat en bande et ses arrières rue François-Rivière



III.4.4 Le secteur Saint-Marc : un patrimoine historique mineur fort d'une structure urbaine homogène



6-8 rue Georges-Cuvier

Compris entre deux grands axes historiques de communication — ancienne route de Brest à Paris et rue Saint-Marc menant à la commune limitrophe —, ce dernier secteur possède une autonomie relative, issue d'une histoire spécifique. Alors que les servitudes militaires ont longtemps gelé la partie

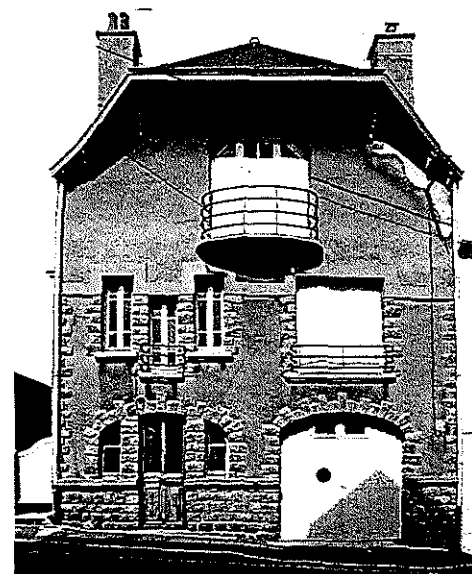
orientale du faubourg de l'Annexion, l'étalement urbain s'est très tôt reporté sur ces terrains dépendants de Lambézellec. Le quartier du Pilier-Rouge ainsi créé a vu fleurir ses premières maisons de ville sous le *Second Empire*. À l'exception des rues Saint-Marc, Chaptal et du haut de la rue Inkermann présentant quelques immeubles collectifs, il est essentiellement composé d'un tissu urbain de plus faible densité, relativement bas (R+1 en moyenne), obéissant à des principes constructifs banals.

Malgré cette simplicité architecturale, les constructions individuelles, implantées en grande majorité à l'alignement, forment une organisation urbaine



72-74 rue Saint-Marc

solidaire à l'image des ensembles développés sur les rues Puebla et Inkermann. Pris séparément, les édifices n'offrent pas grand intérêt même si l'utilisation de matériaux et de couleurs diversifiés sur des encadrements de baies peut animer quelques façades — briques conjuguées à la pierre de taille aux n°72 et 74 rue Saint-Marc et aux n°12, 19 et 22 rue Puebla, gris de la kersantite et ocre de la pierre de Logonna aux n°26 rue Inkermann et n°11 rue Georges-Cuvier... Mais par leur répétitivité, ils peuvent avoir une valeur de référence suffisamment forte pour servir des opérations ponctuelles qui se feraient à l'intérieur du quartier. En revanche, sur ces différents tracés, une poignée d'édifices isolés, presque anecdotiques, peuvent faire l'objet d'une attention particulière en raison de leur qualité propre ou de leur signification historique à l'échelle du quartier.

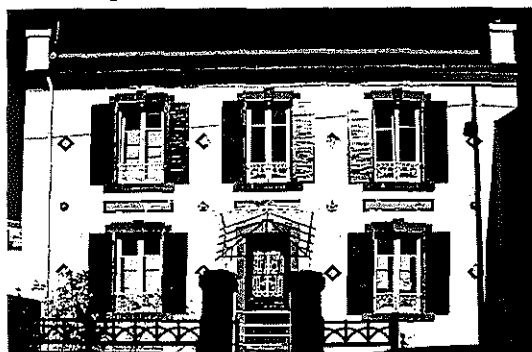


13 rue Marignan

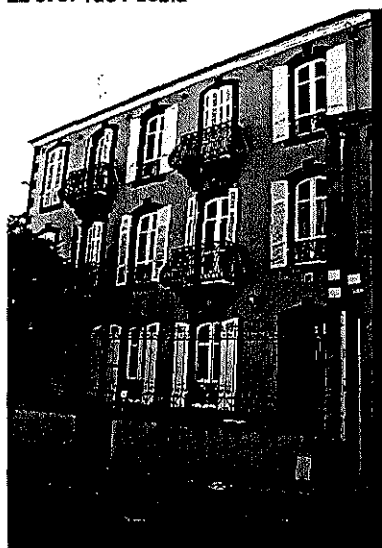
Sur la rue Marignan urbanisée dans les années trente à la faveur d'une procédure de lotissement⁶, une maison de ville s'illustre par des appareils en harpe rustique et une composition hiérarchique mettant en œuvre division verticale ternaire et dissymétrie fonctionnelle. En recul par rapport à la voie, le pavillon situé au n°22 rue Puebla se caractérise par une ornementation minimale qui fait appel à des cabochons et des motifs géométriques en céramique, caractéristiques de l'architecture de faubourg des

⁶ Il s'agit du lotissement Gestin approuvé en 1931 et composé de 9 lots.

années 1910-1910. Plus loin au n°57, une maison particulière plantée à l'alignement se signale par une composition séquentielle et un gâble central muni de lucarnes géminées. Enfin, au n°115 rue Saint-Marc, la façade noble se distinguent par des effets de symétries recherchés dans la mise en place de balcons galbés.



22 et 57 rue Puebla



115 rue Saint-Marc

IV. RÉPERTOIRE DES ÉDIFICES INTÉRESSANTS DU POINT DE VUE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE DE LA FRANGE SUD DE LA RUE JEAN-JAURÈS

Le recensement des édifices a été établi en fonction de plusieurs critères :

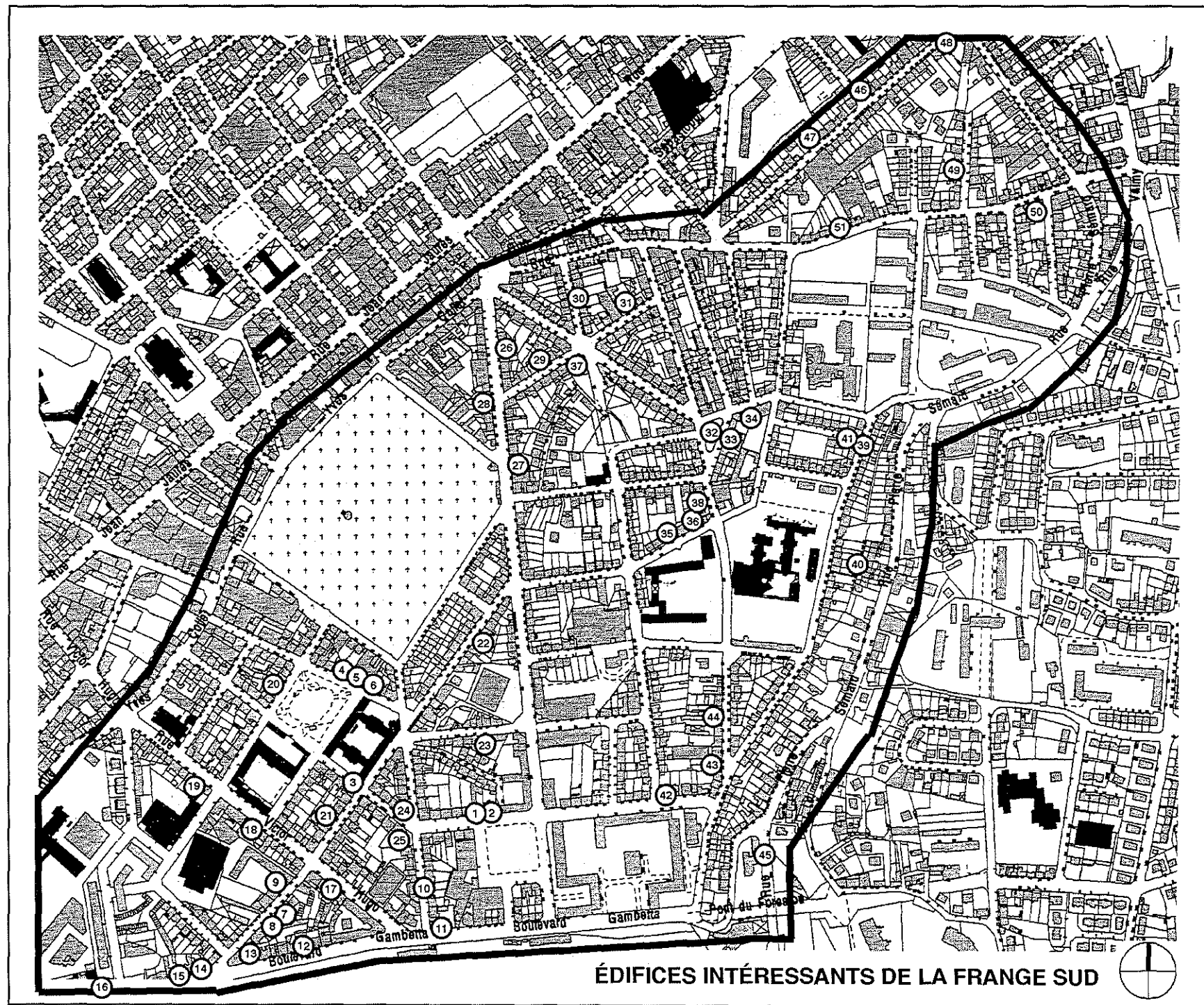
- représentant d'un type fréquent sur le secteur étudié ;
- précurseur d'un type particulier voire atypique ;
- production d'architecte ayant marqué Brest de son empreinte (Milineau, Chabal, Freyssinet, les Philippe,...) ;
- immeuble affichant des éléments de composition ou de modénature répondant à des courants architecturaux prisés à certaines périodes (éclectique, pittoresque, d'inspiration Art nouveau, moderne, néorégionaliste, style paquebot,...) ;
- proportions et gabarits singuliers ;
- séquence urbaine intéressante
- procédure de construction particulière (lotissement, *ISA*) ;
- point de vue ou élément ponctuel.

Outre la localisation sur un plan des immeubles recensés, chacun fait l'objet d'une notice explicative faisant apparaître la date de construction, le nom du maître d'œuvre — architecte ou entrepreneur —, les caractéristiques originales du bâtiment, ses références stylistiques puis enfin les critères ayant conduit à sa sélection dans cet inventaire. Ces fiches s'accompagnent le plus généralement d'une photo de l'état actuel et, de façon plus anecdotique, d'un plan original de la construction.

Rq : ces fiches concernant les immeubles, éléments ponctuels ou entités urbanistiques mis ici en exergue sont surtout un condensé de la

morphologie observée sur la frange Sud. Elles ont pour objectif d'instruire les études préalables à la ZPPAUP et se veulent en aucun cas être une sélection des objets sur lesquels des prescriptions et des recommandations devront être établies.





SECTEUR SANQUER

8 rue Choquet-de-Lindu

HABITATION

Cote 1

Réf. cliché diap. J.323

Période

Fin xix^e-début xx^e siècle

Observations

Immeuble de trois niveaux marqué par une double composition séquentielle

Accentuation centrale au moyen de baies géminées — simples ou portes fenêtres — enserrées par des ouvrages de ferronnerie

Sur un socle en opus incertum de granit grège, hiérarchie dégressive des niveaux par des encadrements de croisées variés — linteaux droits, à arcs segmentaires, à arcs déprimés —

Moulures d'étages, corniche à modillons moulurés

Critères de sélection

Composition et modénature



SECTEUR SANQUER

10 rue Choquet-de-Lindu

HABITATION

Cote 2

Réf. cliché diap. J.324

Période

Fin xix^e-début xx^e siècle

Observations

Immeuble de trois niveaux marqué par une double organisation

Composition dissymétrique à trois travées avec accentuation d'une travée latérale — porte cochère surmontée de baies géminées —

Subdivision horizontale au moyen de divers encadrements de baies — bandeau, appuis et linteaux moulurés, linteaux droits ou à arcs segmentaires —

Socle à appareil réglé

Critères de sélection

Composition et modénature



SECTEUR SANQUER

25 rue de-Gasté

HABITATION

Cote 3

Réf. cliché diap. J.326

Période

1908

Observations

Architecte L. Driffort

Immeuble d'angle de trois niveaux avec combles

Composition symétrique avec mise en valeur du pan coupé par une travée de portes fenêtres avec balcons

Les bandeaux moulurés individualisent chaque niveau et l'étage noble se signale par des croisées à linteau de briques

Corniche à modillons moulurés

Critères de sélection

Composition et modénature



SECTEUR SANQUER

22-24 rue Ernest-Renan

HABITATION

Cote 4

Réf. cliché diap. J.327

Période

1928

Observations

Architecte Édouard Mocaër

Maisons jumelées, procédure de lotissement

Édifices marqués par une symétrie inverse à accentuation centrale par un gâble

Croisées à angles rabattus à 45°, motifs ornementaux aux lignes épurées, porte d'entrée associée à une lucarne

Critères de sélection

Composition



SECTEUR SANQUER

24 bis-26-26 bis rue Ernest-Renan

HABITATION

Cote 5

Réf. cliché diap. J.328

Période

1931, n°24 bis

1929, n°26

1931, n°26 bis

Observations

À l'origine parcelles détenues par un propriétaire unique

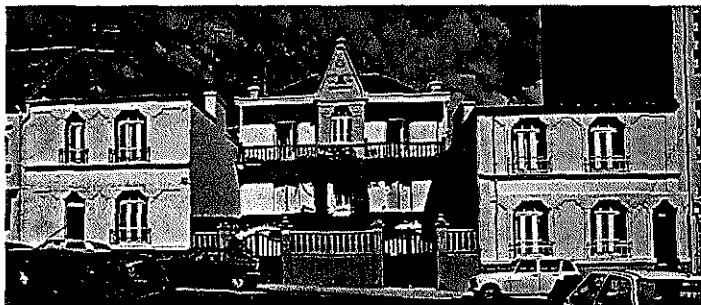
Ensemble formé d'un pavillon central en retrait sur parcelle et de deux autres bâtiments latéraux situés à l'alignement (R+1)

Pavillon : composition symétrique à avant corps central par un pignon à oculus trilobé ; particularité des croisées sur coussinets et cavets d'adoucissement ; accent sur la mouluration au niveau des trumeaux ; à l'étage, balcon filant à balustres ; toiture à quatre pans

Bâtiments latéraux : composition plus neutre avec reprise cependant de la particularité des baies et des moulures

Critères de sélection

Ensemble homogène, mise en valeur de la façade par des motifs dans l'enduit



SECTEUR SANQUER

28-30 rue Ernest-Renan

HABITATION

Cote 6

Réf. cliché nég. 951700833

Période

1905

Observations

Entrepreneur Pruvost

Série de deux immeubles jumelés de cinq niveaux d'habitations dont un étage d'attique

Sur un rez-de-chaussée surélevé, double composition : organisation verticale ternaire et accentuation latérale

Croisées à arcs déprimés et tableaux appareillés en harpe

Importance des garde-corps et du balcon filant en attique

Critères de sélection

Ensemble homogène, composition, modénature et attique



SECTEUR SANQUER

9 rue République

HABITATION

Cote 7

Réf. cliché diap. J.330

Période

1909

Observations

Architecte Aimé Freyssinet

Entrepreneur Desrues

Maison d'un niveau sur rez-de-chaussée avec combles

Composition à deux travées dissymétriques sur pseudo socle en opus incertum

Moulure d'étage se confondant avec la console d'un balcon en travée principale

Mise en valeur de la façade par des linteaux et une frise décorative agrémentés de brique et de céramique

Critères de sélection

Composition et motifs ornementaux



SECTEUR SANQUER

5-7 rue République

HABITATION

Cote 8

Réf. cliché diap. J.334, plans Archives municipales

Période

1913

Observations

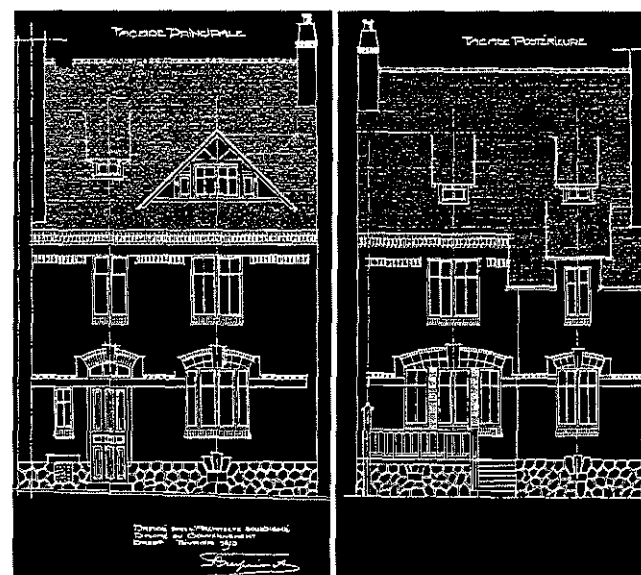
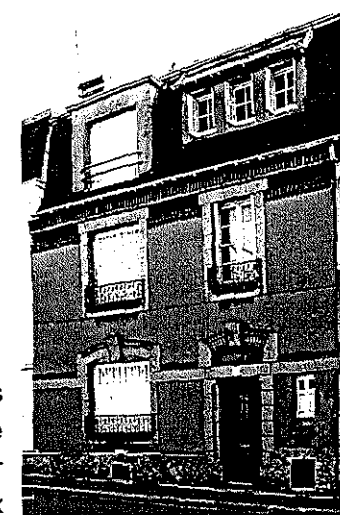
Architecte Aimé Freyssinet

Maison d'un niveau sur rez-de-chaussée

Composition à deux travées dissymétriques sur un socle en opus incertum, utilisation de la brique comme frise décorative pour signaler la corniche, les linteaux et bandeaux filants

Critères de sélection

Composition et motifs ornementaux



SECTEUR SANQUER

22 rue de-la-République

OUVRAGE ET COMMANDES PUBLICS

Cote 9

Réf. cliché nég. 951700519, diap. J.337 et détails de plans Archives municipales

Période

1925

Observations

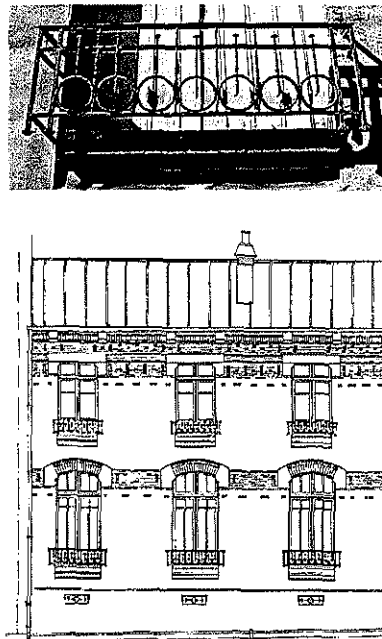
Architecte : Georges Milineau

Ensemble bains-douches et école maternelle

Sur une façade rigoureusement néoclassique offrant une composition verticale ternaire, frise décorative de briques située à la hauteur des sommiers et arcs en briques apparentes ; ligne originale des garde-corps dessinés par le maître d'œuvre

Critères de sélection

Composition et motif ornemental



SECTEUR SANQUER

5 et 7 rue Villaret-de-Joyeuse

HABITATION

Cote 10

Réf. cliché diap. J.335 et J.336

Période

Tournant du siècle

Observations

Échantillons de maisons de volume simple et de composition symétrique, à l'alignement ou en retrait sur parcelle

Mise en valeur des encadrements par divers matériaux : briques, kersantite, pierre de Logonna, granit de l'Aber-Ildut

Clôture de briques apparentes.

Critères de sélection

Échantillon d'un modèle largement représenté sur la frange Sud de la rue Jean-Jaurès



SECTEUR SANQUER

68-70 boulevard Gambetta

HABITATION

Cote 11

Réf. cliché diap. J.332

Période

1925

Observations

Architecte : Édouard Mocaër

Maisons jumelées, procédure de lotissement

Détails architecturaux s'inspirant de l'architecture traditionnelle : appareil polygonal rustique, badigeon de couleur blanche, large gâble, arc en plein-cintre...

Critères de sélection

Composition d'inspiration néorégionaliste



SECTEUR SANQUER

52-54-56 boulevard Gambetta

HABITATION

Cote 12

Réf. cliché nég. 951700514

Période

1893

Observations

Entrepreneur : Louis Omnès

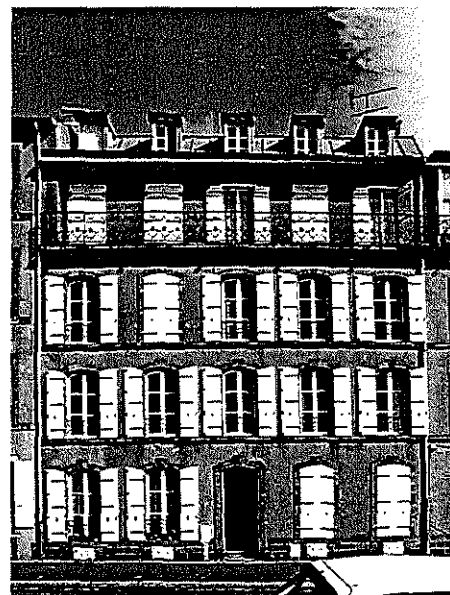
Série de trois immeubles à attique

Composition séquentielle au moyen de chaînes horizontales portant bandeau

Balcon filant et lambrequins à l'étage d'attique

Critères de sélection

Front homogène malgré la réhabilitation de l'un des bâtiments (remplacement des garde-corps anciens par des modèles plus actuels)



SECTEUR SANQUER

1 rue République et 44-46-48 boulevard Gambetta

HABITATION

Cote 13

Réf. cliché diap. J.333

Période

1925

Observations

Maître d'œuvre : Prosper Richet

Immeuble de sept niveaux sur un rez-de-chaussée marqué d'un pseudo socle à appareil rustique

Large développement rythmé par des bow windows et composition séquentielle par bandeaux d'étages

Couronnement par un système de gradins

Critères de sélection

Gabarit, situation urbaine



SECTEUR SANQUER

40 boulevard Gambetta

HABITATION

Cote 14

Réf. cliché nég. 951700412 et plan Archives municipales

Période

1908

Observations

Architecte : Joseph Philippe

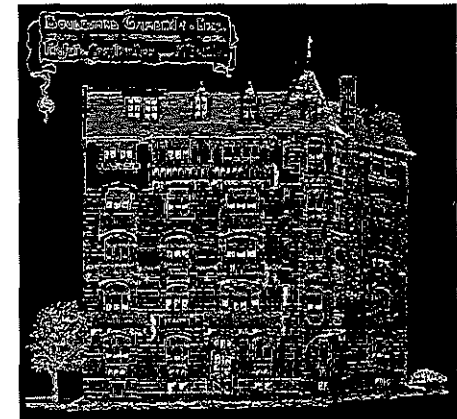
Entrepreneur : Arhan

Sur une parcelle d'angle ouvert, composition éclectique et pittoresque

Oriels sur l'angle, balcons à balustres, remplage de briques au niveau des allèges

Critères de sélection

Situation urbaine, fantaisie de la composition



SECTEUR SANQUER

36-38 boulevard Gambetta

HABITATION

Cote 15

Réf. cliché nég. 951700411, diap. J.124

Période

1901, n°36

1909, n°38

Observations

Architecte : Abel Chabal

Entrepreneur : Arhan

Série de deux immeubles de cinq niveaux d'habitations — dont combles — marqués par une organisation verticale ternaire

N°38, composition symétrique avec travées centrales en légère saillie, socle et couronnement dédoublés, frise décorative de céramique, tableaux appareillés en harpe

N°36, composition symétrique à accentuation centrale au moyen d'une plus large travée surmontée à l'étage des combles de lucarnes géminées ; effets de symétries locales et d'éléments en saillie par des balcons curvilignes en ferronnerie ouvragée

Critères de sélection

Front homogène, composition et modénature



SECTEUR SANQUER

24 boulevard Gambetta

HABITATION

Cote 16

Réf. cliché nég. 951700306

Période

1939

Observations

Architecte : Aimé Freyssinet

Entrepreneurs : Tomine, Barbé et C^{ie}

Sur une parcelle à la configuration particulière — angle aigu —, immeuble de sept niveaux

Série de bow window curvilignes formant un ordre colossal entre un entresol et un couronnement en gradins animés de balcons à balustres en béton armé

Critères de sélection

Silhouette et composition



SECTEUR SANQUER

71 rue Victor-Hugo

HABITATION

Cote 17

Réf. cliché diap. J.202 et plan Archives municipales

Période

1895

Observations

Architecte : Abel Chabal

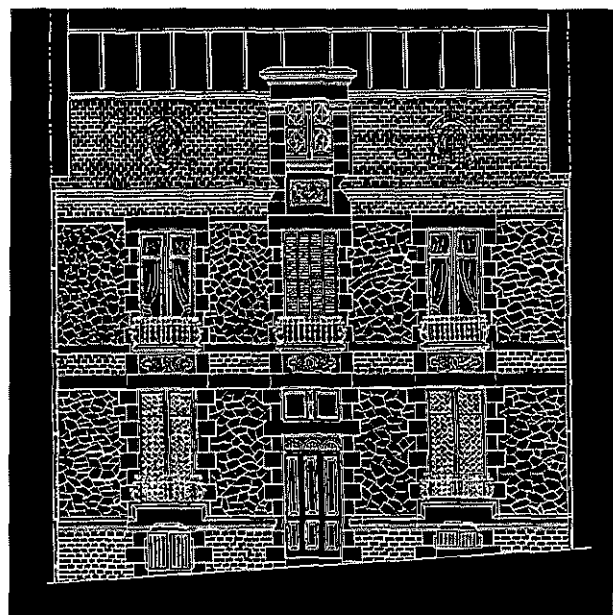
Demeure particulière d'un étage avec comble

Composition symétrique à accentuation centrale par une lucarne pendante

Mise en valeur de la façade par des appareils et motifs ornementaux variés : opus incertum, petit appareil réglé, céramique à motif floral au niveau des allèges, bandeau de granit, piédroits en harpe

Critères de sélection

Composition et modénature



SECTEUR SANQUER

49 rue Victor-Hugo

HABITATION

Cote 18

Réf. cliché nég. 951700

Période

1900

Observations

Architecte : Joseph Philippe

Hôtel particulier *Villa Amélie*

Sur un socle en opus incertum de granit grège, façade marquée par la variété de ses baies, ses allèges recouvertes de céramique aux motifs d'iris mauve et l'usage de la courbe en décoration

Critères de sélection

Composition d'inspiration Art nouveau, modénature



SECTEUR SANQUER

41 rue Victor-Hugo

HABITATION

Cote 19

Réf. cliché diap. J.203

Période

1894

1935 (surélévation)

Observations

Entrepreneur : Rolland (surélévation)

Immeuble de quatre niveaux d'habitation sur rez-de-chaussée

Sur un socle en opus incertum de granit grège, composition symétrique à accentuation centrale par des baies géminées

Subdivision des différents niveaux par les moulures d'étages et les encadrements variés des baies

Éléments en saillie — garde-corps et balcons distribués de façon géométrique —

Ancienne corniche marquée de modillons

Exhaussement respectueux de la hiérarchie dégressive des niveaux

Critères de sélection

Composition et effets de symétries locales par le jeu des garde-corps et des balcons



SECTEUR SANQUER

26 rue Amiral-Courbet

HABITATION

Cote 20

Réf. cliché nég. 951700834 et plan Archives municipales

Période

1900

Observations

Architecte : Abel Chabal

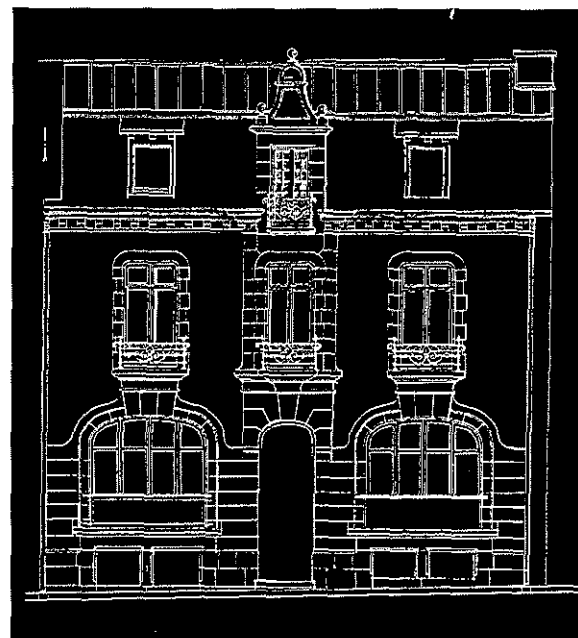
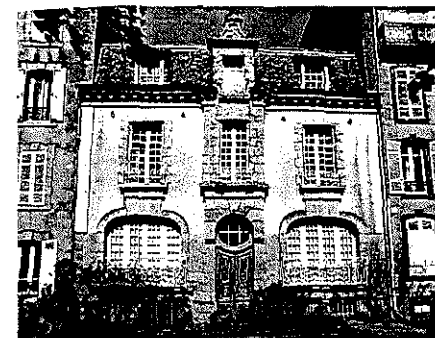
Maison particulière d'un niveau sur rez-de-chaussée qui se signale par une composition symétrique à accentuation centrale

Lucarne passante, interrompant une corniche à modillons

Présence de croisées à arcs déprimés au rez-de-chaussée et de tableaux appareillés en harpe à l'étage

Critères de sélection

Composition et modénature



SECTEUR SANQUER

34 rue République

HABITATION

Cote 21

Réf. cliché nég. 951700620

Période

1904

Observations

Architecte : L. Driffort

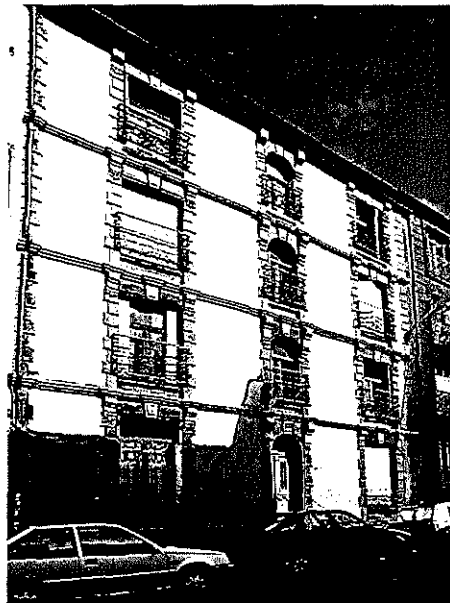
Quatre niveaux d'habitations marqués par une composition symétrique à trois travées et accentuation latérale par de larges baies droites

Croisées centrales cintrées plus étroites

Modénature vigoureuse : moulures d'étages, piédroits et chaînage appareillés en harpe, au niveau des sommiers clé à volutes saillantes

Critères de sélection

Composition et riche modénature



SECTEUR SANQUER

57-59-61 rue République

HABITATION

Cote 22

Réf. cliché diap. J.211

Période

1910, n°57

1911, n°59

1912, n°61, 1934 (surélévation)

Observations

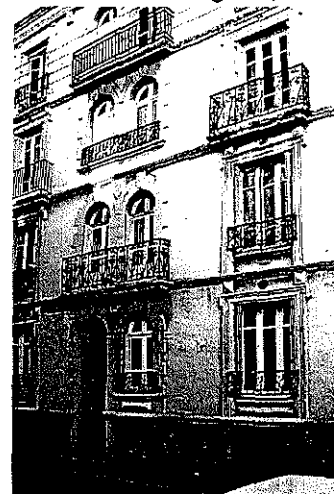
Architecte : L. Driffort

Série de trois immeubles de trois niveaux d'habitations marqués d'une double composition : verticale ternaire et accentuation centrale par des baies géminées à arc en plein-cintre — n°59, 61 — ou par de larges croisées

Mise en valeur de la façade par des garde-corps disposés en quinconce, moulures d'étages,

Critères de sélection

Ensemble homogène, composition et modénature



SECTEUR SANQUER

13 rue Édouard-Corbières

HABITATION

Cote 23

Réf. plan Archives municipales

Période

1922

Observations

Architecte : Édouard Mocaër

Maison d'un niveau sur rez-de-chaussée

Sur une composition d'esprit néoclassique, pseudo appareil marqué dans l'enduit, arcs en plein-cintre, baies géminées, linteaux, piédroits et frise décorative en brique apportent une certaine fantaisie

Critères de sélection

Composition et vocabulaire de détail plein de fantaisie, qui est aujourd'hui masqué par un enduit monochrome posé sur la façade



SECTEUR SANQUER

22 rue de-Gasté

HABITATION

Cote 24

Réf. cliché diap. J.212

Période

1905

Observations

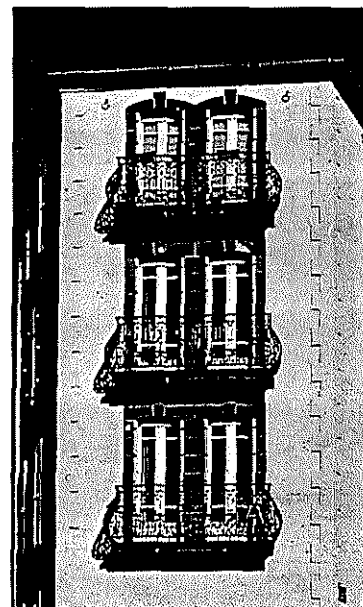
Entrepreneur : Gorju

Immeuble d'angle de trois niveaux sur rez-de-chaussée partiellement commerçant

Valorisation du pan coupé par des baies géminées à balcons ventrus, piédroits réglés et chaînage d'angle en harpe

Critères de sélection

Échantillon d'édifice mis en valeur par la ferronnerie ornementale



SECTEUR SANQUER

33 rue de-Gasté

HABITATION

Cote 25

Réf. plans Archives municipales

Période

1900

Observations

Architecte : Sylvain Crosnier

Description de la façade noble, côté jardin

Hôtel particulier d'un niveau avec combles

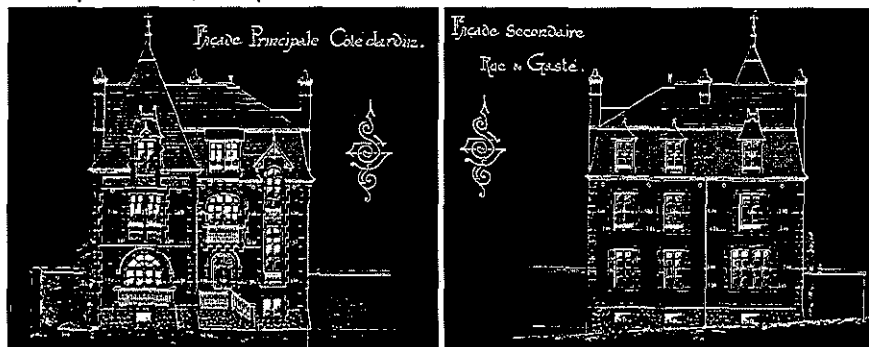
Composition dissymétrique à avant-corps latéral surmonté d'un gâble à lucarne passante

Variété des baies — arcs en plein-cintre, géminées, arcs déprimés, surbaissés, bandeau verticale vitré —

Mélange de matériaux — socle et allèges en opus incertum de granit grège, remplage de briques, façade à pseudo-bossage en tables marqué dans l'enduit —

Critères de sélection

Hôtel particulier, composition et matériaux



SECTEUR KÉRUSCUN

10 rue Richelieu

HABITATION

Cote 26

Réf. cliché diap. J.103

Période

Tournant du siècle

Observations

Maison d'un niveau avec combles

Composition symétrique à accentuation centrale — porte cochère, baies géminées avec balcon de saillie à l'étage, oculus sur gâble —

Utilisation de la brique comme ornement des trumeaux, des encadrements de baies et des chaînes d'angle en harpe

Critères de sélection

Composition et motif d'ornement



SECTEUR KÉRUSCUN

26 à 36 rue Richelieu

HABITATION

Cote 27

Réf. cliché diap. J.101

Période

1901-1902

Observations

Ensemble homogène d'immeubles de deux niveaux à composition verticale ternaire minimale

Volume simple et symétrie des croisées, toutes identiques — droites ou légèrement cintrées à clé passante taillées en pointe de diamant selon les édifices —

Critères de sélection

Front urbain homogène



SECTEUR KÉRUSCUN

23 rue Richelieu

HABITATION

Cote 28

Réf. cliché diap. J.102

Période

1910

Observations

Entrepreneurs : Chapalain et Péron

Immeuble de trois niveaux sur rez-de-chaussée partiellement commerçant

Double composition : séquentielle au moyen de bandeaux d'étages ; accentuation latérale par de plus larges travées avec portes fenêtres et balcons galbés en saillie

Chaînage et tableaux appareillés, corniche à modillons

Critères de sélection

Composition



SECTEUR KÉRUSCUN

8-10 rue Émile-Souvestre

HABITATION

Cote 29

Réf. cliché diap. J.104

Période

1937

Observations

Architectes : Joseph et Maurice Philippe

Immeubles de quatre niveaux d'habitation — dont combles —

Composition symétrique axiale à avant-corps latéraux disposés à l'alignement et motif central dominant : cage vitrée d'escalier associée aux deux cheminées

Critères de sélection

Contraste dans le tissu urbain traditionnel du secteur Kéruscun

Échantillon d'un modèle reproduit au n°32 rue Laënnec



SECTEUR KÉRUSCUN

4-10 rue Jean-Le-Gall

HABITATION

Cote 30

Réf. cliché diap. J.106

Période

Début xx^e siècle

Observations

Front homogène de petites maisons de ville à l'alignement de volume simple et de composition symétrique

Critères de sélection

Échantillons d'un modèle récurrent sur le secteur



SECTEUR KÉRUSCUN

22 rue Émile-Souvestre

HABITATION

Cote 31

Réf. cliché diap. J.109 et J.110

Période

1937

Observations

Architectes : Joseph et Maurice Philippe

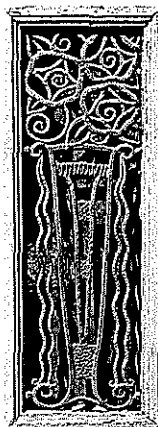
Immeuble de cinq niveaux sur un soubassement à appareil polygonal

Accentuation latérale

Travée principale latérale marquée par une superposition de pseudo bow windows, couronnée d'un balcon au dernier niveau

Critères de sélection

Proportions



SECTEUR KÉRUSCUN

Place Kéruscun

ESPACE PUBLIC

Cote 32

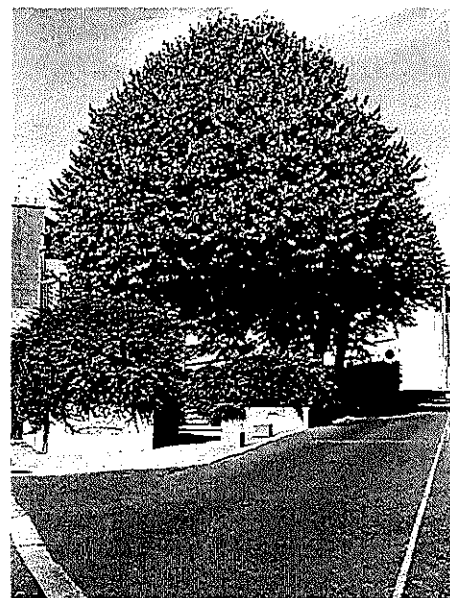
Réf. cliché diap. J.112

Période

Observations

L'intersection de deux tracés contradictoires produit un petit espace public de qualité à l'échelle du quartier

Critères de sélection



SECTEUR KÉRUSCUN

9-11-13 rue Kéruscun

HABITATION

Cote 33

Réf. cliché nég. 952700428 et diap. J.115, J.116

Période

1860 environ

Observations

Ensemble de trois bâtiments de deux niveaux sur rez-de-chaussée

Composition symétrique à accentuation centrale ou latérale selon l'édifice

Égout de toiture formant fronton, baies latérales ou centrales géminées

Clés des linteaux ornées de têtes de lions ou de monstres à tête de cochons

Critères de sélection

Front homogène et ornementation



SECTEUR KÉRUSCUN

1 rue Le-Gonidec

HABITATION

Cote 34

Réf. cliché nég. 952700531

Période

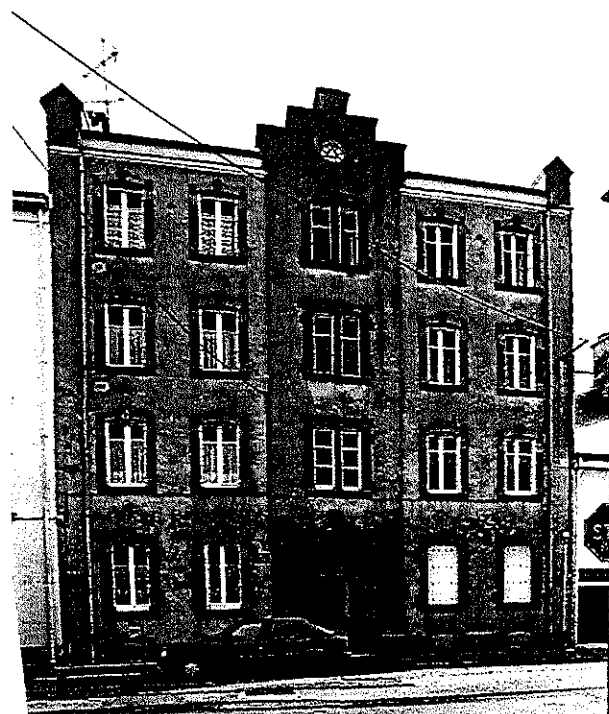
1861

Observations

Composition symétrique à accentuation centrale, acrotère formant fronton en pas de moineau, baies centrales géminées

Critères de sélection

Composition et modénature



SECTEUR KÉRUSCUN

32 rue Laënnec

HABITATION

Cote 35

Réf. cliché diap. J.124

Période

1937

Observations

Architectes : Joseph et Maurice Philippe

Immeubles de quatre niveaux d'habitation — dont combles — sur parcelle lotie

Composition symétrique axiale à avant-corps latéraux disposés à l'alignement et motif central dominant : cage vitrée d'escalier couronnée d'un motif dominant et associée aux deux cheminées

Critères de sélection

Procédure de lotissement, composition identique aux n°8-10 rue Émile-Souvestre et n°38 rue Laënnec



SECTEUR KÉRUSCUN

34 rue Laënnec

HABITATION

Cote 36

Réf. cliché diap. J.125

Période

1937

Observations

Architectes : Joseph et Maurice Philippe

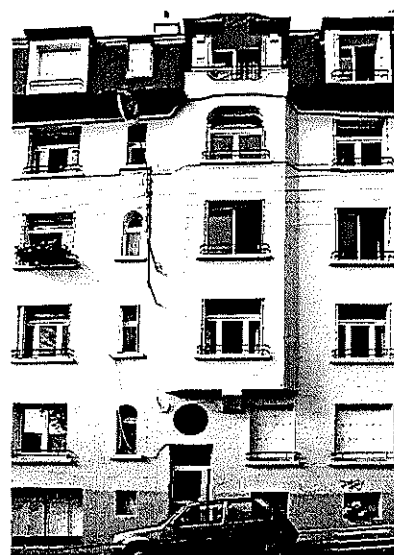
Immeubles de cinq niveaux d'habitation — dont combles — sur rez-de-chaussée surélevé sur parcelle lotie

Composition dissymétrique avec division ternaire — socle étage couronnement —

Bâtiment d'allure massive qui s'enrichit cependant du vocabulaire des années trente : bow window surmonté d'un balcon au niveau des combles, oculus

Critères de sélection

Procédure de lotissement et composition



SECTEUR KÉRUSCUN

17 bis rue Kérivin

HABITATION

Cote 37

Réf. cliché du siècle

Période

1903

Observations

Entrepreneur L. Jestin

Immeuble d'angle de trois niveaux

À l'origine commerce sur le pan coupé aujourd'hui convertie en croisée de logement

Composition quasi symétrique par l'accentuation de la travée latérale de chaque élévation par des baies géminées

Piédroits en harpe

Critères de sélection

Composition sur l'angle

SECTEUR KÉRUSCUN

58-60 rue Jules-Guesde

HABITATION

Cote 38

Réf. cliché diap. J.238

Période

Tournant du siècle

Observations

Petites maisons de ville mitoyennes en retrait sur parcelle

Volume simple et composition symétrique des façades avec des croisées cintrées à clé passante taillées en pointe de diamant

Mise en valeur de la chaîne verticale portant bandeau, de la corniche à modillons et des piédroits par l'association de la pierre ocre de Logonna avec le gris de la kersantite

Critères de sélection

Situation sur la parcelle et échantillon de modénature



SECTEUR FORESTOU

69 à 93 rue François-Rivière

HABITATION

Cote 39

Réf. cliché nég. 952700532 et diap. J.109

Période

Après-guerre

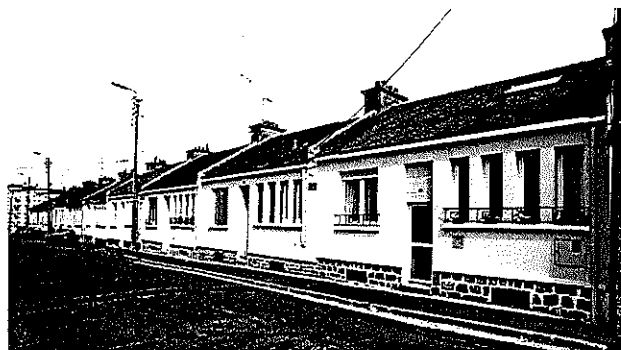
Observations

Sur un îlot de forme longitudinale épousant les courbes de niveaux, particularité des implantations bâties

Ensemble d'habitations en bande d'un rez-de-chaussée simple à socle rustique côté rue, réalisation de deux niveaux supplémentaires munis d'escaliers extérieurs côté jardin

Critères de sélection

Échantillon d'une série et adaptation du bâti à la pente



SECTEUR FORESTOU

Venelle François-Rivière

ÉLÉMENT PONCTUEL

Cote 40

Réf. cliché diap. J.120

Période

Observations

Sur un îlot à forte déclivité, venelle semi-privée située à mi-pente qui permet de doubler les constructions implantées sur des parcelles étroites et longues

Critères de sélection

Site, topographie, implantations pittoresques



SECTEUR FORESTOU

Rue Richer

ÉLÉMENT PONCTUEL

Cote 41

Réf. cliché diap. J.119

Période

Observations

Escaliers entre la rue Richer et la rue François-Rivière

Critères de sélection

Topographie



SECTEUR FORESTOU

44 rue Choquet-de-Lindu

HABITATION

Cote 42

Réf. cliché diap. J.121

Période

Tournant du siècle

Observations

Maison particulière « Villa Belle-Vue » avec surélévation par attique

Composition symétrique à trois travées de croisées cintrées à clé passante, piédroits en harpe, chaîne d'angle réglée

Chaîne verticale portant bandeau et linteaux en briques apparentes

Sur l'ancienne corniche à modillons, balcon filant en ferronnerie ornementale

Clôture de briques apparentes

Critères de sélection

Composition et attique



SECTEUR FORESTOU

18-20 rue Jules-Guesde

HABITATION

Cote 43

Réf. cliché diap. J.210

Période

1933

Observations

Architecte : Maurice Michali

Issues d'une procédure de lotissement, maisons jumelées de deux niveaux sur rez-de-chaussée de service

Ensemble produisant une symétrie inverse avec gâble central à l'étage des combles

Façades mises en valeur par différents appareils, des moulures d'étages entre le socle et le premier niveau et des croisées à linteaux tombants caractéristiques du vocabulaire des années trente

Corniche à modillons

Critères de sélection

Composition, modénature et procédure de lotissement



SECTEUR FORESTOU

28 à 32 rue Jules-Guesde

HABITATION

Cote 44

Réf. cliché diap.

Période

1887

Observations

Architecte : Louis E. Mony

Entrepreneur et propriétaire : Louis Omnès

Série de quatre immeubles de trois niveaux formant un linéaire total de 48 m

Édifices de volume simple marqués par une composition séquentielle au moyen d'un chaînage vertical portant bandeau, croisées cintrées à clé passante aux premiers niveaux, droites au dernier, socle à appareil réglé

Critères de sélection

Front urbain ordonnancé

SECTEUR FORESTOU

Vallon du Forestou

SITE PAYSAGER

Cote 45

Réf. cliché Forestou

Période

Observations

La sédimentation historique des formes urbaines, ajoutée au relief, a produit une silhouette caractéristique

Critère de sélection

Topographie et implantations bâties



SECTEUR SAINT-MARC

13 rue Marignan

HABITATION

Cote 46

Réf. cliché nég. 952700710

Période

1930 environ

Observations

Organisation hiérarchique

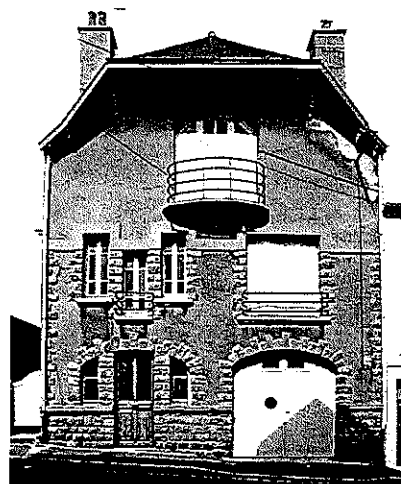
Composition verticale ternaire

Dissymétrie fonctionnelle

Appareils en harpe rustique

Critères de sélection

Maison de ville, procédure de lotissement



SECTEUR SAINT-MARC

22 rue Puebla

HABITATION

Cote 47

Réf. cliché diap. 218

Période

1910 environ

Observations

Maison de ville en retrait sur parcelle

Sur une façade de volume et de composition classique, ornementation minimale :

- jeu graphique de cabochons et de bandeaux de céramique sur les allèges et les trumeaux
- frise décorative sur les sommiers
- porte d'entrée avec marquise

Critères de sélection

Rareté, céramique caractéristique de l'architecture de faubourg des années 1900-1910

Semblable spécimen au n°5 rue Tourot sur le secteur Kérivin



SECTEUR SAINT-MARC

57 rue Puebla

HABITATION

Cote 48

Réf. cliché diap. 219

Période

Début du siècle

Observations

Maison particulière d'un niveau et gâble, plantée à l'alignement

Sur un soubassement à pseudo appareil réglé, composition symétrique axiale accentuée par un gâble à baies géminées

Croisées cintrées à clé passante, chaîne verticale portant bandeau à l'étage et sur le gâble

Critères de sélection

Maison de ville, composition



SECTEUR SAINT-MARC

6-8 rue Georges-Cuvier

HABITATION

Cote 49

Réf. cliché diap. 221

Période

Observations

Maisons particulières mitoyennes, en retrait sur parcelle

Bâtiments de composition symétrique et de volume simple, piédroits en

harpe, chaînes d'angle réglées, corniche à modillons ou en bois

Clôtures de fer forgé

Critères de sélection

Échantillons de maison de ville largement représentée sur le secteur



SECTEUR SAINT-MARC

115 rue Saint-Marc

HABITATION

Cote 50

Réf. cliché diap. 222

Période

Début du siècle

Observations

Maison particulière de deux niveaux sur rez-de-chaussée

Animation d'un édifice de principe constructif classique par la distribution

d'éléments en saillie sur certaines travées : balcons galbés marquant la façade d'effets de symétrie

Clôture de fer forgé

Critères de sélection

Composition et mise en relief de la façade par le recours à la ferronnerie ornementale



SECTEUR SAINT-MARC

72-74 rue Saint-Marc

HABITATION

Cote 51

Réf. cliché diap. 213

Période

Tournant du siècle

Observations

Ensemble de deux immeubles identiques de trois niveaux avec combles

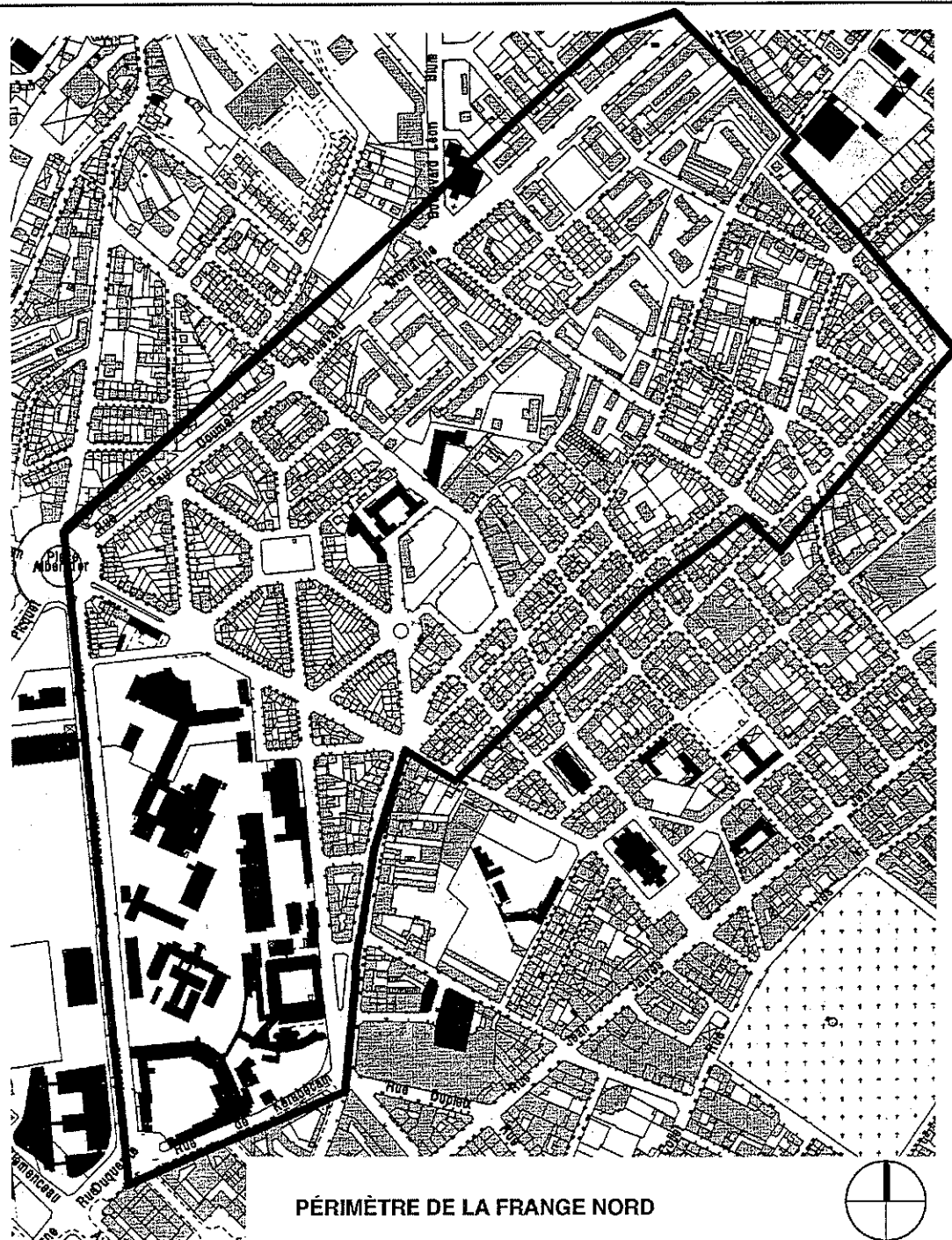
Formation d'un volume simple à dix travées symétriques de croisées cintrées

Linteaux et piédroits réglés conjuguant la brique et la pierre

Critères de sélection

Ensemble solidaire et composition





PÉRIMÈTRE DE LA FRANGE NORD

CHAPITRE DEUX MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIE BÂTIE DE LA FRANGE NORD DE LA RUE JEAN-JAURÈS

I. Évolution urbaine : d'un vacuum à la cité H.B.M. d'avant-guerre

I.1. Un siècle de stagnation

I.2. La lente maturation du plan Miléau

II. Architectes de la Reconstruction

II.1. Le choix des reconstruteurs

II.2. Notices d'architectes

III. Morphogenèse et typologies bâties

III.1. Considérations méthodologiques

III.2. Identification de secteurs homogènes

III.2.1. Le secteur Kérignon, une composition et un habitat unitaires

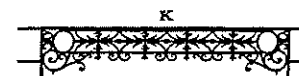
III.2.2. Le secteur hospitalier : un ensemble urbanistique moderne

III.2.3. Le secteur Montaigne : l'habitat de compensation comme élément du décor urbain

III.2.4. Le secteur Paul-Masson : les modestes marges du faubourg Saint-Martin

IV. Répertoire des édifices intéressants du point de vue historique, architectural et urbanistique

IV.1. Fiches descriptives



Ouvertures et travaux de voirie sur le secteur de la frange Nord de la rue Jean-Jaurès de 1866 à nos jours

Noms de rues	Date d'ouverture	Délibérations	Ancienne voie	Date d'ouverture	Délibérations	Modifications	Date	Délibérations
Arago	19/07/1954		Venelle Kerlauthras					
Bayard	26/03/1947							
Beaumarchais	26/10/1945	Dél. spéciale Brest	Rue Lesage	9-oct-33	CM Lz			
Becquerel	26/10/1945	Dél. spéciale Brest	Rue Pierre-Curie	14-oct-24	CM Brest			
Boileau	25/11/1957	Venelle de Stiffelou				Prolongement	29-sep-89	
Bougainville	25/04/1931	CM Brest				Prolongement	30-mai-49	
Bruat	24/09/1869	Arrêté brest				Prolongement	9-mai-1885	CM Brest
Camille-Desmoulins	14/10/1924	CM Brest						
Casanova	26/10/1945	Dél. spéciale Brest	Rue Pierre-Curie	27-fév-39	CM Lz	Prolongement	30-mai-49	
Charles-Le-Moult	30/05/1949					Prolongement	25-nov-57	
Chateaubriand	9/10/1933	CM Brest						
Clemenceau-Marot	15/10/1962							
Condorcet	14/10/1924	CM Brest						
Cornelle	9/10/1933	CM Brest						
D'Alembert	26/10/1945	Dél. spéciale Brest	Rue Diderot	20/11/1881	CM Lz			
De-Messidou	30/05/1949							
Des FTF (place)	19/07/1948	CM Brest	Place de la Fraternité	14-oct-24	CM Brest			
Duperre	24/09/1889	Arrêté Brest				Prolongement	9-mai-55	CM Brest
Félix-Le-Dantec	14/10/1924	CM Brest						
Flammarion	29/03/1946	CM Brest	Rue Denis Papin	27/02/1939	CM Lz			
Guy-de-Maupassant	25/11/1957							
Hoche	30/05/1931	CM Lz				Prolongement	30-mai-49	
Jacquard	27/02/1939	CM Lz						
Joachim-du-Bellay	15/10/1962							
Kerguelen	25/04/1931	CM Brest						
Kergonan	29/09/1989							
Kervella	26/03/1947							
Marceau	30/05/1931	CM Lz				Prolongement	30-mai-49	
Marengo	24/09/1869	Arrêté Brest						
Massena	8/08/1942	CM Lz						
Montaigne	27/02/1939	CM Lz	Ancien tracé du chemin de fer départemental			Boulevard	30-mai-49	
Nicolas-Appert	19/07/1965		Place de la Paix	14-oct-24	CM Brest			
Ollivier	15/05/1955							
Paul-Doumer	9/10/1933	CM Brest						
Paul-Masson	26/03/1947		Portion rue de la Vierge (Glasgow)	26/11/1866	Acte adm Brest			
Paul-Masson			Portion route de Pontanezen	2-fév-34	CM Lz			
Pierre-Hémon	25/09/1950							
Racine	20-nov-1881	CM Lz						
Rémi-Belleau	15/10/1962							
Ribot	25/04/1931	CM Brest						
Saint-Just	30/05/1931	CM Lz	Rue Saint-Honoré					
Saint-Paul-Roux	25/11/1957							
Vercingétorix (place)	30/05/1949							
Volnay	20-nov-1881	CM Lz						

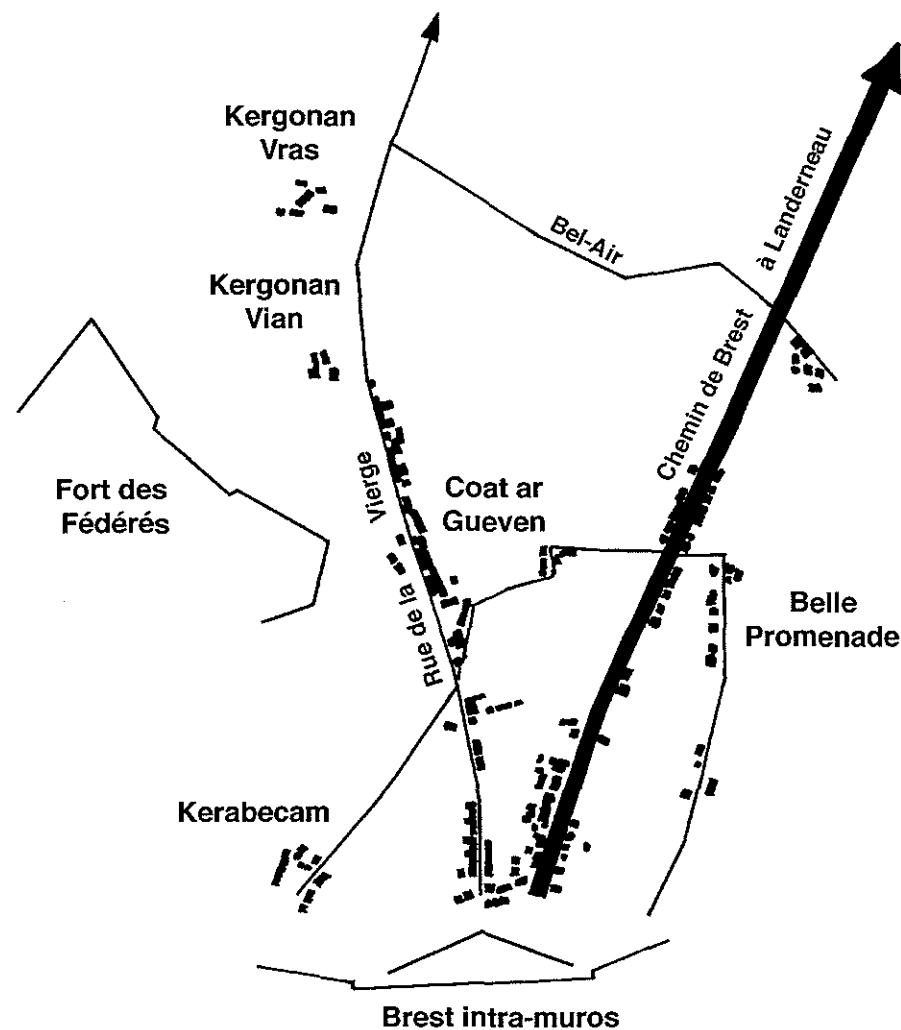
I. ÉVOLUTION URBAINE DE LA FRANGE NORD : D'UN VACUUM À LA CITÉ HBM D'AVANT-GUERRE

Lambézellec a très tôt vu son destin lié à celui de Brest. Du ^{xvii}^e siècle qui a vu l'annexion du quartier des Sept-Saints jusqu'à la formation du *Grand Brest* en avril 1945, les débordements territoriaux de la ville portuaire ont peu à peu grignoté la plus grande commune suburbaine de l'agglomération. Au demeurant, la frange Nord du secteur Jean-Jaurès a longtemps été tenue à l'écart de l'urbanisation en raison des servitudes militaires qui s'y appliquaient.

1.1. Un siècle de stagnation

Dans la première moitié du ^{xix}^e siècle, l'urbanisation tend à bouleverser un paysage encore rural. Lambézellec est alors constitué de hameaux et de fermes isolés aux alentours de quatre bourgs : celui de Lambézellec, le village de Kérinou, l'établissement du vallon du-Moulin-à-Poudre, et enfin, une plus grosse agglomération urbaine aux confins des glacis, formée par les lieux-dits Kérabécam, Coat-ar-Guéven, Villeneuve et Belle-Promenade. Le cadastre napoléonien de 1825 atteste d'une densification de ce dernier noyau par l'implantation dense et linéaire du bâti le long des voies, à l'image du chemin de Brest à Landerneau (rue Jean-Jaurès), où des habitations modestes se tassent les unes contre les autres. Mais dès cette époque, la proximité du fort des Fédérés limite fortement l'urbanisation du secteur situé au Nord de la rue de-la-Vierge, entre les rues Kérabécam et Bel-Air. Dans cette campagne proche de la ville, les fermes de Kérigonan Vras et Kérigonan Vian sont les seules implantations humaines et le reste du territoire demeure *non ædificandi*.

Les annexions successives de 1845 et de 1861 ne bouleversent guère cet état de fait et tendent surtout à renforcer le phénomène. La croissance rapide du faubourg Saint-Martin aux marges de la cité brestoise est réglée par un plan d'alignement et de nivellement approuvé en 1869. Entre la rue de-la-Vierge et la rue de-Paris (rue Jean-Jaurès), un véritable



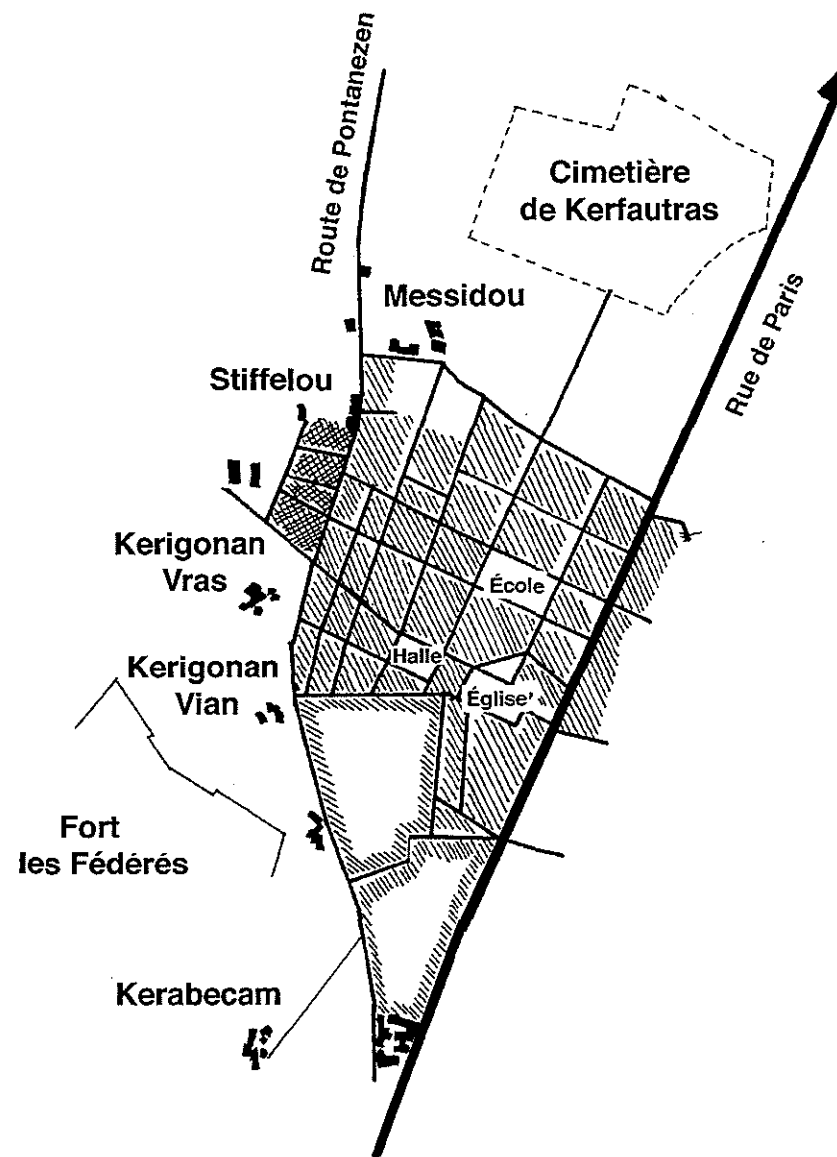
Éta du développement de la frange Nord en 1825 (Source : cadastre napoléonien)



Église Saint-Martin, É. Deperthes, 1876

centre de vie, structuré autour de quelques édifices publics majeurs — église, halle, hôtel de police, écoles — prend place et s'étend jusqu'à Messidou. En revanche, sur la commune de Lambézellec, les servitudes militaires — Observatoire de la *Marine*, fort des Fédérés — sont toujours un obstacle à l'essor des terrains du Nord-Ouest ; aussi, la rive occidentale de la rue de-la-Vierge demeure une ligne de démarcation malgré l'ouverture, en novembre 1881, de quelques voies à la hauteur de Stiffelou — rue Volney, Racine et Diderot (future rue d'Alembert) — situées sur la commune de Lambézellec.

Jusqu'au premier conflit mondial, le *statu quo* persiste. Avec ses champs et ses prairies, les secteurs de Kérigonan et des Fédérés conservent les caractéristiques d'un paysage rural, confiné entre le village industriel du Kérinou — présence de tannerie, forge, moulin et brasserie — et le quartier populaire de Saint-Martin. Avec le déclassement des fortifications intervenu en 1921 et l'adoption d'une loi instaurant les premières notions de planification — loi du 14 avril 1919 —, la réunion de ces deux entités est enfin esquissée dans un *Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (P.A.E.E.)* élaboré au cours de l'entre-deux-guerres. Dans ce document, outre l'idée d'une ceinture verte que se partageraient jardins publics, équipements sportifs et boulevard périphérique — avenue Foch —, l'architecte municipal Georges Milineau prévoit la construction d'une vaste place regroupant les principaux édifices administratifs et culturels à la hauteur des anciennes portes. Mais,

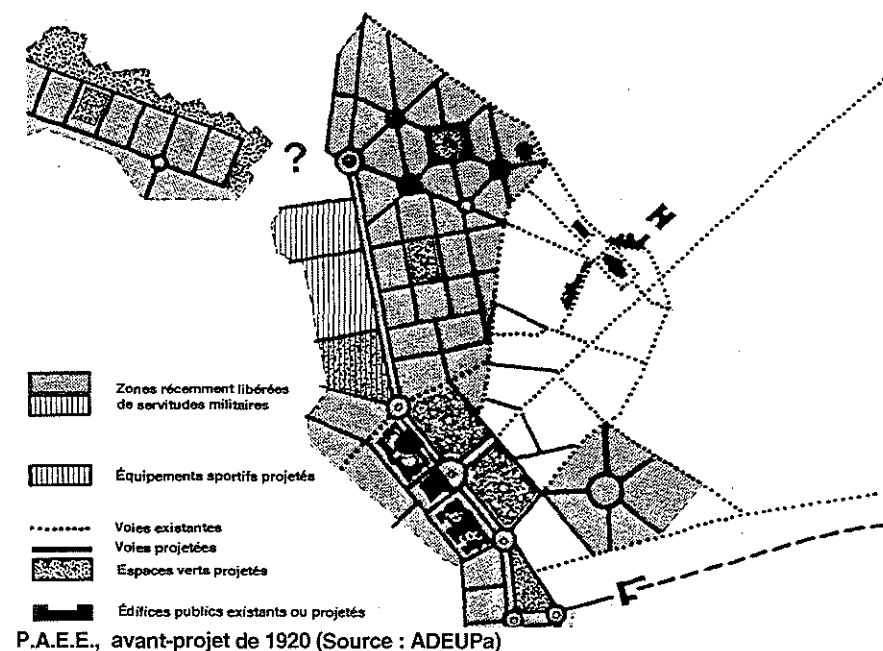


État du développement de la frange Nord en 1898

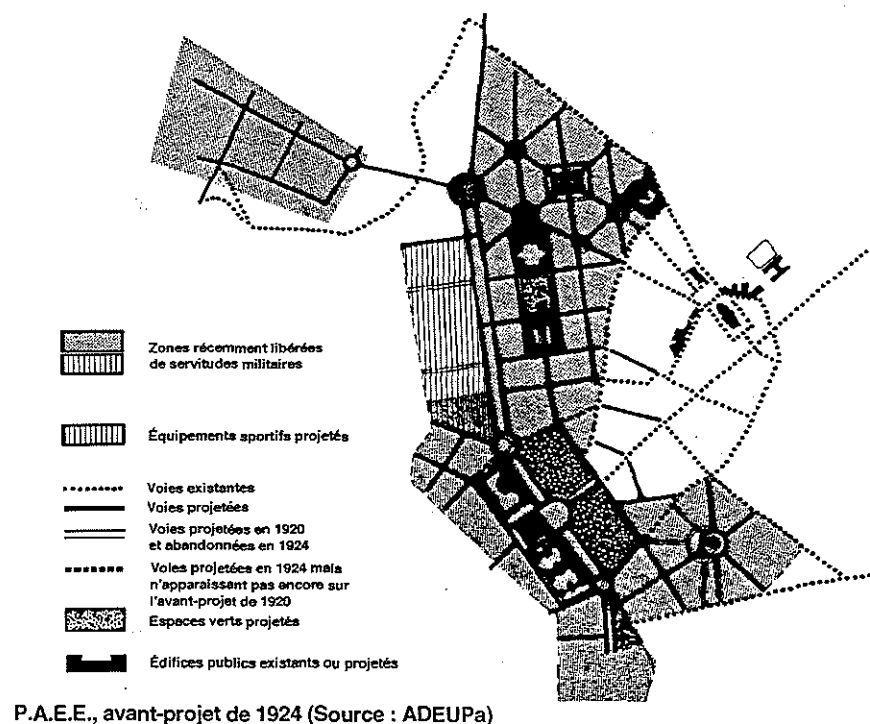
bénéficiant d'une pleine extension à l'issue de la Grande guerre, Brest doit aussi évoluer dans sa morphologie et son enveloppe. À cet égard, le plan Milineau produit des effets notables, notamment sur la disposition des programmes de logements que la loi Loucheur rend possible dans les années trente. En la matière, les efforts se concentrent surtout sur l'aménagement des terrains situés à l'angle des rues de-la-Vierge et de-la-Vallée-Verte (rue Matthieu-Donnat). Et dès l'origine, l'architecte dote cette nouvelle zone d'habitat d'une forte identité.

1.2. La lente maturation du plan Milineau

Certes, entre 1920 et 1939, date à laquelle le parcours administratif du P.A.E.E. brestois est stoppé par la reprise des combats, le plan Milineau subit quelques amendements, dont certains intéressent notre périmètre



d'étude. Dès 1920, le dessin de cette zone d'urbanisation future s'appuie sur une composition urbaine raisonnée et la constitution de deux quartiers fonctionnant avec leur propre logique : le secteur des Fédérés se trouve réglé par une trame orthogonale tandis que les terrains de Kérignon se caractérisent par une structure en étoile. Dans leur organisation interne, la volonté de composition se traduit par un maillage de jardins, de places ou de placettes autour desquels sont disposés des édifices communautaires. Le long de la nouvelle rue Camille-Desmoulins, ces mêmes espaces publics assurent la suture entre ces nouveaux quartiers. Mais situé dans le prolongement naturel de la rue Malakoff, ce tracé devient aussi l'axe principal de raccordement du quartier Saint-Martin aux futures extensions, dont certaines sont déjà amorcées à Lanrédec et sur le plateau du



Bouguen, alors que le franchissement du vallon-du-Moulin-à-Poudre n'est à l'ordre du jour qu'à partir de 1924...

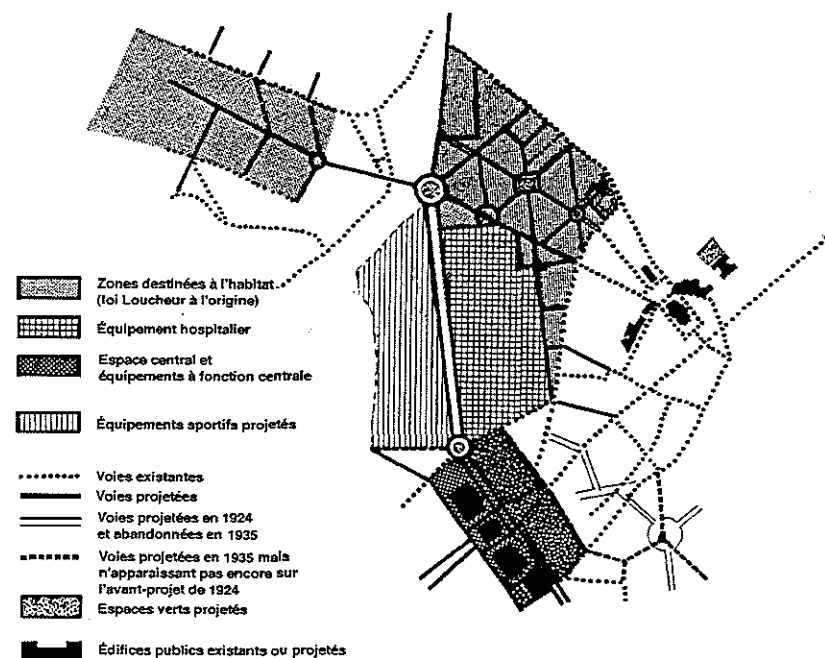
À cette même époque, la reprise d'un projet d'immeubles *d'Habitations à Bon Marché*, envisagé au Nord de la rue Camille-Desmoulins, entraîne quelques modifications mineures. En 1914, la ville s'était, en effet, portée acquéreur d'une partie des terrains situés à l'angle des rues de-la-Vierge et de-la-Vallée-Verte. En 1922, la création de l'Office municipal des H.B.M. permet de relancer l'aménagement de ces quelques 7550 m². À cette occasion, les rues Victor-Aubert, Félix-Le-Dantec, Camille-Desmoulins, Pierre-Curie (future rue Becquerel) et Condorcet sont ouvertes en 1925 et la première pierre de cette opération de 239 logements est posée. Certes, la future place de la Fraternité (actuelle place des-F.T.P.F.) voit ses dimensions restreintes. De plus, l'organisation en étoile de la place de-la-Paix (place Nicolas-Appert) est rectifiée par le prolongement de la rue Marengo. Cette nouvelle liaison vise à « rapprocher » les fonctions centrales et commerçantes du quartier Saint-Martin (halles, écoles, commerces de proximité) de ce secteur exclusivement résidentiel.

Mais c'est surtout l'implantation d'un établissement hospitalier sur le site des Fédérés qui impute le plus durablement la composition initiale prônée par Milineau, en marquant une importante coupure visuelle et en provoquant certaines incohérences dans la structure urbaine. Prévu dans un premier temps sur des terrains libres de Poul-ar-Bachet (1921), le choix du site se porte en 1930 sur cet ancien et vaste terrain militaire. En conséquence, les liaisons orchestrées par le jeu d'espaces publics se soldent, en 1935, par des raccordements plus aléatoires et des places tronquées en demi-cercle voire avortées — rue Camille-Desmoulins⁷.

À l'heure actuelle, le quartier « Loucheur », réduit à la moitié de sa surface originelle, apparaît comme un ensemble monolithique et introverti, cependant qu'il offre un cadre de vie agréable — microcosme

⁷ Au débouché de l'axe rapide Paul-Doumer/futur boulevard Montaigne, la place prévue à l'intersection avec les rues Loucheur et Chateaubriand a également disparu.

résidentiel à proximité immédiate du centre Jaurès. Il tire son originalité autant de sa forme urbaine que de sa typologie bâtie qui participe de et à l'espace urbain. Hormis le remembrement de quelques parcelles situées aux marges du quartier Saint-Martin, la Reconstruction a eu peu de prise sur le secteur de la frange Nord. Mais si l'autorité de Mathon s'est faite discrète hors les murs, la réalisation d'un quartier de compensation de part et d'autre du boulevard Montaigne (*I.S.A.I.*) et le groupement scolaire de Kérichen figurent au nombre des exceptions notables. Dans ce dernier cas, le regroupement prévu sur le terrain de Kérichen de tous les établissements secondaires du *Grand Brest* a contribué à la formation d'une cité scolaire qui reprend sur un mode imposant les principes de la grande composition classique.



P.A.E.E., avant-projet de 1935 (Source : ADEUPa)

II. ARCHITECTES DE LE RECONSTRUCTION DE LA FRANGE NORD

II.1. Le choix des reconstruteurs

La reconstruction brestoise — centre Siam, Recouvrance et Saint-Martin-Sud confondus — a pratiquement échappé aux architectes locaux établis avant-guerre. Parmi les rares exceptions figurent Gaston Chabal, son associé et successeur Jean De Jaegher, Joseph et Maurice Philippe et Édouard Mocaër. Outre les nombreuses sollicitations de particuliers, Chabal a obtenu nombre de commandes publiques — temple protestant, bâtiments de la sous-préfecture, de la Chambre de Commerce, de la Banque de France en association avec Paul Tournon et de la Caisse d'Allocations Familiales dans l'ancien *intra-muros*. L'attitude courageuse dont il fit preuve pendant la guerre — il avait été incarcéré en 1941, et inquiété à nouveau en 1942 et 1944, a peut-être été la cause première des commandes qu'il a, par la suite, obtenues. Quant à Joseph et Maurice Philippe, malgré des projets de moindre importance sur la rue Jean-Jaurès, leur secteur de prédilection avant-guerre, ils ont maintenu leur clientèle habituelle sur le secteur Siam, tout comme Édouard Mocaër.

Ainsi, ce sont, généralement, de jeunes architectes — parfois bretons, mais jusque là salariés dans des agences parisiennes — qui ont été retenus et ont créé, à l'occasion, leur cabinet, à l'image du jeune Albert Cortellari. La façon dont s'est opérée leur sélection demeure assez obscure. Toutefois, il est vraisemblable que les clans constitués au sein des ateliers de l'École des Beaux-Arts — où Mathon enseignait — et qui se prolongeaient dans les structures des agences importantes, ont joué à plein ; il en va de même des amitiés personnelles puisque les parisiens Sors et Maurice-Léon Génin, qui sont intervenus souvent sur Siam et ont réalisé l'hôtel de ville, puis le pont de Recouvrance, étaient étroitement liés à l'urbaniste en chef.

En revanche, il semble que le rôle de la Direction départementale du MRU, dirigé par Maurice Piquemal (1902-1995) ne se soit exercée qu'en creux, sous forme de mise en garde comme en témoigne un courrier de l'ingénieur au Ministère déconseillant vainement la nomination d'Ernest Germain — alors conseiller municipal de Brest — pour incompétence et affairisme.

II.2. Notices d'architectes⁸

BÉVÉRINA Philippe — pas de renseignement —

Sur la frange Nord, on lui doit l'ancienne station-servie de la place Albert 1er dont la situation et l'architectonique en font un élément-repère de ce rond-point. Il offre également un bâtiment particulier au secteur de Recouvrance puisqu'il est le concepteur de la chapelle du Sacré-Cœur.



⁸ Les architectes d'avant-guerre ayant fait l'objet de notices dans les études précédentes concernant la rue Jean-Jaurès et ses abords et la frange Sud de la rue Jean-Jaurès, il n'a pas été jugé utile de les mentionner de nouveau.

CORTELLARI Albert (1919, Vedano Olono)

Albert Cortellari est originaire d'un petit village situé près de Varèse, en Italie du Nord. En 1923, alors âgé de quatre ans, il suit son père, un artisan maçon embauché dans une entreprise de l'Est de la France. Deux ans plus tard, ce dernier s'installe à son compte à Paimpol. Mais c'est finalement à Saint-Pierre-Quilbignon qu'il s'établit en 1929, obtenant plusieurs chantiers dans l'Annexion avec son associé Simonello. De son côté, son fils part à Rennes préparé le concours de l'E.N.S.B.A. d'où il sortira diplômé en juin 1945. Après avoir fait ses premières armes dans un cabinet parisien, Albert Cortellari regagne Brest dès la fin de l'année 1946. Sa carrière y débute par un heureux hasard.

À l'époque, le poste d'architecte de l'office des *H.B.M.*, futur *H.L.M.*, est tenu par Jules-Michel Goasglas (inc-1966). Dans un Brest en ruine, son âge et les multiples déplacements fatigants qu'il doit effectuer sur le terrain, pour chiffrer les réparations nécessaires des bâtiments et suivre leur exécution, l'inclinent à délaisser cette activité fastidieuse. Aucun des architectes de la place ne semble désireux de reprendre le flambeau, occupés qu'ils sont par les nombreux chantiers de la Reconstruction. Quasiment désigné par ses pairs, la charge revient au jeune novice Cortellari, qui partagera son activité professionnelle entre les commandes privées sur le quartier Siam et ce poste « maudit ». Au cours des deux décennies suivantes, dans un Brest où les études prospectives annoncent 400000 habitants, on assiste à l'envol du logement social, et, par voie de conséquence, de Cortellari, dont la réputation dépasse les limites communales puisque Morlaix, Rennes et Guingamp comptent quelques unes de ses réalisations.

À Brest, la résidence de retraite *Ker Maria* aux façades hérissées de loggias « en tiroirs », le *Cercle des officiers marins*, le centre social de Kérangoff avec ses deux demi-cylindres, ou encore la piscine Foch, lointain écho des conceptions d'Oscar Niemeyer, constituent ses œuvres les plus marquantes... Elles ne sauraient pourtant faire oublier les 600 logements *H.L.M.* du Bergot à hauteurs et volumes multiples, qui

annoncent *Brest II* depuis la route de Guilers. Les conceptions volontiers modernistes dont témoignent ces divers bâtiments ne l'empêchent guère de cultiver un goût pour le mobilier du XVIII^e siècle qu'on découvrira au début des années quatre-vingts, lorsqu'ayant décidé de se retirer dans le Midi, il en dispersera une partie lors d'une vente aux enchères organisée au château de Kerjean.

GERMAIN Ernest

Dès la fin des hostilités, un projet de développement du port de commerce, promu par cet ingénieur lyonnais fut porté aux nues par le *Comité de résistance de Brest*. D'une audace comparable au projet *Brest transatlantique* de 1919, le plan n'en demeurerait pas moins novateur par l'apparition d'une nouvelle donne : l'aéronautique. Étudié dans la clandestinité et sauvegardé au moment du siège, le projet envisageait l'extension du port de commerce, soutenue par la réalisation d'une importante base d'hydravions. Les aménagements se déployaient de part et d'autre de la rade, dans l'anse du Moulin-Blanc et sur le banc de sable de Plougastel. Procédant par étapes successives, le développement s'effectuait à partir du quai Est existant, par la réalisation de deux grands bassins. Le premier qualifié « d'océanique » était réservé aux pétroliers et au stockage du charbon. À l'arrière, des formes de radoub et un emplacement pour la réparation et la construction navale constituaient le bassin « des cargos ». Installées à l'avant de la falaise morte, sur des terrains gagnés sur la mer, une cité commerciale et une gare de triage accompagnaient ces divers aménagements. Après le pont Albert Louppe, un troisième bassin figurait au titre d'extension possible. Accolée à la digue Sud-Est de la rade-abri, la base d'hydravions, élément phare du projet, se développait en forme de V ouvert sur la rade et ménageait de vastes terre-pleins pour l'établissement de hangars et d'une « cité de l'aviation ». Sur la cote de Plougastel, une autre base aéronautique, établie sur quatre kilomètres, lui répondait. Contrebalançant ses espoirs chimériques, Ernest

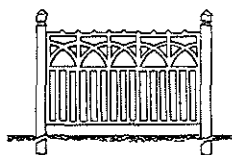
Germain, membre du conseil municipal brestois, assurera la réalisation de quelques édifices sur Siam et sur Saint-Martin-Sud.

GERVAIS Bernard

— pas de renseignement —

MONGE Jean-Robert

— pas de renseignement —



III. MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIES BÂTIES DE LA FRANGE NORD

III.1. Considérations méthodologiques

Malgré la reprise en filigrane de la méthode générale utilisée pour les premières études patrimoniales — Jaurès et ses abords et la frange Sud de la rue Jean-Jaurès —, des différences significatives sont apparues dans la recherche. Plus qu'une distribution spatiale des typologies architecturales reconnues, l'étude de terrain et le travail d'archives menés sur le périmètre de la frange Nord ont mis en exergue la juxtaposition de tissus urbains particuliers dotés d'une forte identité. Ce faisant, nous avons donc pris le parti de développer des analyses spécifiques pour chacun des quatre secteurs retenus pour leur morphologie et leur composition urbaines singulières.

— le secteur Kérigonan : l'organisation en plan et les formes bâties se répondent pour donner l'image d'un quartier marqué par le sceau des années trente. Outre son empreinte dans la trame urbaine et l'homogénéité des constructions, ce secteur mérite d'autant plus notre attention qu'il constitue le seul fragment mis en œuvre d'une composition unitaire envisagée par le plan Milineau.

— le secteur hospitalier : il constitue un vaste périmètre dont les bâtiments les plus anciens sont pétris d'influences architecturales internationales. Cette zone s'instaure comme une rupture à l'échelle de la frange Nord et du centre urbain en raison des modifications substantielles dont elle a fait l'objet lors de l'élaboration du *P.A.E.E.*

— le secteur Montaigne : une section de ce boulevard est marquée par la présence d'*Immeubles Sans Affectation Immédiate* datant de la Reconstruction. En limite du centre-ville, ce dispositif urbain est le témoin des permutations foncières à l'œuvre lors du remembrement. La conception architecturale des édifices réinterprète, par certains détails,

des éléments traditionnels tandis que leur implantation instaure une scénographie à l'échelle du boulevard Montaigne.

— le secteur Paul-Masson : situé aux marges du quartier Saint-Martin, il en reprend, sur le mode mineur, les caractéristiques dégagées lors de l'étude sur Jaurès et ses abords.

III.2. Identification d'entités homogènes

Des commentaires accompagnent les diverses illustrations — photos, plans, cartographie de répartition des typologies — des quatre secteurs repérés sur la frange Nord du quartier Jean-Jaurès :

— le secteur Kérigonan : une composition et un habitat unitaires ;

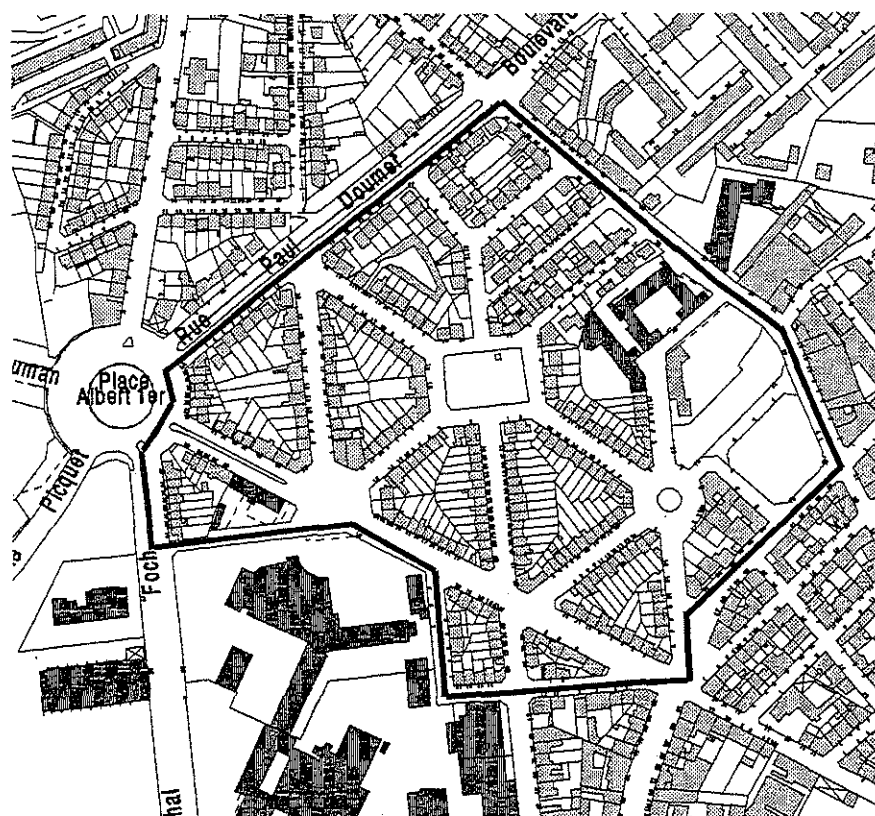
— le secteur hospitalier : un ensemble urbanistique moderne

— le secteur Montaigne : l'habitat de compensation comme élément du décor urbain ;

— le secteur Paul-Masson : les modestes marges du faubourg Saint-Martin.



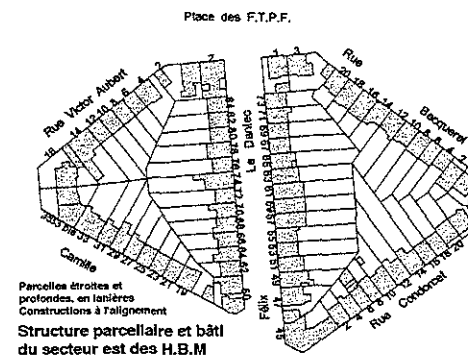
III.2.1. Le secteur Kérigonan, une composition et un habitat unitaires



Périmètre actuel de la zone d'extension du secteur résidentiel, prévue en 1920

L'habitat individuel compose l'essentiel du paysage du quartier. Il s'est développé durant une décennie, entre la fin des années vingt et celle des années trente, à la faveur de la loi Loucheur. Il concentre plus de deux cents maisons — à l'origine, les deux-tiers sont destinés aux familles nombreuses —, au sein desquelles quelques immeubles collectifs se trouvent enchâssés. Les différents édifices s'organisent sur des îlots de forme triangulaire, dépendants de la structure en étoile des réseaux, que

Georges Milineau proposa lors de l'élaboration du P.A.E.E. brestois. Conjuguées à l'analyse des procédures de lotissement répertoriées sur le site, les trames parcellaires et bâties permettent d'observer certaines disparités entre les constructions menées dans le cadre d'une demande de permis groupés et les réalisations résultant de l'initiative individuelle de chaque propriétaire.



Habitat en bande rue Victor-Aubert

à un architecte attiré en la personne de Joseph Philippe. D'ailleurs modeste, les constructions implantées en bande et à l'alignement, présentent des modules-types d'un niveau sur rez-de-chaussée, et plus rarement d'un rez-de-chaussée surélevé. À cette occasion, la cave est, à l'origine, en partie aménagée en salle commune. En raison de la configuration des îlots, les parcelles, qui offrent de linéaires de façade identiques, voient leur profondeur s'accroître en se rapprochant du centre

Les premières se situent majoritairement au Sud-Est, autour de la place Nicolas-Appert puis sur les rues Becquerel, Félix-Le-Dantec, Victor-Aubert et la section centrale de la rue Camille-Desmoulins. Au tout début des années trente, ces petites maisons ont été réalisées par une Société Anonyme de construction et de crédit, « La familiale », pour le compte d'une classe moyenne composée d'ouvriers, de fonctionnaires et d'employés. Outre une maîtrise d'ouvrage unique, la maîtrise d'œuvre a été confiée

du front de rue. Dans cette forme d'habitat groupé, les modules fonctionnent deux par deux et produisent une symétrie inverse. Les rares éléments de modénature ou les détails architecturaux obéissent, eux-mêmes, à des schémas répétitifs : façade revêtue d'un enduit tyrolien, débords au-dessus des percements, appuis débordants, petit gâble en travée principale — accessoirement remplacé par un chien assis —, socle délimité dans l'enduit, porte d'entrée à arc en plein-cintre ou à angles rabattus à 45°... Cet ensemble d'éléments, qui pourrait apparaître insignifiant atteste pourtant du caractère singulier et homogène des rues, que les alignements d'arbres viennent renforcer en certains endroits (rue Becquerel).

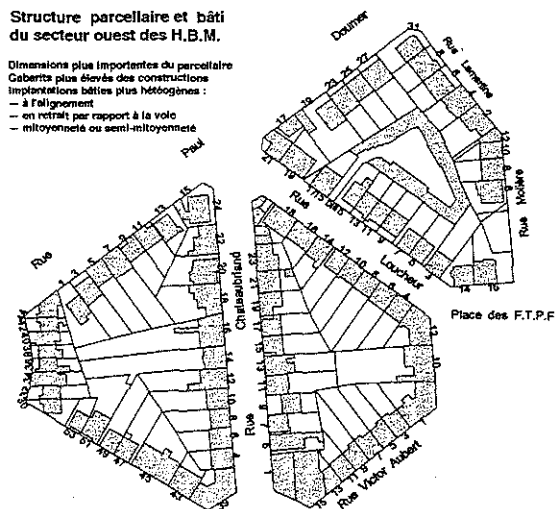
Structure parcellaire et bâti du secteur ouest des H.B.M.

Dimensions plus importantes du parcellaire
Gabarits plus élevés des constructions
Implantations bâties plus hétérogènes :

— à l'alignement

— en retrait par rapport à la voie

— mitoyenneté ou semi-mitoyenneté



En revanche, aux abords de la place Albert ler, la partie occidentale du secteur se caractérise par une plus grande diversité des implantations bâties— à l'alignement, en retrait, semi-mitoyenneté... Cette dernière s'accorde à la prise en charge de l'autorisation de construire par chaque propriétaire de parcelle, au choix du maître

d'œuvre laissé à leur libre arbitre et à des opérations certainement plus étalées dans le temps. Sur un parcellaire dont la trame est un peu plus large, les édifices présentent également un caractère un peu plus cossu. Il s'agit d'habitations de type R+1 ou R+2 avec ou sans combles et le plus souvent sur rez-de-chaussée de service. Du point de vue architectural, le retour en demi-croupe et l'avant-corps sont mis en œuvre de manière quasi

systématique et témoignent de la dissymétrie fonctionnelle des travées. Comme dans le secteur des Habitations à Bon Marché, les façades jouent savamment du vocabulaire de détails : appareil rustique, enduit granuleux et linteaux lisses portant les signes distinctifs des années trente — linteau tombant dessiné dans l'enduit, à angles rabattus à 45°, cintré et rehaussé d'un débord, porte d'entrée associée à la lucarne d'un cabinet de toilette... Dans ce registre, la maison, située au n°9 place des F.T.P.F. et édifée en 1934, apparaît intéressante. Un retrait par rapport à



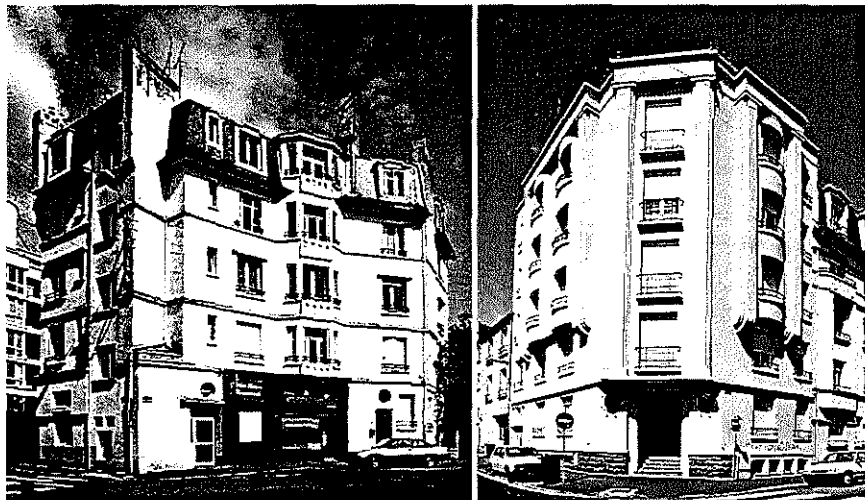
14-16, place des F.T.P.T., J. Philippe, 1934



10-12 rue Molière

l'alignement et un rez-de-chaussée surélevé ont occasionné la création d'un perron en fer-à-cheval. Sur un socle à appareil rustique, la travée centrale est mise en valeur par un gâble à couverture en demi-croupe. Sur cette épure, les moulures d'appui et les linteaux à clé en pointe de diamant, marquée dans l'enduit, apportent une certaine fantaisie. À une vingtaine de mètres de là, aux n°14 et 16 (architecte Joseph Philippe), deux maisons de lotissement se signalent également par des appuis moulurés et des linteaux originaux. Rue Molière, la symétrie inverse mise en œuvre sur deux petites habitations témoigne d'un système très souvent repris dans cette zone (10-12 rue Molière).

toiture à la mansart. Enfin, en limite occidentale du secteur des H.B.M., sur la place Albert 1er, un bâtiment à usage commercial de Philippe Bévérina affiche des caractéristiques typiques de sa fonction d'origine — station-service produite en série à l'échelle nationale — et de son époque — toiture terrasse, fenêtre en longueur prônées lors de la Reconstruction par les modernes.



5 place Nicolas-Appert (1934) et 19 rue Félix-Le-Dantec (1938)



Place Albert 1er, Ph. Bévérina, 1953

III.2.2. Le secteur hospitalier : un ensemble urbanistique moderne

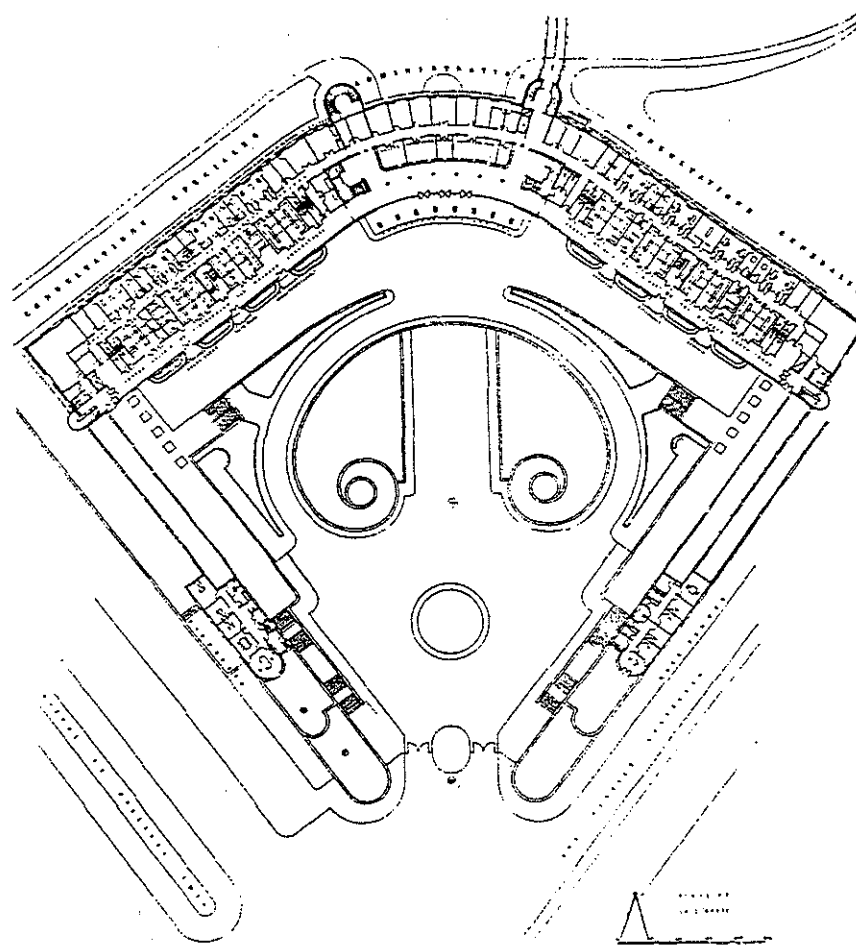


Hôpital civil de Brest, 1936

L'hôpital Morvan constitue à lui seul, un tissu particulier qui, s'il entaille la trame urbaine d'une coupure nette, s'impose, par la rigueur de son plan-masse, comme une incontestable réussite de la période d'avant-guerre.

Au début des années trente, le site du fort des Fédérés est préféré à celui de Poul-ar-Bachet pour la réalisation d'un établissement hospitalier digne d'une ville ayant alors 80000 habitants. Ce nouveau choix est assorti d'un concours d'architecture. Malgré les débats houleux que cette consultation va engendrer—l'affaire sera même portée devant le *Conseil d'État*—, le projet de Raymond Lopez et Raymond Gravereaux l'emporte en 1932. L'architecture de l'entre-deux-guerres aurait pu resté mièvre ou sous la férule un peu lourde des Philippe, si cet ouvrage public n'était venu contrarier cette indolence. La situation, l'ampleur et l'architectonique des trois bâtiments d'origine font de cet hôpital le premier bâtiment civil à avoir traduit l'importance réelle d'une ville assujettie aux militaires.

La courbe généreuse du bâtiment principal, associée à deux pavillons en retour d'équerre qui s'abaissent graduellement pour former une cour en déclivité aux proportions remarquables, fait de ce chantier l'un des dignes héritiers des avant-gardes. Ces ailes, installées à l'alignement de la rue Foch et de la rue Kérabécarn assurent une transition sans heurt vers un bâti urbain ordinaire. À cette maîtrise d'ensemble répond un souci du détail accru que laisse entrevoir un deuxième pavillon latéral : escaliers



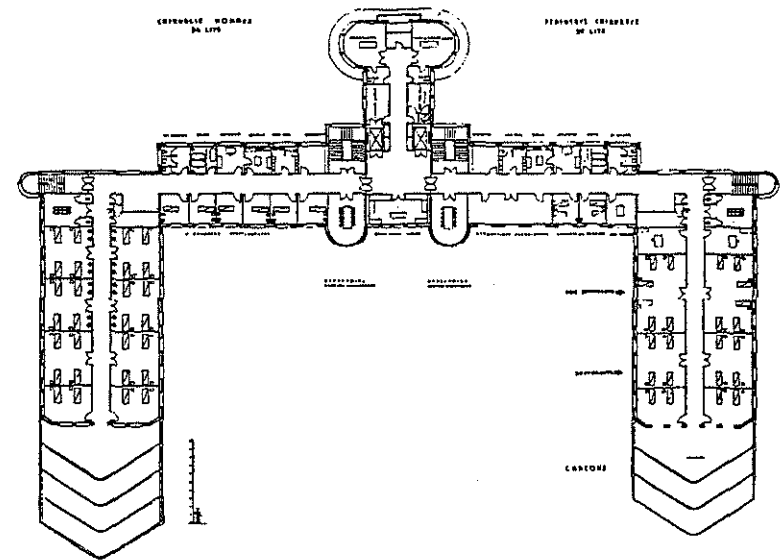
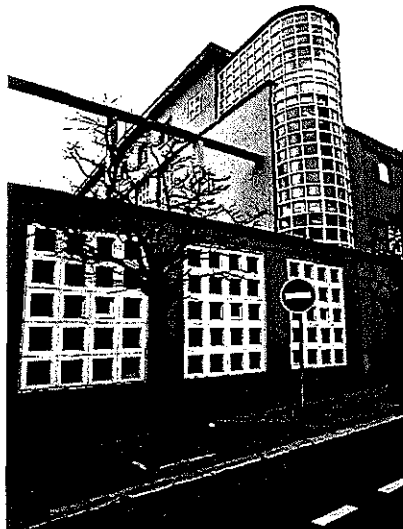
Hôpital civil de Brest, bâtiment des consultations, 1932

à vis, encloisonnés dans des cages de verre en saillie des façades, élévation en « plateaux » superposés que dessinent des bandeaux filants à chaque niveau, s'allient à la monumentalité et aux règles rigoureuses et dépouillées de la composition. Enfin, certaines vues

rattachent indéniablement ce morceau de bravoure à la mouvance du « style Paquebot », en jouant sur l'image pittoresque des coursives.



Bâtiment des petits-payants, 1932



Bâtiment de chirurgie et de maternité, 1932

III.2.3. Le secteur Montaigne : l'habitat de compensation comme élément du décor urbain

Lors de la Reconstruction, les marges du centre urbain brestois ont vu fleurir des zones de compensation, marquées par de petits immeubles collectifs⁹ au traitement unitaire que l'on soit à Prat-Ledan, place de Strasbourg ou sur le boulevard Montaigne. Leur aménagement a fait l'objet d'une procédure particulière de construction préfinancée par l'État afin d'accélérer le processus de reconstruction¹⁰. Attribués en priorité aux modestes propriétaires brestois exclus de l'ancien *intra-muros* à la suite du remembrement, les *Immeubles Sans Affectation Immédiate* qui les composent forment un type d'habitat singulier. Leur facture néoclassique est régionalisée par l'emploi du granit en socle et l'usage du fronton-pignon ou plein-cintre surélevé, qui reprend une disposition fréquemment mise en œuvre dans les manoirs bretons du XVII^e siècle. Malgré l'économie de la construction — normalisation des édifices, huisseries produites en série —, les abords du boulevard Montaigne se distinguent des autres



46-64 boulevard Montaigne

⁹ Ces immeubles n'excèdent guère trois niveaux avec combles sur rez-de-chaussée.

¹⁰ Les ISAI ont été réglementés par une ordonnance du 8 septembre 1945.

secteurs de compensation, par un groupe d'îlots dont le schéma d'ensemble participe à la notion de décor urbain.

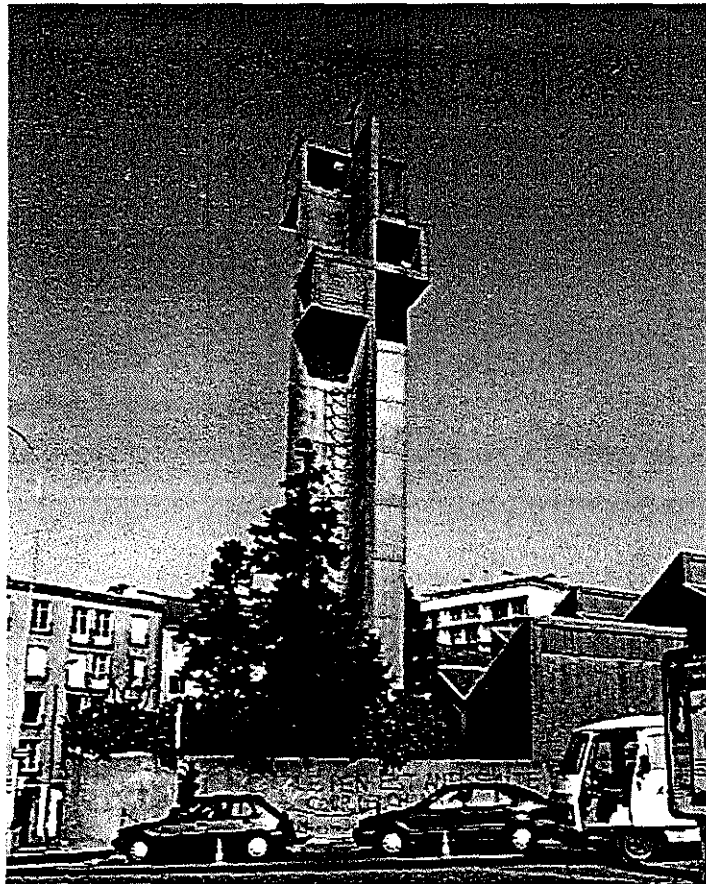


14 rue de-Messidou, façade sur le square

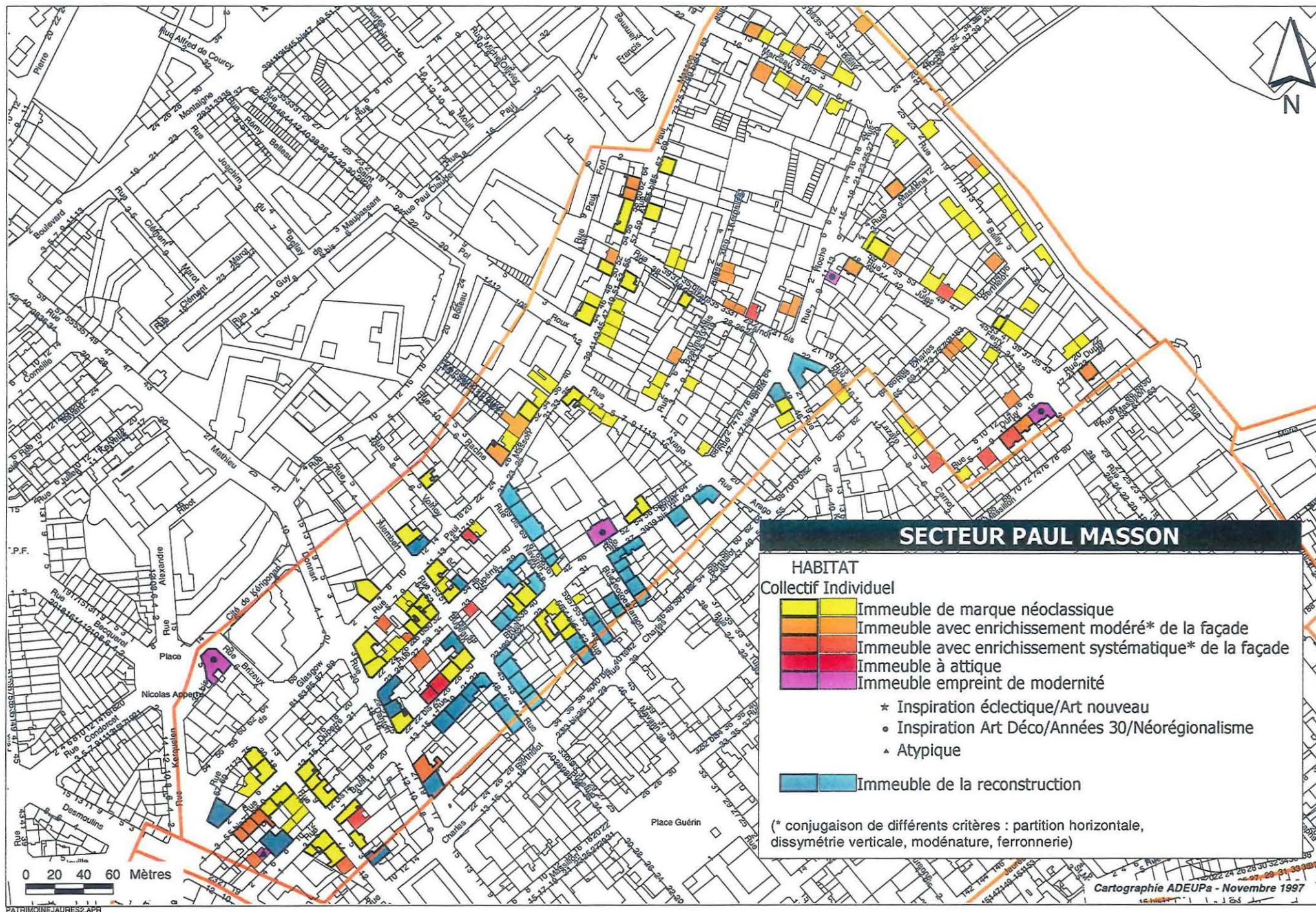
Si la rive occidentale du boulevard présente une organisation systématique de ce type de construction — immeuble-barre avec gâbles rythmant le front de rue et retrait d'alignement dégagant un espace de transition avec jardinet —, le plan-masse de la rive orientale propose un tout autre dessin. Ce changement de registre témoigne d'une volonté de composition. Entre la voie rapide et la rue de-Messidou, deux volumes bâtis, dégagant sur l'arrière deux ailes en retour d'équerre, encadrent un espace public central posé sur un plateau surplombant le boulevard. La répartition des deux immeubles de part et d'autre de la place Vercingétorix instaure un jeu entre leurs façades qui se répondent et conduit à la formation d'une unité esthétique et urbanistique. La reprise de jardins semi-privatifs à l'avant des habitations et le système d'allées établi autour de l'espace central accentuent ces caractéristiques. Afin de pallier la déclivité entre la rue de-Messidou et le boulevard Montaigne, les édifices conservent une ligne de faite identique tandis que la hauteur de leur soubassement s'accroît au point de constituer un nouveau niveau d'habitation en bordure de l'axe principal. Au demeurant, le square central entouré d'arbres et d'arbustes conserve une

position en plan nécessitant la réalisation d'escaliers qui le raccordent aux deux tracés, supérieur et inférieur.

Enfin, datant de la même époque, une église située sur le boulevard se remarque par des attributs inhabituels à sa fonction. En effet, son architecte, Pinsard, l'a dotée d'une toiture en shed et d'une tour-clocher en béton armé des plus étranges.



Église boulevard Montaigne, Pinsard, 1950 env.



III.2.4. Le secteur Paul-Masson : les modestes marges du faubourg Saint-Martin

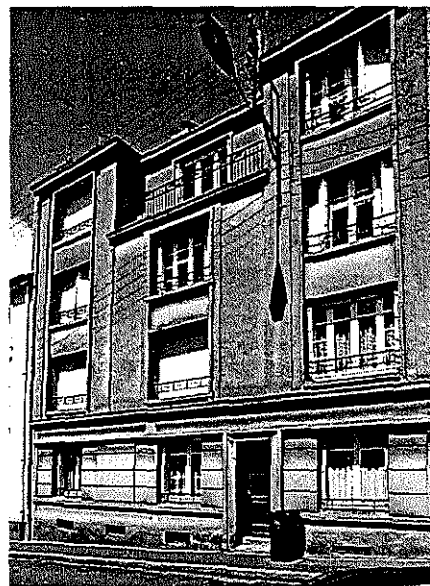
Au droit de la rue Paul-Masson se situent les limites du quartier Saint-Martin issu du plan régulateur de 1869. Ce secteur est dans sa grande majorité constitué d'immeubles d'habitation de deux ou trois niveaux, implantés à l'alignement. Le patrimoine bâti se partage en deux grandes catégories. D'une part, on y observe des constructions au caractère sobre et aux façades percées d'ouvertures régulières de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. D'autre part, l'incidence de la deuxième guerre mondiale se fait sentir aux abords de la rue Charles-Berthelot. Même si la Reconstruction y laisse une production relativement pauvre, quelques exceptions peuvent être repérées.



44-46 rue Bugeaud, B. Gervais, 1953

Il en est ainsi de deux immeubles situés sur la rue Bugeaud (n°44-46). Ils s'inscrivent dans la suite logique d'une série d'immeubles installés aux n° 26-28-30 et 32 rue Charles-Berthelot. Entre 1950 et 1953, l'architecte de l'opération Bernard Gervais a saisi l'opportunité d'une maîtrise d'ouvrage unique — un seul propriétaire foncier — pour dessiner une composition solidaire à l'échelle de sept parcelles de

l'îlot. Ces édifices en bande sont tous marqués par une symétrie axiale et une organisation verticale ternaire, sur un soubassement à pseudo-bossage continu en tables. Reprenant sur un mode mineur l'esprit de faubourg ou régionaliste, il a doté chaque porte d'entrée de clés stylisées et surdimensionnées puis adjoint un pan brisé avec lucarnes à fronton en pignon ou curviligne sur quelques unes des bâtisses — n°30-32 rue



69 bis rue Navarin, A. Cortellari, 1956

Charles-Berthelot et n°44-46 rue Bugeaud. En 1956, Albert Cortellari a également proposé un édifice aux proportions attrayantes au 69 bis rue Navarin. Comme les bâtiments précédents, ce dernier présente une composition verticale ternaire. Curieusement, le socle, qui reproduit dans l'enduit un bossage, est associé à deux moulures rappelant les proportions d'une fenêtre en longueur. Les trois niveaux supérieurs offrent une symétrie axiale à accentuation latérale par le jeu d'avants-corps délimitant un balcon central, qui fait office de couronnement.

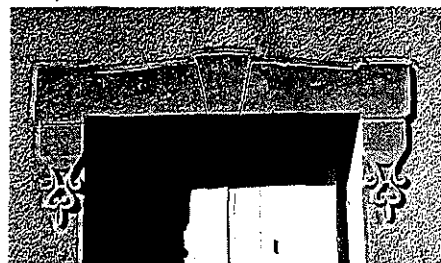


17 et 19 rue Bruat, E. Germain et B. Gervais

Les édifices mitoyens des n°17 et 19 rue Bruat sont également empreints d'une conception intéressante. Sur la première élévation de trois niveaux d'habitation sur rez-de-chaussée commerçant, Ernest Germain a opté pour une accentuation centrale au moyen de balcons-loggias. Les travées latérales ont reçu des baies géminées aux piédroits en forme de colonne lisse puis une courbive est venue couronner le tout au dernier niveau. Pour le second, Bernard Gervais a sacrifié sa composition au jeu de bandeaux horizontaux formés de baies tout en usant de ces mêmes pilastres engagés afin de conserver à l'intérieur des pièces les proportions usuelles des croisées. Sans faire preuve d'une grande inventivité, d'autres immeubles comme les constructions d'angle témoignent de l'usage de la courbe — n°21 rue Paul-Masson réalisé par J.R. Monge, 48 rue Kerfautras — ou de l'utilisation courante d'une large croisée horizontale pour encadrer un pan coupé — 12 rue Paul-Masson.



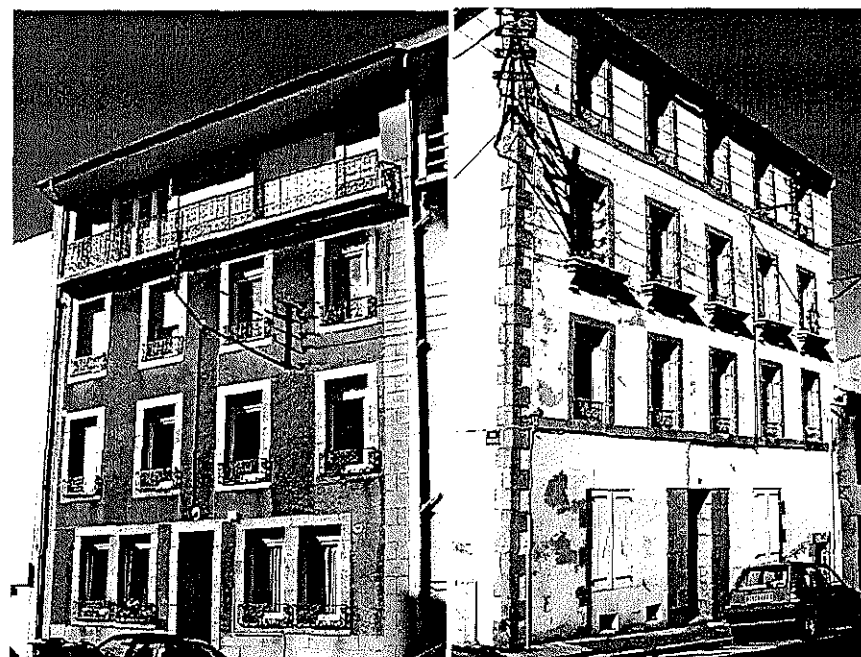
12 rue Paul-Masson



28 rue Duperré

Dans le panel d'immeubles de facture néoclassique, il existe aussi quelques édifices plus significatifs côtoyant un tissu urbain indigent, contemporain de la Reconstruction, voire plus récent. Certains se détachent par des détails architecturaux ou constructifs plus explicites ou par un attique. Au n° 28 de la rue Duperré, une maison se caractérise par les motifs marqués dans l'enduit de ses linteaux. Aux n°24 et 26 rue Bruat, le dernier niveau accuse un retrait par rapport à l'alignement, laissant place à un balcon filant en ferronnerie ouvragé, qui

est d'ailleurs conservé en l'état sur le premier bâtiment. Au n°26 rue Paul-Masson, la façade d'un immeuble de trois étages sur rez-de-chaussée est animée par une hiérarchie dégressive qui apparaît presque singulière dans cette partie reculée du secteur Saint-Martin. Outre les plates-bandes de granit et le chaînage d'angle en harpe, les appuis débordants en pierre, reposant sur des modillons, mettent en valeur l'étage noble de la construction, à l'image d'une série de constructions installée 2 rue Saint-Martin et 104 rue Jean-Jaurès.



24 rue Bruat et 26 rue Paul-Masson

En se rapprochant de Kerfautras, l'immeuble du n°29 rue Lazare-Carnot demeure l'un des rares exemples de l'architecture de faubourg des années 1900-1910 à ornementation de céramique. Sur la rue Jules-Ferry, au n°39, une maison individuelle s'illustre par une composition symétrique à accentuation latérale et une avancée à encorbellement à l'étage. Tandis que la façade se pare de remplage de brique ou de bossage rustique, les



29 rue Lazare-Carnot



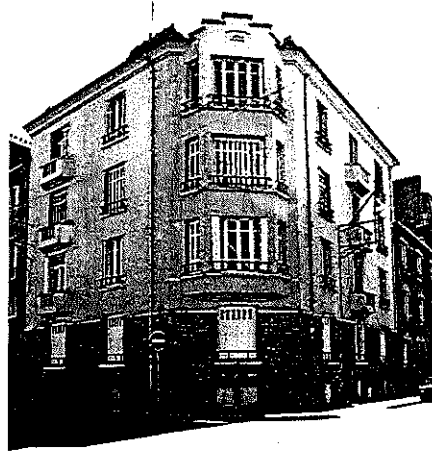
39 rue Jules-Ferry



6 rue Bruat

perceptions présentent des arcs surbaissés à clés taillées en pointe de diamant. Au n°15 de la rue Duruy, enfin, un immeuble d'angle édifié en 1937 se signale par les oriels marquant le pan coupé et leur couronnement par un fronton en pas de moineau.

Figurant au nombre des immeubles atypiques, la protection d'une maison particulière, installée au 6 de la rue Bruat, en retrait par rapport à l'espace public, requiert le même intérêt que la sauvegarde des immeubles des n°4, 6 et 8 de la rue Malakoff. La particularité du revêtement de façade — écailles de



15 rue Duruy

zinc sur voligeage de bois — et les motifs floraux des allèges — préformés dans les plaques de zinc — en attestent. En revanche, le patrimoine des années trente reste dans l'ensemble assez mièvre. L'immeuble en copropriété, édifié en 1937 par les architectes Joseph et Maurice Philippe au n°48 de la rue Bruat, rejoint le lot commun de leur productions de l'époque, dans la mesure où le plan général de l'édifice est intégralement mis en œuvre sur d'autres parcelles loties du faubourg



48 rue Bruat, J. et M. Philippe, 1937

— rues Émile-Souvestre, rue Laënnec. Pour conclure, une ancienne voie privée à l'arrière de la rue Racine rend compte d'une disposition pittoresque de constructions basses dans un tissu urbain à dominante collective — rue Boileau, rue Saint-Pol-Roux — et d'entrepôts désaffectés — n°3 et 7 rue Racine. En effet, à l'échelle de l'îlot, la rue Saint-Just¹¹ se démarque par son profil étroit et les petites parcelles et régulières qui la bordent.

¹¹ En 1931, la rue Saint-Honoré est devenue la rue Saint-Just par décision du Conseil municipal de Lambézellec.

IV. RÉPERTOIRE DES ÉDIFICES INTÉRESSANTS DU POINT DE VUE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET URBANISTIQUE DE LA FRANGE NORD DE LA RUE JEAN-JAURÈS

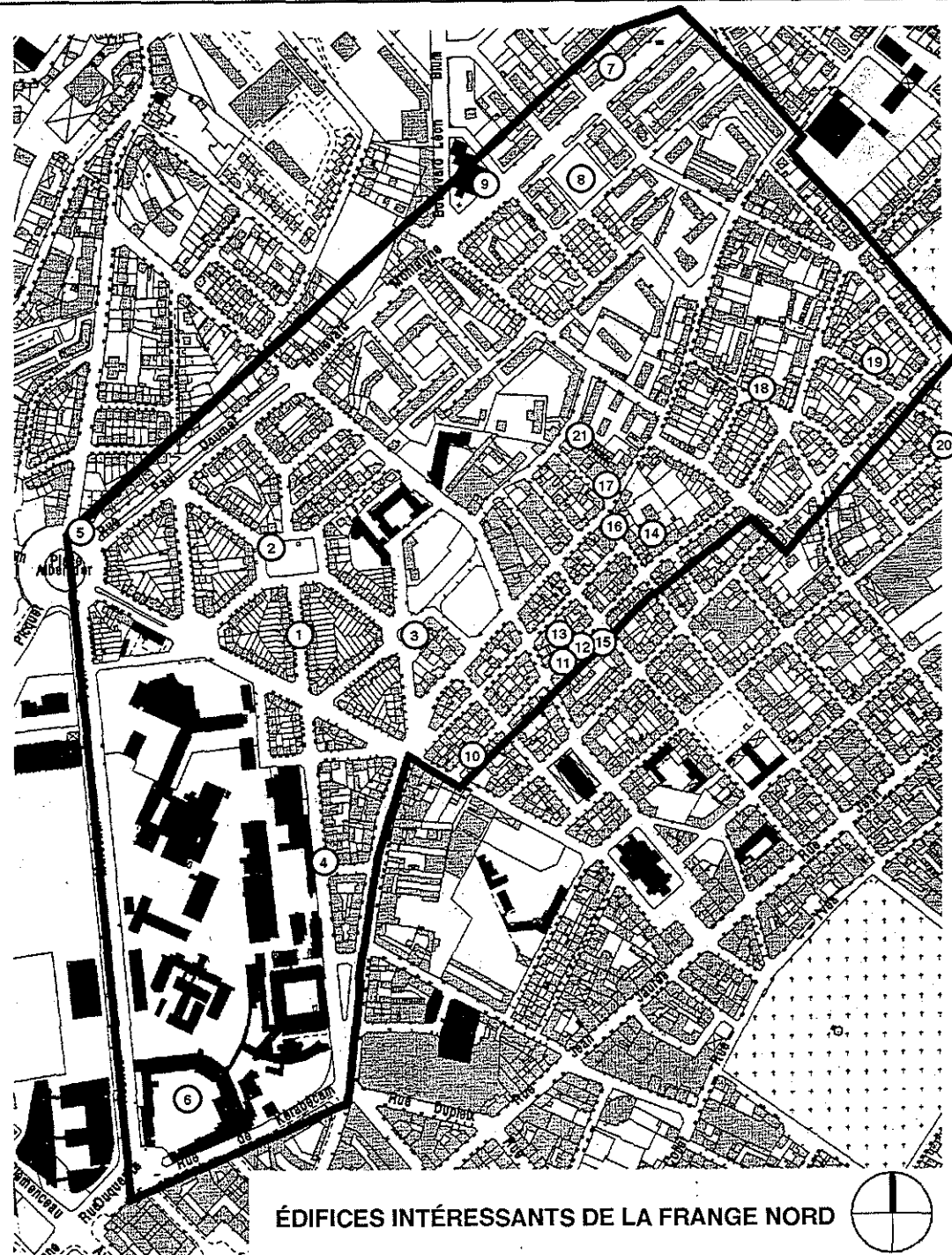
Le recensement des édifices a été établi en fonction de plusieurs critères :

- représentant d'un type fréquent sur le secteur étudié ;
- précurseur d'un type particulier voire atypique ;
- production d'architecte ayant marqué Brest de son empreinte (Philippe, Milineau, Lopez et Gravereaux, Cortellari, ...) ;
- immeuble affichant des éléments de composition ou de modénature répondant à des courants architecturaux prisés à certaines périodes (éclectique, pittoresque, d'inspiration Art nouveau, moderne, néorégionaliste, style paquebot,...) ;
- proportions et gabarits singuliers ;
- séquence urbaine intéressante
- procédure de construction particulière (lotissement, *ISA*) ;
- point et de vue ou élément ponctuel.

Outre la localisation sur un plan des immeubles recensés, chacun fait l'objet d'une notice explicative faisant apparaître la date de construction, le nom du maître d'œuvre — architecte ou entrepreneur —, les caractéristiques originales du bâtiment, ses références stylistiques puis enfin les critères ayant conduit à sa sélection dans cet inventaire. Ces fiches s'accompagnent le plus généralement d'une photo de l'état actuel et, de façon plus anecdotique, d'un plan original de la construction.

Rq : ces fiches concernant les immeubles, éléments ponctuels ou entités urbanistiques mis ici en exergue sont surtout un condensé de la

morphologie observée sur la frange Sud. Elles ont pour objectif d'instruire les études préalables à la ZPPAUP et se veulent en aucun cas être une sélection des objets sur lesquels des prescriptions et des recommandations devront être établies.



ÉDIFICES INTÉRESSANTS DE LA FRANGE NORD



SECTEUR KÉRIGONAN

Rue Félix-Le-Dantec

HABITATION

Cote 1

Réf. cliché nég. 951700127

Période

1925

Observations

Architecte : Joseph Philippe, lotissement « La Familiale »

Ensemble résidentiel destiné à l'origine pour une petite classe moyenne
Forme et structure urbaines particulières d'un habitat groupé en bande, qui s'articule autour de pôles figurés par des places ou placettes dégagées dans un réseau en étoile

Habitations « standards » marquées d'une symétrie inverse et rangées à l'alignement

Réalisation par une société anonyme de construction et de crédit, dans le cadre de la loi Loucheur, qui a institué l'un des premiers financements d'accession à la propriété

Critère de sélection

Échantillon représentatif d'une série



SECTEUR KÉRIGONAN

14-16 place des F.T.P.T.

Cote 2

HABITATION

Réf. cliché diap. J.401

Période

Seconde moitié des années trente (n°14)

1934 (n°16)

Observations

Exemples d'habitations de la partie occidentale du secteur Kérigonan

Constructions dans le cadre de procédure de lotissement, aux emplacements acquis progressivement par différents propriétaires

Homogénéité relative car la construction a été laissée aux soins de chaque propriétaire

Critère de sélection

Échantillons de maisons de ville caractéristiques des années trente



SECTEUR KÉRIGONAN

5 place Nicolas-Appert

HABITATION

Cote 3

Réf. cliché nég. 951700126

Période

1934

Observations

Architecte : Joseph Philippe

Trois niveaux d'habitation sur rez-de-chaussée commerçant, oriel central, bandeaux d'étages, oculi, toiture à la mansart au dernier niveau

Critère de sélection

Composition caractéristique des années 1930



SECTEUR KÉRIGONAN

19 rue Félix-Le-Dantec

HABITATION

Cote 4

Réf. cliché nég. 95143853

Période

1938

Observations

Architecte : bureau « Chalets et maisons de Bretagne »

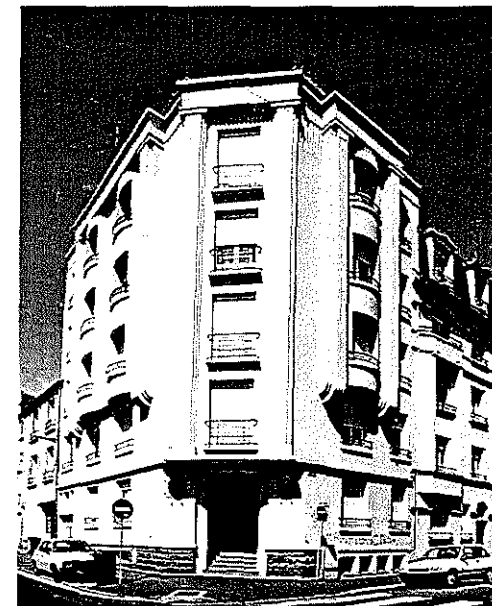
Immeuble de quatre niveaux marqué par une composition quasi symétrique sur l'angle

Sur un socle à petit appareil réglé à bossage rustique, mise en valeur de l'ordre colossal par des motifs et des colonnes cannelés à l'angle et sur les bow window des élévations

Frise en bas-relief géométrique au-dessous du couronnement

Critère de sélection

Composition et ornementation



SECTEUR KÉRIGONAN

Place Albert 1er

INDUSTRIE

Cote 5

Réf. cliché nég. 951430009 et diap. J.420

Période

1953

Observations

Architecte : Philippe Bévérina

Ancienne station-service avec habitation à l'étage supérieur, fenêtres d'angle et en longueur, toiture-terrasse

Un bandeau continu à hauteur du premier plancher délimite l'espace public

Critère de sélection

Qualités fonctionnelles et travail architectural sur un bâtiment issu d'une série nationale d'édifices en voie de disparition



SECTEUR DE L'HÔPITAL

Hôpital Morvan

ÉQUIPEMENT PUBLIC

Cote 6

Réf. cliché nég. 951431614 et 951431615

Période

1932 (plans)

Observations

Architectes : Raymond Lopez et Raymond Gravereaux

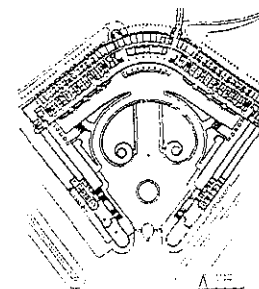
Bâtiment 1 : édifice principal marquant une ample courbe, composition symétrique à entrée monumentale sous portique et ailes de service au profil en gradins

Bâtiment 2 : immeuble incurvé, composition séquentielle, étage d'attique à baies de petite taille, rythme séquentiel, bandeau continu à hauteur d'appui, tours latérales à balcons

Bâtiment 3 : composition symétrique du corps principal s'accompagnant de deux ailes en retour d'équerre, escaliers de part et d'autre de l'entrée mis en valeur par des cages de verre en saillie des façades, terminaison des ailes en gradins

Critère de sélection

Nombreuses références à l'architecture internationale, bâtiment lauréat d'un concours d'architecture



SECTEUR MONTAIGNE

46-64 boulevard Montaigne

HABITATION

Cote 7

Réf. cliché nég. 951438006

Période

Reconstruction

Observations

Ensemble d'*Immeubles Sans Affectation Immédiate (ISAI)*

Retrait d'alignement dégageant un espace de transition, socle à bossages, gâbles à fronton-pignon ou à arc en plein-cintre surélevé rythmant la rue

Critère de sélection

Témoignage historique d'une procédure particulière, « barre » à la composition homogène peu transformée



SECTEUR MONTAIGNE

14-16 rue de-Messidou, 55-57 boulevard Montaigne

HABITATION ET ESPACE PUBLIC

Cote 8

Réf. cliché

Période

Reconstruction

Observations

Ensemble d'*Immeubles Sans Affectation Immédiate (ISAI)* de deux niveaux et trois niveaux sur rez-de-chaussée + combles

Articulation de deux immeubles « barre » avec ailes en retour d'équerre à l'arrière, de par et d'autre d'un square, le tout surplombant le boulevard Montaigne

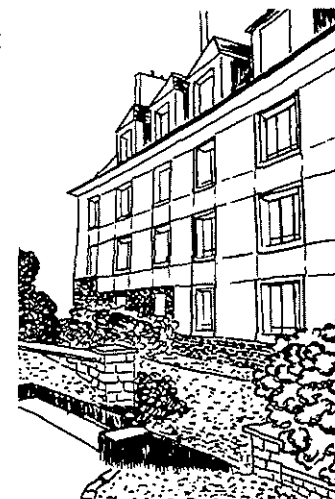
Jardins semi-privatifs et contre-allées forment un espace de transition entre les habitations et l'espace central

Emploi du granit en socle appareillé et recours aux lucarnes à fronton-pignon sous combles

Critère de sélection

Unité esthétique et urbanistique

Notion de décor urbain mise en œuvre



SECTEUR MONTAIGNE

Boulevard Montaigne

ÉLÉMENT RELIGIEUX

Cote 9

Réf. cliché nég. 951501713

Période

1950-1960

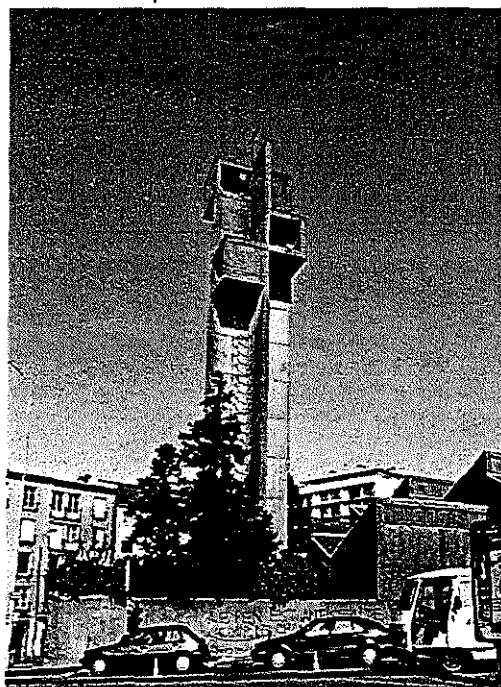
Observations

Architecte : Pinsard

Tour-clocher en béton armé sur un plan cruciforme, église à toiture en shed

Critère de sélection

Caractéristique de l'architecture sacrée des années 1960



SECTEUR PAUL-MASSON

6 rue Bruat

HABITATION

Cote 10

Réf. cliché diap. J.408

Période

Fin XIX^e siècle

Observations

Maison R+1

Toiture à quatre pans en zinc

Organisation symétrique en volume comme en façade

Trois travées de croisées légèrement cintrées, plus hautes que larges, avec lambrequins de bois finement ajourés

Voligeage de bois recouvert d'un bardage d'écailles de zinc taillées en pointe

Allèges et bandeau horizontal d'étage marqués de motifs préformés dans les plaques de zinc

Circulations verticales et horizontales traversantes

Critère de sélection

Rareté, édifice contraint par des servitudes rigoureuses aux abords de zones militaires



SECTEUR PAUL-MASSON

17 rue Bruat

HABITATION

cote 11

Réf. cliché diap. J.410

Période

1948 (PC)

Observations

Architecte : Ernest Germain

Immeuble de trois niveaux sur rez-de-chaussée commercial

Symétrie axiale et accentuation centrale au moyen de balcons-loggias, baies géminées marquées de piédroits formant des pilastres lisses engagés dans la façade

Dernier niveau en retrait, attique aujourd'hui fermé

Critère de sélection

Composition



SECTEUR PAUL-MASSON

19 rue Bruat

HABITATION

Cote 12

Réf. cliché diap. J.409

Période

1957

Observations

Architecte : Bernard Gervais

Immeuble de trois niveaux sur rez-de-chaussée de service et anciennement commerçant

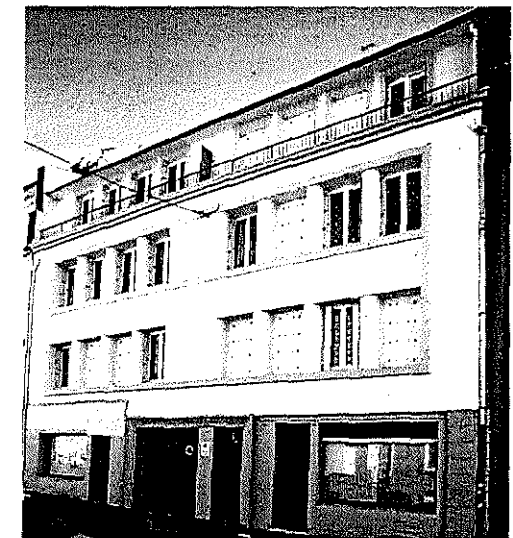
Composition ternaire, sur un socle à pseudo bossage en tables, regroupement des baies par un motif horizontal

De part et d'autre de l'axe de symétrie, réunion de quatre baies au moyen de pilastres engagés de la façade figurant un ersatz de fenêtre en longueur

Dernier niveau formant attique

Critère de sélection

Composition



SECTEUR PAUL-MASSON

24 rue Bruat

HABITATION

Cote 13

Réf. cliché diap. J.407

Période

Fin XIX^e-début XX^e siècle

Observations

Immeuble à attique de trois niveaux à composition symétrique et croisées droites identiques, plus hautes que larges

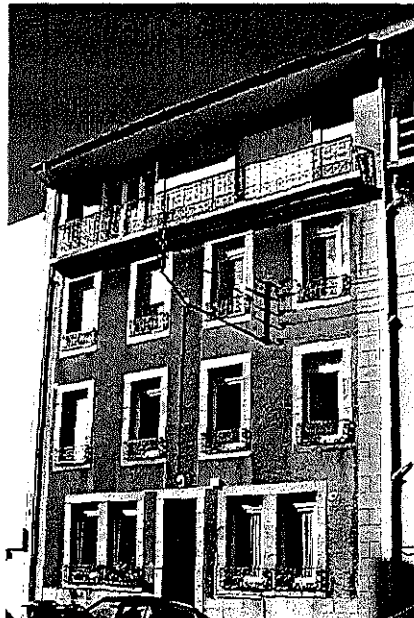
Baies géminées en rez-de-chaussée

Socle et chaînes d'angle réglés marqués dans l'enduit

Garde-corps et balcon filant en ferronnerie ouvragé avec des signes visibles de dégradation

Critère de sélection

Étage d'attique représentatif d'un type d'édifices prisés dans le faubourg au tournant du siècle



SECTEUR PAUL-MASSON

48 rue Bruat

HABITATION

Cote 14

Réf. cliché diap. J.411

Période

1937

Observations

Immeuble R+3+combles

Composition symétrique à avants-corps latéraux et accentuation centrale par la mise en valeur de la cage d'escalier associée aux conduits d'aération formant un motif dominant

Toiture à la mansart

Critère de sélection

Composition



SECTEUR PAUL-MASSON

44-46 rue Bugeaud

HABITATION

Cote 15

Réf. cliché diap. J.412

Période

1953

Observations

Architecte : Bernard Gervais

Ensemble d'habitation jumelées marquée par une double composition : organisation verticale ternaire sur un socle à pseudo-bossage continu en tables et accentuation latérale par le regroupement horizontal des baies, moulure continue au niveau des appuis du premier niveau

Fine corniche à modillons

Originalité des lucarnes surmontées d'un fronton curviligne

Critère de sélection

Conception solidaire à l'échelle de l'îlot (24-26-28 et 30 rue Charles-Berthelot) même si quelques détails varient d'une façade à l'autre

Maîtrises d'œuvre et d'ouvrage uniques



SECTEUR PAUL-MASSON

69 bis rue Navarin

HABITATION

Cote 16

Réf. cliché nég. 951438534

Période

1956

Observations

Architecte : Albert Cortellari

Immeuble de trois niveaux à composition verticale ternaire

Le socle reproduit dans l'enduit un motif de bossages continus en tables, curieusement associé à deux moulures qui rappellent les proportions d'une fenêtre en longueur

Aux étages, composition symétrique axiale à accentuation latérale où les avants-corps délimitent un balcon central qui fait office de couronnement

Critère de sélection

Composition et proportions



SECTEUR PAUL-MASSON

26 rue Paul-Masson

HABITATION

Cote 17

Réf. cliché diap. J.406

Période

Fin XIX^e-début XX^e siècle

Observations

Immeuble d'angle à chaînage en harpe

Composition séquentielle par bandeaux d'étages et mise en valeur de l'étage noble par des appuis débordants sur modillons sculptés

Transformation du rez-de-chaussée

Critère de sélection

Composition et hiérarchie des niveaux



SECTEUR PAUL-MASSON

29 rue Lazare-Carnot

HABITATION

Cote 18

Réf. cliché nég. 951438429

Période

1900-1910

Observations

Immeuble R+2 sur rez-de-chaussée à usage commercial

Ornementation minimale, cabochons de céramique et moulures caractéristiques de l'architecture de faubourg des années 1900-1910

Aujourd'hui, la façade est revêtue d'un enduit monochrome qui n'affecte cependant pas les motifs ornementaux

Critère de sélection

Rareté



SECTEUR PAUL-MASSON

49 rue Jules-Ferry

HABITATION

Cote 19

Réf. cliché nég. 951438327

Période

Observations

Exceptée la transformation récente de croisées en porte de garage, la façade se caractérise par une composition symétrique à trois et cinq travées à accentuation latérale

Arcs surbaissés, clés taillées en pointe de diamant, remplissage en bossage rustiques et/ou en brique sont des détails architecturaux de première importance

Avancée en encorbellement à l'étage

Critère de sélection

Composition et matériaux



SECTEUR PAUL-MASSON

15 rue Duruy

Cote 20

Réf. cliché nég. 95

Période

1937

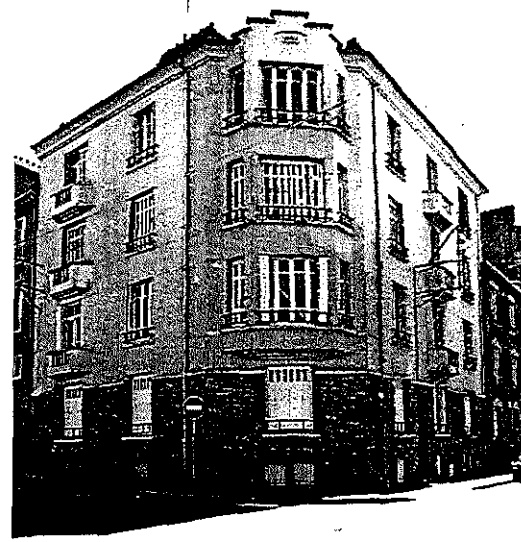
Observations

Immeuble d'angle de trois niveaux

Composition sur le pan par des oriel à angles rabatturs et un couronnement en pas de moineau

Critère de sélection

Composition et proportions



SECTEUR PAUL-MASSON

Rue Saint-Just

HABITATION ET VOIRIE

Cote 21

Réf. cliché

Période

Observations

Constructions basses, de conception identique sur une petite voie étroite en cul-de-sac, réalisées à l'origine par un petit industriel (savonnier) pour loger ses employés

Critère de sélection

Profil de la voie et implantations bâties